



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS

Février 2020 - N° 36





improving air quality.since 1976



**HERSTELLUNG
VON LUFTFILTERN**

FILTERSYSTEME
ENTWICKLUNG
BERATUNG

**FABRICATION
DE FILTRES A AIR**

SYSTÈMES DE FILTRATION
DÉVELOPPEMENT
CONSEIL

CH-4410 Liestal Hammerstrasse 27 Tel. +41 61 927 42 20 Fax +41 61 927 42 29
www.ltbag.ch ltb.info@ltbag.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 36, février 2020

Éditeur :

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable :

Dimitry Queloz
18, Pré de la Grange
1680 Romont

Courriel :
dimitryqueloz@hotmail.com

Tirage :

1900 exemplaires

Prix du numéro :

Fr. 15.–

Réalisation :

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

Administration, publicité et impression :

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21

Internet : www.militariahelvetica.ch/SCJO

Photo de la page de couverture :

La chapelle du Vorbourg
et la tour Sainte-Anne ;
au-dessus, les restes
du château supérieur.

Billet du président

Col Fabien Kohler 3

PV AG SJO 2019

Cap Eddy Comastri 5

Dernier bivouac pour le colonel

Roland Jean-Richard, un Bruntrutain légionnaire

Col Hervé de Weck 19

La position fortifiée Vorbourg – Soyhières 1874-1995

Maj Dimitry Queloz 23

Le groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13

Br Guy Vallat 27

Exercice Réseau national de sécurité 19 (ERNS 19)

Marc Meier 33

Le 27 juin 2019, le Chef de l'Armée fait salle comble à Delémont

Col Hervé de Weck 37

L'armée développe ses capacités dans le domaine spatial

Ludovic Monnerat 43

Le service de police aérienne 24 (PA 24) : état des lieux

Maj Dimitry Queloz 47

Ouverture en automne 2021...

Un Espace muséal « Troupes jurassiennes » à Saint-Imier

Col Hervé de Weck 53

La Sentinelle de retour sur le col des Rangiers

Marc Meier 59

Débuts de la Deuxième Guerre mondiale :

Souvenirs d'un jeune Chaux-de-Fonnier

Bernard Primault 63

Jean-Paul Benoît, un pilote neuchâtelois qui a combattu la Luftwaffe en 1940

Christiane Benoît 71

Le régiment jurassien en service d'ordre à Zurich en 1919

Col Hervé de Weck 77

Et si la Suisse avait été envahie ? 1939-1945

Maj Dimitry Queloz 85

Publications 2015-2019

Col Hervé de Weck 91

À votre service depuis 1972

IMPRIMERIE 2000

PORRETRUY

Notre savoir-faire n'est pas
seulement une impression

Route d'Alle 1 - 2900 PORRETRUY - 032 466 55 21

Billet du président

Col Fabien Kohler

2020 sera une année déterminante. Le projet Air 2030 sur lequel le peuple sera invité à se prononcer est l'enjeu central pour l'armée et le maintien d'une politique de sécurité crédible. La votation devrait avoir lieu le 27 septembre 2020. Il ne s'agira ni plus ni moins que de décider du maintien d'une défense aérienne pour les prochaines décennies. Pas question donc dans les prochains mois de tergiverser. Au contraire, les sociétés d'officiers et leurs membres devront s'engager et convaincre. En effet, à l'heure où ces lignes sont écrites, l'annonce du référendum vient d'être officialisée. Des informations inexactes, voire erronées, sont déjà données par les opposants au projet.

L'armée suisse assure la défense du pays et de sa population. Pour pouvoir continuer à assumer cette obligation constitutionnelle, les forces aériennes sont tenues de moderniser pratiquement tous leurs moyens contre les menaces aériennes. Les avions de combat de type *F/A-18* arriveront au terme de leur durée d'utilisation en 2030, tandis qu'aujourd'hui déjà les *F-5 Tiger* encore en service ne sont opérationnels pour le service de police aérienne que de jour et par bonne visibilité.

De plus, ils n'auraient aucune chance face à un adversaire doté de moyens modernes. Les nouvelles acquisitions visent également à combler les lacunes dans la défense sol-air de longue portée qui existent depuis longtemps.



Comme je l'écrivais il y a une année, le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien est un projet de portée majeure. L'enjeu est que la Suisse puisse conserver une armée dotée de capacités aériennes pour assurer une sécurité crédible au-delà de 2030. L'acquisition de nouveaux avions de combat et le renouvellement des moyens de défense sol-air sont par

conséquent nécessaires à l'accomplissement des missions de l'armée.

Durant sa session de décembre 2019, le Parlement a adopté le projet d'arrêté de planification relatif à l'acquisition des nouveaux avions de combat. Les divergences entre le Conseil national et le Conseil des États concernant en particulier les marchés compensatoires ont été éliminées. Concrètement, l'arrêté de planification fixe un cadre financier maximal de six milliards de francs pour le renouvellement des avions de combat et l'exigence de compensations à hauteur de 60 % de la valeur du contrat passé à l'étranger, étendues à des domaines industriels civils de pointe ainsi qu'à des coopérations avec les instituts de recherche et les hautes écoles.

Sur les huit milliards de francs initialement prévus par le Conseil fédéral pour le renouvellement de la défense aérienne, il s'agira donc de voter afin d'accepter un arrêté de planification consacrant six milliards de francs au renouvellement de l'ensemble des avions de combat entre 2020 et 2030. Le budget consacré au renouvellement des moyens de défense sol-air n'est pas inclus dans l'arrêté de planification.

Il convient de préciser que le budget ordinaire de l'armée permettra de réaliser les acquisitions prévues. Le Conseil fédéral prévoit en effet d'augmenter ce budget d'environ 1,4 % par an en chiffres réels. Entre 2023 et 2032, un montant d'environ 1,5 milliard de francs en moyenne sera ainsi disponible pour financer des programmes d'armement: 0,8 milliard de francs pour le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien

(dont 0,6 milliard de francs pour l'acquisition de nouveaux avions de combat et 0,2 milliard de francs pour l'achat d'un système de défense sol-air à longue portée) et 0,7 milliard pour le renouvellement des systèmes au sol et des systèmes de conduite.

L'alimentation des effectifs de l'armée reste un sujet préoccupant. Le nombre de 18 000 militaires formés et incorporés chaque année est loin d'être atteint, ce qui représente une source d'échec pour la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA). Dans ce contexte, la révision de la loi sur le service civil est très importante puisqu'elle prévoit huit mesures visant à rendre plus difficile le transfert au service civil. Le Conseil des États a clairement approuvé sept mesures durant sa session d'automne 2019. Il s'agit d'un premier pas. Le Conseil national doit encore se pencher sur cet ensemble de mesures. Il est donc concevable qu'il y ait en 2020, en plus d'une votation sur les nouveaux avions de combat, un autre référendum sur le service civil.

La question de la semaine parue dans le *Quotidien Jurassien* du samedi 21 décembre 2019 s'intitulait: « Êtes-vous favorables à l'achat de nouveaux avions de combat? ». Seuls 38 % des participants au sondage se sont prononcés positivement. Certes, ce sondage n'a aucune valeur scientifique. Toutefois, le résultat montre bien quelle sera l'ampleur de la tâche, au moins dans notre région, pour atteindre un résultat positif en septembre. Les prochains mois seront d'une importance capitale pour l'armée et le maintien d'une politique de sécurité crédible dans notre pays. Une seule variante doit être envisagée: gagner!

PV AG SJO 2019

Cap Eddy Comastri

35^e assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers (SJO), samedi 23 mars 2019 à 16h00, Clinique de réadaptation cardio-vasculaire Le Noirmont.

1. Ouverture de l'assemblée

La fanfare du Noirmont interprète *La Rauracienne* et *l'Hymne national*. L'Assemblée rend hommage aux camarades disparus depuis l'Assemblée générale 2018: le colonel Roland Jean-Richard de Juvigna et le capitaine Jean-Marie Brahier de Moutier.

Le colonel Fabien Kohler, président, annonce l'ouverture de la 35^e Assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier:

- M. Gabriel **Voirol**, président du Parlement jurassien;
- M^{me} le Ministre Nathalie **Barthoulot**, cheffe du département de l'intérieur de la République et Canton du Jura;
- M. le Ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances de la République et Canton du Jura;
- M. Claude **Kilcher**, maire du Noirmont;
- M. Martin **Zuber**, directeur de la Clinique de réadaptation cardio-vasculaire;
- M. Samuel **Embleton**, lauréat du prix SJO;
- Cdt C Philippe **Rebord**, chef de l'armée;
- Br Mathias **Tücher**, cdt br méc 1 et président de l'Association de la RMS;
- Br Guy **Vallat**, cdt FOAP log;
- Br Yves **Charrière**, commandant en second de la div ter 1;
- Div Frédéric **Greub**, accompagné de son épouse, ancien commandant de la div camp 2;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien commandant de la brigade frontière 3;
- Col EMG Stefan **Holenstein**, président de la Société suisse des officiers;
- Col Damien **Scheder**, chef de la section Protection de la population et sécurité, Cdt arrondissement 9b;
- Col EMG Philippe **Brulhart**, cdt de la place d'armes de Bure et chef du centre d'instr au cbt ouest;
- Col Stéphane **Goy**, président de la Société Vaudoise des Officiers;
- Lt col Noël **Millaire**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Cap Adrien **Bersier**, qui représente le Lt col EMG Ivan **Keller**, président de la société Neuchâteloise des Officiers;
- Cpl Jean-Jacques **Sangsue**, qui représente le sgt Yves **Domont**, président de l'Association des sous-officiers d'Ajoie;

- M. Yannick **Vernier**, président de la Fédération jurassienne de tir;
- Col Jean-François **Bertholet**, col Charles **Socchi**, maj Béat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur de la *Revue Militaire Suisse* et membre d'honneur SJO;
- Ainsi que 46 membres de notre Société.

Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leurs meilleurs messages :

- M^{me} Anne **Seydoux**, conseillère aux États;
- M. Claude **Hêche**, conseiller aux États;
- M. Jean-Paul **Gschwind**, conseiller national;
- M. Damien **Rérat**, commandant de la Police cantonale jurassienne;
- Cdt C Aldo **Schellenberg**, chef du cdmt des opérations;
- Cdt C Daniel **Baumgartner**, chef du cdmt de l'instruction;
- Div Yvon **Langel**, cdt div ter 1;
- Div René **Wellinger**, cdt Forces terrestres;
- Div Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Franz **Nager**, cdt FOAP infanterie;
- Br Gregor **Metzler**, cdt FOAP blindés et artillerie;
- Lt col Cédric **Doleyres**, cdt région cgfr VII;
- Lt col Christophe **Bifrare**, président de la Société Fribourgeoise des Officiers;
- Lt col Roger **Haupt**, président de la Société des Officiers du Valais Romand;
- Lt col Jean-Paul **Ketterlin**, président de la section de l'Union nationale française des combattants de Sierentz;
- Major EMG Guillaume **Genoud**, président de la Société Militaire Genevoise;

- Cap Christian **Gäumann**, président de la Société des Officiers du Jura bernois;
- M. Adrien **Noirjean**, président de l'Association romande des fourriers, groupement Jura;
- Col EMG Jacques **Valley**, col Jean-François **Gnaegi**, col Jean-Michel **Dubail** et col Ernest **Grossniklaus**, présidents d'honneur SJO;
- Ainsi que 35 membres de notre Société.

Monsieur Martin Zuber, directeur de la Clinique de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont, adresse à l'Assemblée quelques mots de bienvenue et présente l'organisation et le fonctionnement de la Clinique.

Monsieur Claude Kilcher, maire du Noirmont, adresse également à l'Assemblée quelques mots de bienvenue et les salutations de la Commune du Noirmont. Il est remercié pour ses propos et pour la participation de la commune à l'apéritif qui suivra les délibérations.

2. Nomination des scrutateurs

Le col Jean-François **Bertholet** et le plt Pascal **Docourt** sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du PV AG SJO 2018

Le PV, publié dans le Bulletin SJO n°35, du 24 mars 2018 est approuvé sans remarque, ni question. Le président remercie son auteur, le cap Eddy **Comastri**.

4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les officiers,

2018 a marqué la première année de la mise en œuvre du développement de l'armée, mise en œuvre qui s'étalera, je le rappelle,

jusqu'en 2022. Mais 2018 a également marqué le début du second mandat du comité que vous avez réélu l'année dernière. Je vous remercie encore une fois pour la confiance accordée. Soyez certains que notre motivation est intacte et que nous ferons le maximum pour conduire la Société Jurassienne des Officiers dans la bonne direction.

En 2018, nous avons proposé les activités habituelles. Activités de tir : en mai, tir SJO à Bassecourt et, en septembre, tir pistolet 25 m et 50 m à Saignelégier ainsi que tir de combat sur la place d'armes de Bure. Activités plus conviviales : en novembre repas de Saint-Martin à Miécourt et en décembre apéritif de fin d'année à Bassecourt.

L'apéritif de fin d'année s'est déroulé le 1^{er} décembre à Bassecourt sur le thème « Indonésie entre traditions funéraires, volcans et nature sauvage ». La conférence du premier-lieutenant Pascal Docourt, richement illustrée de photographies personnelles, fut un dépassement total et l'occasion de découvrir un patrimoine culturel peu connu. Les absents ont eu tort.

Je remercie tous les membres qui ont participé à l'une ou l'autre des activités proposées et tous les organisateurs grâce à qui chaque rencontre fut un succès. Concernant le tir, 2018 marque la première année du challenge SJO. Nous verrons quelques résultats au point 12 de l'ordre du jour.

Comme j'ai l'habitude de le dire, au-delà de la pratique de certaines activités, comme le tir, ces rencontres sont d'excellents prétextes pour soigner la camaraderie. N'hésitez donc pas à vous inscrire. Le comité se tient volontiers à votre disposition pour toute suggestion ou proposition d'amélioration.

Quelques images de l'année écoulée :
L'année passée, nous avons organisé

l'assemblée générale à Bure puisque 2018 marquait le cinquantenaire de la place d'armes. Grâce à la présence de nombreux invités, invités fidèles, et de 46 membres, ce fut une réussite. Comme pour les éditions précédentes, nous avons gardé la ligne, en alliant dignité et convivialité, en alliant moments formels et moments plus détendus. Nous resterons, je l'espère, fidèles à ces principes. La conférence du colonel EMG Flavien Schaller, membre de la SJO, intitulée « La crise en et autour de l'Ukraine. Rétrospective de 15 mois d'engagement » a grandement intéressé l'auditoire.

Le 30 mai 2018, la prise du drapeau du groupe vétérinaire et animal de l'armée 13, acte fondateur de ce nouveau corps de troupe, s'est déroulée à Delémont. Parrainée par le Canton du Jura, cette formation est subordonnée au centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée qui est lui-même subordonné à la formation d'application de la logistique, commandée par le brigadier Guy Vallat, membre de la SJO.

À l'issue de la cérémonie, militaires, chevaux et chiens ont ensuite défilé dans les rues de la vieille ville de Delémont. Les Jurassiens ont fait un très bon accueil aux militaires. Un public important a en effet suivi la cérémonie et le défilé avec un brin de curiosité mais surtout avec plaisir et fierté de voir l'armée parcourir les rues de Delémont.

Le 11 novembre 2018, la paroisse de Courgenay a organisé une messe dans le but de marquer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Bien préparée et parfaitement conduite, la messe a attiré de nombreux fidèles puisque l'église de Courgenay était comble. Le capitaine Noël Pedreira, remplaçant du chef de l'aumônerie de l'armée et membre de la SJO, a grandement contribué à la réussite de cette célébration, digne et

solennelle. La présence du chef de l'armée, d'une délégation de la Société Jurassienne des Officiers ainsi que d'un détachement de la musique militaire a été fort appréciée.

Le bataillon d'infanterie 19 est le digne descendant des régiments d'infanterie 8 et 9 de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois. Afin de marquer ces liens forts et ancrer le bataillon dans sa région et ses racines, le commandant de bataillon, le lieutenant-colonel EMC Jacques de Chambrier, membre de la SJO, a décidé de parrainer les unités de son corps de troupe. Les parrains ont été désignés comme suit :

- Cp EM inf 19: Commune de Milvignes;
- Cp inf 19/1: Société des Officiers du Jura bernois;
- Cp inf 19/2: ville de La Chaux-de-Fonds;
- Cp inf 19/3: Société Jurassienne des Officiers;
- Cp appui inf 19/4: Commune de Val de Ruz.

La SJO a naturellement accepté cet honneur.

Afin de matérialiser ce lien, chaque parrain a remis symboliquement une hallebarde à son unité lors de la prise du drapeau du bataillon. La cérémonie, à laquelle j'ai participé, s'est déroulée le 14 mai 2018, sur le site magnifique de la bataille de Sempach.

En plus de la remise symbolique de la hallebarde, et dans le but de véritablement concrétiser ce nouveau lien, le comité a décidé d'offrir de la bière des Franches-Montagnes à la compagnie lors de ses cours de répétition pour son souper d'unité. Le dernier cours de répétition a eu lieu en janvier. Vous pouvez constater que l'exercice est réussi.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est réuni à quatre reprises. Je remercie ici très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement, pour leur enthousiasme et pour leur soutien.

Les effectifs de notre société se maintiennent entre 150 et 160 membres. Nous enregistrons, depuis notre dernière assemblée générale, neuf nouvelles adhésions, ce qui est réjouissant. L'effectif de la société est aujourd'hui de 159 membres, soit un membre de plus qu'il y a une année. Je ne désespère pas de passer le cap des 160 membres. Nous reviendrons sur les effectifs au point 9 de l'ordre du jour.

Je vous fais part des promotions suivantes :

- Le plt Quentin Aubry a été promu au grade de capitaine.
- Le plt Nicolas Juillard a été promu au grade de capitaine.
- Le plt Robin Lüchinger a été promu au grade de capitaine.
- Le Lt Antoine Brossard a été promu au grade de premier-lieutenant.
- Le sgt Camille Boross a été promu au grade de lieutenant.

Je félicite ces officiers pour leur promotion et leur souhaite plein succès. Nous pouvons les applaudir.

Je l'ai dit en préambule, la mise en œuvre du développement de l'armée a débuté en 2018. Le DEVA a bien démarré et est en bonne voie. Il ne faut toutefois pas ignorer que quelques défis devront encore être relevés pour assurer le succès de l'opération. Parmi ces défis, l'affectation de personnel au niveau de la troupe et des cadres représente bien sûr un élément-clé. Dans ce contexte,

la révision de la loi sur le service civil joue un rôle décisif.

On constate depuis plusieurs années que plusieurs phénomènes contribuent à mettre en danger les effectifs de l'armée: celui du nombre élevé et croissant d'admissions en soi au service civil et celui du nombre élevé de militaires qui quittent les formations de l'armée pour rejoindre le service civil notamment. Alors qu'on dénombrait 96 cas d'objection de conscience en 1996, quelque 7400 personnes ont opté pour le service civil en 2018. À l'évidence, d'autres motivations que l'objection de conscience entrent dorénavant en ligne de compte.

Le service civil doit rester ouvert à ceux qui sont aptes à servir mais qui ont un réel conflit de conscience. Mais le service civil n'a jamais été envisagé comme une alternative librement offerte aux citoyens astreints au service militaire. Il l'est pourtant largement devenu. Il faut par conséquent d'urgence en diminuer l'attractivité et en limiter l'accès de manière à assurer l'alimentation des effectifs de l'armée à long terme. La révision de la loi sur le service civil contient sept mesures qui visent à rendre plus difficile le passage au service civil, surtout après avoir terminé l'école de recrues, comme un minimum de 150 jours ou une période d'attente de douze mois. Cela va dans la bonne direction. Néanmoins, il serait utile d'envisager d'autres mesures, comme la réintroduction de l'examen de conscience en lieu et place de la preuve par l'acte.

La mise en œuvre de ces mesures prendra encore un certain temps et il faudra certainement compter avec le lancement d'un référendum. Dans cette attente, plusieurs milliers de départs au service civil seront encore constatés chaque année. La mise en œuvre du DEVA reste donc fragile. En effet, un manque annuel de 7000 militaires

représente plusieurs bataillons qui font défaut année après année à l'armée.

Le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien (avions de combat et défense sol-air) – Air 2030 – est un projet de portée majeure. L'enjeu est que la Suisse puisse conserver une armée dotée de capacités aériennes pour protéger la population au-delà de 2030. Du fait de sa durée (environ dix ans) et de l'engagement financier important qu'il représente (huit milliards de francs), le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement le projet d'acquisition des nouveaux avions de combat et des moyens de défense sol-air sous la forme d'un arrêté de planification. Cet arrêté de planification ainsi que l'augmentation future du budget de l'armée de 1,4 % par année à compter de 2022 vont dans la bonne direction. Si le Parlement approuve cet arrêté, celui-ci sera également sujet, selon toute vraisemblance, à référendum. L'arrêté de planification donne la possibilité de se prononcer sur le fond, mais il ne précise ni le type, ni le nombre des avions et des éléments de défense sol-air à prévoir, pas plus que le prix individuel de chaque composante du projet. Le processus de consultation au sujet de l'arrêté de planification s'est achevé en septembre 2018. À ce jour, certains partis bourgeois du centre ne semblent plus soutenir la décision de planification sous sa forme actuelle en tant que paquet global pour le renouvellement des avions de combat et de la défense sol-air. Le contexte politique actuel n'incite donc pas à l'optimisme. Une solution doit être trouvée. Le soutien des partis bourgeois du centre est fondamental pour garantir un succès devant le Parlement et le peuple. Toute autre issue qu'un succès n'est pas envisageable, il en va de la sécurité de la population et du territoire suisses.

Pour la Société Suisse des Officiers, l'arrêté fédéral mettant en œuvre la directive

européenne sur les armes constitue un renforcement inutile. En effet, la directive de l'Union européenne sur les armes vise plus les propriétaires d'armes qui se conforment à la loi que les détenteurs et marchands d'armes illégales. En conséquence, le but visé par la directive ne sera pas atteint. La loi suisse sur les armes, qui répond au besoin du système de milice, serait donc inutilement restreinte. Ainsi, les fusils semi-automatiques, tels que les fusils d'assaut 57 et 90, qui sont largement utilisés dans le sport populaire et dans le secteur privé, sont classés comme des armes prohibées.

Je vous invite donc à rejeter la directive européenne sur les armes. Bien entendu, il va de soi que le peuple est souverain. Nous respecterons sa décision.

S'agissant des publications, la SJO n'a pas édité d'ouvrages en 2018. Cependant, le Colonel Hervé de Weck n'est pas resté les bras croisés.

Dans le contexte du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, les Editions Cabédita ont publié deux ouvrages consacrés aux deux guerres mondiales dans notre région: «Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD» est une bande dessinée de Samuel Embleton, nous en parlons un peu plus loin lors de la remise du prix SJO, et «L'Ajoie, "no man's land" franco-suisse 1939-1945» d'Hervé de Weck.

La Société Jurassienne des Officiers a soutenu ces deux publications

Dans «L'Ajoie, "no man's land" franco-suisse 1939-1945», un livre d'environ 160 pages destiné au grand public jurassien et romand, Hervé de Weck évoque quelques-uns des problèmes qui se posent en Ajoie et dans le Clos du Doubs pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Ajoie, entre 1939 et 1945,

apparaît en effet comme un no man's land dans les deux sens du terme: une zone inoccupée comprise entre les premières lignes de deux armées ou un terrain neutre. Entre 1939 et 1944, il faut préciser que l'Ajoie n'est pas défendue comme les autres saillants que sont Genève, Bâle et Schaffhouse. Comme d'habitude, Hervé de Weck propose une contribution originale de très grande qualité; je l'en félicite et l'en remercie vivement.

Notre bulletin annuel, tiré à quelque 1800 exemplaires, s'adresse à nos membres mais aussi aux personnes et entreprises dans notre canton et à l'extérieur. Sa notoriété est un fait établi qui n'est plus à démontrer. Le bulletin annuel est une carte de visite essentielle de notre société. Toute ma gratitude va aux personnes qui, de près ou de loin, œuvrent chaque année pour éditer un bulletin de qualité. Je salue plus particulièrement le Major Dimitry Queloz, responsable du bulletin, qui a su, comme chaque année, réaliser une édition d'excellente facture avec un contenu très intéressant. Remerciements également au Capitaine Gérard Guenat et à l'imprimerie Demotec pour leurs contributions importantes.

J'adresse également mes remerciements aux fidèles annonceurs grâce à qui la publication du bulletin est possible chaque année. Sur ce point, j'attire votre attention sur les difficultés que nous avons pour trouver des annonceurs. Chaque année en effet, nous rencontrons des obstacles croissants pour boucler le budget publicitaire. J'en appelle donc à vous. Si vous connaissez des entreprises ou des personnes susceptibles de publier une annonce dans le bulletin, je vous serais reconnaissant d'en parler à un membre du comité ou directement au Capitaine Guenat. Merci d'avance.

Je le dis régulièrement, la Société Jurassienne des Officiers a toute sa raison d'être. Elle

poursuit pour moi trois missions de base qu'il n'est pas inutile de rappeler :

- par les activités qu'elle organise, elle offre un espace de dialogue et de rencontre pour les officiers habitant notre canton ou originaires de notre région ;
- elle constitue une plate-forme importante de débat et d'information sur de nombreux thèmes en relation avec l'armée, son développement et la politique de sécurité, thèmes qu'elle soutient et défend ;
- par la publication d'ouvrages historiques et scientifiques, elle apporte un éclairage nécessaire sur notre histoire régionale en lien avec l'armée et participe à la conservation de notre patrimoine militaire.

Nous avons un rôle à jouer. Ne l'oubliez pas. Les prochains défis, j'en ai parlé il y a quelques instants, arriveront très rapidement. Il sera important de nous mobiliser et de jouer notre rôle. Les enjeux sont très clairs : maintenir un système de milice et une sécurité crédibles. Pour notre pays, pour notre population. Ensemble nous y parviendrons. J'en suis convaincu.

Vive la Suisse, Vive le Jura et Vive la Société Jurassienne des Officiers.

Je vous remercie pour votre attention.

À l'issue du rapport du président, le colonel Hervé de Weck présente la prochaine publication qui sera éditée par la SJO : « Dans le couloir Bâle-Laufon-Delémont... La position fortifiée du Vorbourg 1874-1995 ».

5. Message de l'autorité militaire

Le cdt C Philippe Rebord, chef de l'armée, adresse à l'Assemblée les salutations du commandement de l'armée. Il présente les principaux défis et les prochaines échéances

importantes pour l'armée. Il traite en particulier du processus d'acquisition du prochain avion de combat et des moyens de défense sol-air, de l'état de la mise en œuvre du développement de l'armée et de l'instruction dans le domaine cyber.

6. Message de l'autorité cantonale

Madame le Ministre Nathalie Barthoulot, ministre de l'Intérieur, en charge des Affaires militaires, adresse à l'Assemblée les salutations du Gouvernement jurassien. Durant son intervention, elle explique notamment la position du Gouvernement au sujet de la révision de la loi sur les armes et invite à accepter le projet présenté par le Conseil fédéral.

7. Présentation des comptes 2018

Les comptes sont présentés par le cap Yan Lapaire.

Bilan au 31.12.2018

Actif

Disponibile	
Caisse	00.0
CCP 17-50861-0	
(bulletin SJO)	13 082.73
UBS 226-39399962.0	
(Exploitation)	15 246.77
UBS 226-39399962.1	
(Votations)	245.85
UBS 226-ES100929.0	
(Publications)	161.53
Total	28 736.88

Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations	1125.00
Débiteurs bulletins	00.00
Impôt anticipé	00.00
Total réalisable c/m terme	1125.00

Compte de régulation

Actifs transitoires	00.00
Total actif	29 861.88

RMS⁺

Revue Militaire Suisse

La Revue militaire suisse (RMS), éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS), est un organe officiel de la Société suisse des officiers (SSO). Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Son but est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires, de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer constructivement au bien de la défense générale.

Les abonnements à la RMS s'effectuent sur une base annuelle. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous trois formes d'abonnement en fonction de votre lieu géographique, à partir de 60 francs par année pour les huit éditions.

<https://revuemilitairesuisse.ch/abonnements/>

Président de l'ARMS: Brigadier Mathias Tüscher
Rédacteur en Chef de la RMS: Col EMG Alexandre Vautravers
Revue Militaire Suisse, Avenue Général-Guisan 117
CH-1009 Pully, +41 21 729 46 44
info@revuemilitairesuisse.ch

Passif	
Exigible c/m terme	
Créanciers	2570.50

Compte de régularisation	
Prix SJO	1000.00
Transfert s/publications	00.00

Fonds Publication 2017 « JU et JU-BE »	-1579.75
---	----------

Fonds propres	
Fonds publications	15272.43
Capital	12598.70
Total passif	29861.88

Augmentation/ baisse du capital	-1272.03
--	-----------------

Pertes et profits 31.12.2018

Produits 31.12.2018	
Cotisations SJO + SSO	5780.00
Bulletin SJO	591.24
Subvention cantonale + SAT	4039.00
Revenus capitaux	00.00
Produits divers / dons	355.00
Total produits	10765.24

Charges ordinaires	
Assemblée générale	3036.55
Cotisations RMS	1000.00
Cotisations SSO	2340.00
Frais administratifs divers	866.25
Frais postaux et bancaires	375.47
Frais divers	1352.20
Prix SJO	1000.00
Activités	2066.80
Total charges ordinaires	12037.27

Charges extraordinaires	
Total charges extraordinaires	00.00

Bénéfice / perte de l'exercice	-1273.03
---------------------------------------	-----------------

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le col Jean-François Gnaegi et le maj Marc Chappuis.

Marc Chappuis donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité.

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

9. Admissions, démissions

Le président rappelle que, conformément à l'article 7 des statuts, l'assemblée a décidé en 2018 d'exclure trois membres en raison du non-paiement de deux cotisations annuelles consécutives. Il s'agit du maj Christophe Pamberg (Porrentruy), du cap Paul Choulat (Asuel) et du plt Pierre Meyer (Porrentruy). Suite à la discussion que cette décision a provoquée, le comité a décidé d'écrire à ces trois officiers afin de les informer de la décision de l'assemblée générale mais aussi pour leur laisser un ultime délai afin de régulariser leur situation. Il était précisé que si la situation se régularisait, il serait proposé une réintégration à l'assemblée générale de 2019.

La maj Christophe Pamberg n'a pas donné de nouvelles ni régularisé sa situation. Le cap Paul Choulat a payé ses cotisations en retard. Le plt Pierre Meyer a régularisé sa situation et adressé sa démission. De ce fait, le président propose de régler ces situations comme suit: réintégrer le cap Paul Choulat, transformer l'exclusion du plt Pierre Meyer en démission et exclure définitivement le maj Christophe Pamberg.

Ces trois propositions sont acceptées à l'unanimité.

La SJO compte 159 membres, soit un membre de plus que l'année précédente. La SJO accueille neuf nouveaux membres.

Malheureusement, six démissions et deux décès sont à déplorer.

Admissions

- Lt col Philippe **Montandon**, La Chaux-de Fonds;
- Maj Nicolas **Cosandey**, Orpond;
- Cap Paul **Choulat**, Asuel;
- Cap Sébastien **Dupuis**, Fribourg;
- Cap Marco **Roth**, Moutier;
- Plt Antoine **Brossard**, Le Noirmont;
- Plt Rui Sabala **Rodrigues**, Mervelier;
- Lt Camille **Boross**, Glovelier;
- Of spéc (maj) Valère **Girardin**, Bourrignon.

Démissions

- Maj Karl **Fabini**, Porrentruy;
- Maj Pierre **Hubleur**, Bressaucourt;
- Cap Philippe **Beuret**, Brügg;
- Plt Pierre **Cattin**, Neuchâtel;
- Plt Antoine **Meier**, Porrentruy;
- Plt Pierre **Meyer**, Porrentruy.

10. Message de la Société Suisse des Officiers

Le col EMG Stephan Holenstein, président de la Société Suisse des Officiers, adresse à l'Assemblée les salutations du comité de la SSO. Il présente les réformes en cours à la Société Suisse des Officiers. Il explique en particulier que, suite à l'adoption des nouveaux statuts par la dernière assemblée des délégués, la réforme de la SSO est actée. Il s'agit maintenant de la mettre en œuvre. Le col EMG Holenstein s'exprime également sur la mise en œuvre du DEVA et sur la problématique du service civil. Enfin, il explique la position de la SSO concernant la loi sur les armes et invite à rejeter le projet de loi.

11. Espace muséal des troupes jurassiennes

Le col Walter von Kaenel présente l'Espace muséal des troupes jurassiennes. Les travaux

d'aménagement ont débuté à fin septembre 2018 et doivent s'étendre jusqu'au deuxième trimestre 2020. Selon le col Walter von Kaenel, les troupes jurassiennes ont représenté un trait d'union unique entre les différentes parties de la région jurassienne, au-delà des changements politiques et institutionnels qui ont pu y intervenir. Le nouvel Espace muséal est d'autant plus intéressant qu'il contribue à mettre en évidence un pan de l'histoire jurassienne qui ne figure pas dans les musées du Jura et du Jura bernois. L'Espace muséal des troupes jurassiennes se veut l'expression de ce long parcours commun au Jura bernois et à la République et Canton du Jura.

Le financement est sur le bon chemin. Toutefois, le col Walter von Kaenel souhaite que les sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois apportent une contribution financière de 10 000 francs chacune. La Société des Officiers du Jura bernois a accepté en 2018 le versement de ce montant. La même demande est faite à l'Assemblée.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de soutenir l'Espace muséal des troupes jurassiennes par un don de 10 000 francs, versés en deux fois, soit 5000 francs en 2019 et 5000 francs en 2020.

12. Cotisations et budget 2019

Le cap Yan Lapaire présente le budget 2019 :

Produits

Cotisations	5900.00
Bulletin SJO	500.00
Subvention cantonale + SAT	4000.00
Revenus capitaux	0.00
Produits divers / dons	200.00
Total Produits	10 600.00

Charges

Charges ordinaires	
Assemblée générale	3000.00
Cotisations RMS	1000.00
Cotisations SSO	2400.00
Frais administratifs	850.00
Frais postaux et banque	350.00
Frais divers	1000.00
Prix SJO	0.00
Activités SJO	2000.00
Total charges ordinaires	10 600.00

Charges extraordinaires

Don Espace muséal des troupes jurassiennes	5000.00
Total charges extraordinaires	5000.00

Bénéfice / perte - 5000.00

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

13. Activités 2019

Le programme d'activités 2019 a été communiqué via le courrier de début d'année du président.

Les activités prévues en 2019 sont:

17.05 Tir SJO: Stand tir de Bassecourt

17.08 Sortie VTT: Secteur Ajoie

05.09 Tir pistolet:

Stand de tir de Saignelégier

20.09 Tir de combat:

Place d'armes de Bure, Varieu

27.09 Visite de l'Académie de police:

Savatan

09.11 Repas de Saint-Martin:

Château de Miécourt

07.12 Apéritif de fin d'année:

Secteur Franches-Montagnes

Le nouveau concept annuel de tir, lequel débouche sur un challenge de tir, a été lancé en 2018. Dany Contreras présente les résultats:

Tir SJO (04.05.2018, Bassecourt):

Rang	300 m	200 pts
1	Col EMG Philippe Seuret	176
2	Lt Olivier Schaller	175
3	Renaud Houmard	174

Tir SJO (04.05.2018, Bassecourt):

Rang	25 m	200pts
1	Cap Dany Contreras	197
2	Plt Pascal Docourt 1	93
3	Col Charles Juillard	188

Tir pistolet (06.09.2018, Saignelégier):

Rang	25 m	200 pts
1	Cap Dany Contreras	154
2	Maj Marc Meier	145
3	Plt Pascal Docourt	136

Tir de combat (21.09.2018, Bure):

Rang	Box 30 m	200 pts
1	Cap Gérard Guenat	154
2	Plt Stéphanie Girardin	145
3	Maj Marc Meier	136

Challenge SJO 2018:

Rang	Tireur	B	S	B/V	Total
1	Cap Dany Contreras	354	154	-	508
2	Plt Pascal Docourt	335	136	-	471
3	Maj Beat Leuenberger	169	136	128	433

14. Prix SJO

En 2019, la SJO décerne son prix qui récompense un travail portant sur la sécurité, l'histoire ou la technique militaire. Les récipiendaires doivent être originaires ou nés dans le canton du Jura ou le Jura bernois. Le jury a décidé cette année de remettre le prix SJO d'une valeur de 2000 francs à Samuel Embleton pour sa bande dessinée « Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD ». Le col Hervé de Weck présente le lauréat et son travail.

« Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD », publiée par les Editions Cabédita à Bière, est la première bande dessinée de Samuel Embleton. La bande dessinée, un support moderne et attrayant, permet de sensibiliser un large public – plus particulièrement les jeunes générations – à des problèmes qui, sans les images et le talent du dessinateur, le rebuteraient ou le laisseraient indifférent.

Né en 1992 à Yverdon, Samuel Embleton a vécu à Prêles dans le Jura bernois. Il est bilingue français-anglais et se débrouille en allemand. Il a appris à dessiner avec son père Gerry Embleton, un illustrateur britannique reconnu au niveau international pour ses illustrations historiques. Depuis le début de l'année 2014, Samuel Embleton travaille comme illustrateur indépendant. À côté de son travail d'illustrateur, il a fait un stage d'une année dans le design, réalisé des mannequins grandeur nature pour des musées en Suisse et à l'étranger, travaillé à la restauration d'armes et d'armures anciennes, effectué un stage comme reporter d'images dans une télévision locale. En 2015, le Département de la défense lui a donné mandat de croquer des scènes dans une école de recrues.

Comment résumer « Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD » ? En excursion au Largin sur le territoire de la commune de Bonfol avec ses parents en 2017, un enfant se retrouve soudainement projeté cent ans en arrière, une aventure onirique inattendue. À travers ses yeux, on découvre la vie des soldats mobilisés au Largin, des anecdotes qui révèlent la peur, la frustration, les bons moments, les confrontations, les instants tragiques et l'ennui. Une vie dure pour les soldats et les familles quelque part en Suisse, pourtant ponctuée de moments insolites, surprenants, voire comiques.

La seconde partie de « Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD » se veut pédagogique. Elle montre comment la Suisse a vécu ces années difficiles. Elle donne des réponses, également en images, aux questions que peuvent se poser ceux et celles sous les yeux desquels se déroule une sorte de diaporama de la défense suisse.

Le col Hervé de Weck a eu vent du travail de Samuel Embleton grâce à ses dessins que le Département de la défense avait mis en ligne sur son site et il a ensuite eu le plaisir de lui servir de conseiller historique. Samuel Embleton manifeste les qualités propres aux Jurassiens connus comme horlogers et micro-mécaniciens : amour du travail bien fait, souci de la précision, soin du détail. Il n'en oublie pas pour autant l'esprit de synthèse et les grandes perspectives. Il souhaitait des textes retraçant d'une manière concrète des situations et des faits. Il souhaitait surtout disposer d'un maximum de photos prises en Ajoie, à Bonfol et au Largin.

« Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD » fait partie d'un vaste projet. C'est le premier tome d'une série qui vise à favoriser l'intérêt pour l'histoire suisse, à l'échelle nationale, cantonale et régionale. Le tome 2, actuellement en préparation, sera consacré à la Seconde Guerre mondiale en

Suisse. Le SJO espère que cette série deviendra un outil pédagogique incontournable aux niveaux primaire et secondaire.

15. Divers

Le maj Marc Meier présente le projet de dépôt et de mise en valeur du vestige de la Sentinelle des Rangiers au Musée du Mont-Repais à La Caquerelle. Le Groupe d'Histoire du Mont-Repais et la Commune de La Baroche lancent une souscription publique visant à contribuer au financement du projet. Tous les dons sont les bienvenus.

La parole n'étant plus demandée, le président adresse quelques remerciements: à la Clinique du Noirmont et la Commune du Noirmont

pour leur accueil, aux invités et aux membres SJO pour leur présence, aux membres du comité pour la parfaite organisation de l'assemblée et à l'of spéc Jérémie Cortat, photographe du jour. Enfin, le président informe que la prochaine assemblée générale est fixée au samedi 21 mars 2020 dans le district de Delémont.

Après la fin de la partie statutaire de l'assemblée, Monsieur le Docteur Nicolas Durand, fondateur et CEO de la start-up Abionic SA, présente une très intéressante conférence intitulée: «Abionic SA: une start up hightech avec un management inspiré de l'armée suisse».



Z.I. Les Grandes Vies 38
2900 PORRENTROY
Tél. 032 466 24 62
Fax 032 466 14 82



Rue Victor-Helg 8
2800 Delémont

Tél. +41 32 422 30 51
E-mail : sconcept@sconcept.ch
www.sconcept.ch



WILLEMIN-MACODEL
YOUR ADVANCED MACHINING SOLUTIONS

Dernier bivouac pour le colonel Roland Jean-Richard, un Bruntrutain légionnaire

Col Hervé de Weck

Roland Jean-Richard, dit Bressel, naît à Porrentruy le 30 octobre 1929. Son père Charles, originaire de La Sagne, est encaisseur à la Banque Populaire Suisse à la rue du Temple, puis laitier à la Grand-Rue, à l'époque où l'on va chercher son lait avec un bidon à la laiterie. Il a également été le tenancier du Cercle de l'Union. Après son école primaire et son progymnase à l'École cantonale, Roland fait un apprentissage de commerce à la Municipalité de Porrentruy. Il suit les cours de l'École professionnelle commerciale dirigée alors par le professeur Ali Rebetez, colonel de milice. Il obtient son diplôme, « libre de tout engagement », selon le certificat signé par Xavier Billieux, secrétaire municipal.

L'un de ses meilleurs camarades, Antoine Barthe le fait engager chez Lucien Vallat, agent Ford à Porrentruy, puis Roland part à l'école de recrue... Un jour, le jeune homme, qui « s'est consenti une avance sur salaire imprévue par les patrons », traverse la frontière, se retrouve à Paris, sans un sou. Alors qu'il divague en bord de Seine, il rencontre un agent de police à qui il demande : « La Légion, c'est où ? » A quatre-vingts ans, Roland Jean-Richard était incapable de

mettre en évidence l'origine de cette question : livre, film, influence occulte d'un Bruntrutain, « l'AlPone¹ » Chavannes, employé au garage Ford et ancien légionnaire ?

Il se présente au fort de Vincennes le 22 février 1949, mais il est viré illico, parce que trop jeune (dix-neuf ans dans quatre mois). Il se représente le 23 et demande à voir le « directeur »... Un capitaine le reçoit, qui lui fait signer une demande d'engagement provisoire. Puis c'est le bas-fort Saint-Nicolas à Marseille et Sidi Bel-Abès. Test auto, transmission, dactylographie où il brille. Incorporé à la compagnie d'accueil comme dactylographe puis muté dans un bureau de l'état-major, sans avoir fait le moindre jour d'instruction militaire ! Deux ans plus tard, un lieutenant, qui remplace le chef de bureau en permission, lui demande où il a fait son instruction militaire. La réponse ne l'empêche pas de proposer Roland Jean-Richard pour le peloton des élèves-caporaux. Celui-ci, qui doute de sa réussite – il ne connaît rien au métier – termine le stage et, contre toute attente, en sort premier. Affecté d'office au peloton d'élèves-sous-officiers, il est sergent quatre mois plus tard à la fin 1952.

¹ Surnom dérivé, semble-t-il, d'Al Capone. Alphonse Gabriel Capone (Alfonso Capone en italien), dit Al Capone, né à Brooklyn (New York) le 17 janvier 1899 et mort à Miami Beach (Floride) le 25 janvier 1947, est un des plus célèbres gangsters américains du XX^e siècle.

La carrière de Roland Jean-Richard à la Légion étrangère

- À sa demande, incorporation au bataillon de marche N° 1 de la Légion étrangère en renfort dans le massif des Aurès (janvier 1955).
- Novembre 1955, promu sergent-chef et commandant d'un poste isolé (2 sous-officiers, 30 caporaux-chefs, caporaux et légionnaires, soit 1 Suisse, 1 Espagnol et 30 Allemands).
- Début 1956, affectation au Bureau statistique d'Alger.
- Fin 1957, retour en opération (5^e compagnie du 3^e régiment étranger d'infanterie), Croix de guerre avec citation à l'ordre de la brigade.
- 1960, sous-officier de carrière, affecté à la Sécurité militaire dans la zone Nord-Algérois. Après le putsch du général Challe, Roland Jean-Richard est affecté dans le Jura à Lons-le-Saunier au 60^e régiment d'infanterie.
- 1963, admis à l'École de l'infanterie, adjudant en octobre, sous-lieutenant le 1^{er} août 1964. Retour au 60^e régiment d'infanterie pour y payer son galon.
- Lieutenant le 1^{er} août 1966, il rejoint le 3^e régiment étranger d'infanterie à Madagascar. En cours de séjour, il commande un détachement en Grande Comore. De retour sur la Grande île, il devient directeur de stage « Snipers ».

Sur les conseils de son colonel, Roland Jean-Richard, alors âgé de 38 ans, s'oriente vers les services administratifs et financiers de la 4^e brigade motorisée à Beauvais, dont le chef de corps envisage de lui confier le commandement d'une unité, dès sa



Roland Jean-Richard, sous-officier.

promotion au grade de capitaine. En 1971, il prend le commandement de la compagnie des services du 1^{er} étranger dont l'effectif réglementaire est de 340 militaires, dont 220 présents. Après le départ du titulaire, il devient, pour une année, chef des services administratifs et financiers du 1^{er} étranger puis, dans la même fonction, de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère à Djibouti (1975-1977) enfin, en 1978, de l'École de l'infanterie à Montpellier. Le 1^{er} octobre 1982, promotion au grade de lieutenant-colonel. Il fait un stage au Centre de formation des journalistes de Paris, parce que le général

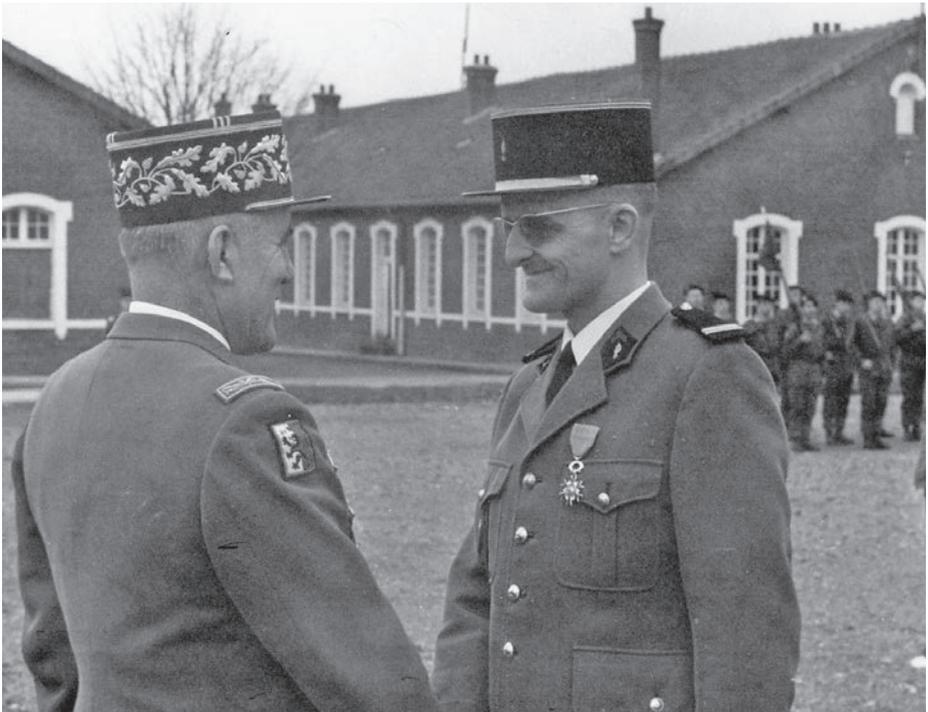
commandant la Légion étrangère lui demande de prendre le poste d'officier chargé de la communication.

En 1985, Roland Jean-Richard quitte l'active. Le 1^{er} octobre 1989, il est promu au grade de colonel dans le cadre technique et administratif, section État-major. Le colonel Roland Jean-Richard a rejoint le dernier bivouac le 19 décembre 2018, comptant 36 ans et 6 mois de service, dont 22 à la Légion étrangère. Titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade, de la Croix du combattant volontaire, il est officier dans l'Ordre national du Mérite.

Pour lui, seule la Légion étrangère, institution française multiraciale, permet, quelles que

soient les origines sociales, culturelles ou professionnelles de l'intéressé, de gravir les échelons dans la hiérarchie. D'autres pays ont tenté l'expérience d'une Légion étrangère, sans jamais connaître le succès. Concernant les quatorze années passées dans l'Armée française régulière, il soulignait le bonheur qu'il a eu, à trois reprises, de servir au 60^e régiment d'infanterie à Lons-le-Saunier, avec des appelés du cru, des Jurassiens français, excellents soldats.

Membre de la Société jurassienne des officiers depuis 2010 et âgé de plus de quatre-vingts ans, il avait tenu à participer à la journée marquant le centième anniversaire de la Société en 2013. Ses voisins de table se souviennent de son allant, de son charisme et de sa verve.



Le lieutenant Jean-Richard (premier-lieutenant en Suisse) décoré.

360^c

COMTE Entreprise Générale SA

Route de Moutier 93 | 2800 Delémont | T 032 422 15 23 | 360comtesa.ch

La position fortifiée Vorbourg – Soyhières 1874-1995

Maj Dimitry Queloz

Le nouvel ouvrage du colonel Hervé de Weck sur les fortifications de la région Vorbourg – Soyhières, préfacé par le brigadier Guy Vallat et publié par la Société jurassienne des officiers, met en évidence l'importance stratégique de l'axe Delémont – Laufon – Bâle où ont été érigés, au cours des siècles, de nombreux châteaux, tours, bunkers et autres forts. Creusé dans la roche par la Birse, le couloir joue en effet un rôle majeur pour les princes-évêques au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, puis pour le canton de Berne au XIX^e siècle. Il devient un fuseau d'attaque possible durant les 75 ans de tensions et de guerres entre l'Allemagne et la France.

Durant la Belle Époque, l'État-major général suisse considère la France, à ses yeux, avide de revanche contre l'Allemagne victorieuse en 1870, comme la principale menace, sans pour autant écarter totalement l'hypothèse d'une action allemande en Suisse. Dans plusieurs des scénarios envisagés, le Jura bernois joue un rôle important. Malgré cette crainte, aucune fortification permanente n'est construite. Seules des fortifications de campagne sont prévues, que les compagnies du landsturm devraient réaliser en cas de menace imminente.

Au début de la Première Guerre mondiale, la région Bâle – Jura bernois, aux confins des lignes françaises et allemandes, constitue le centre de gravité de la première concentration de l'armée. La moitié des forces, six

divisions, y est engagée ! Cette importance se réduira en 1915, avec l'entrée en guerre de l'Italie. Le massif alpin devient alors le pivot central de l'armée. Cela explique peut-être que les fortifications prévues avant guerre dans le Nord-Ouest de la Suisse ne sont que partiellement réalisées.

Les années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale

Après l'arrivée au pouvoir des nazis en Allemagne, la possibilité d'une guerre redevient d'actualité, la Suisse réarme et entreprend un important effort de renforcement de sa défense. Le III^e Reich est alors considéré comme la menace principale. En 1936, le commandant de corps Guisan, futur général, prend secrètement de premiers contacts avec les militaires français en vue d'une coopération militaire en cas d'offensive allemande à travers la Suisse pour contourner la ligne Maginot par le Sud. La région du Gempen, au sud de Bâle, est au centre des planifications qui seront poursuivies dans ce cadre jusqu'à la fin de la « drôle de guerre ».

Le Service des fortifications, supprimé après la Première Guerre mondiale, est remis sur pied. Il développe une conception générale et des plans de réalisation qui donnent la priorité à la construction d'ouvrages sur les frontières, puis à l'intérieur du pays. Dès 1937, les premières fortifications sont réalisées dans le Jura bernois, à l'Est des Rangiers. Comme partout ailleurs dans les régions

frontières, ces fortifications, qui doivent être réalisées à bon marché, ont une mission limitée de barrage. Elles se composent généralement d'un ouvrage, assurant des feux de flanquement, et d'un contre-ouvrage qui se couvrent mutuellement, d'un objet miné et d'un barrage antichar.

La position Vorbourg – Soyhières, qui comprend cinq ouvrages, dont quatre sous roc, est un bel exemple concret de ce modèle. Elle constitue le dernier élément d'un complexe plus général de neuf fortifications échelonnées en profondeur sur le fuseau Bâle – Laufon – Delémont. La configuration du terrain stimule l'imagination. Un système de barrage mobile permet de bloquer le lit de la Birse lorsqu'il est asséché, tandis que la paroi de la falaise située sous la chapelle du Vorbourg est minée, permettant, le cas échéant, de bloquer sous des tonnes de rochers la route en contrebas. Le fort de Plainbois abrite l'artillerie principale de la position, deux canons de 7,5 cm.

Pour assurer la surveillance, voire l'exploitation en cas d'urgence, des fortifications suisses, le Conseil fédéral décide de créer, en 1936, 14 compagnies de volontaires, qui seront engagées dès 1938, à la suite de la crise des Sudètes. Ces compagnies sont remplacées en 1942 par le Corps des gardes-fortifications (CGF), militaires professionnels. La compagnie 3, dont le PC est situé à Delémont, s'occupe du secteur du Jura bernois. En 1982, elle devient secteur de fortification 113. En 2004, le CGF est supprimé et intégré dans la Sécurité militaire.

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, les fortifications des régions frontalières sont exploitées par les brigades frontière créées en 1938. Ces troupes ont pour missions de couvrir la mobilisation de campagne, puis de mener un combat retardateur en cas d'invasion. A partir de 1939, elles renforcent leurs secteurs d'engagement en construisant de

nombreux ouvrages de campagne ou semi-permanents qui viennent s'ajouter aux fortifications permanentes. Le Jura bernois est compris dans le secteur de la brigade frontière 3.

La Guerre froide

Après la Deuxième Guerre mondiale, la menace allemande est remplacée par la menace soviétique. Les brigades frontière et leurs fortifications gardent toute leur importance. Toutefois, de profondes transformations sont nécessaires. Certains ouvrages sont abandonnés, les autres modernisés. Des armes antichars plus performantes et de nouvelles mitrailleuses sont installées, les systèmes de ventilation sont équipés de filtres contre les poussières radioactives, les camouflages adaptés pour faire face aux nouveaux moyens de repérage. D'autres infrastructures, postes de commandements, abris pour la troupe, sont enterrées.

Toutefois, l'apparition des tubes roquettes et des missiles antichars modifie l'emploi de la fortification, tout comme l'adoption de la doctrine de 1966. Cette dernière donne davantage d'importance à la mobilité de l'armée et les investissements sont essentiellement faits au profit de la mécanisation.

Dans les années 1980, les fortifications classiques sont remplacées par les monoblocs, cubes de béton enterrés et contenant soit des lance-mines bitubes de 12 cm, soit deux canons de 15,5 cm. C'est ainsi que trois monoblocs bitubes sont installés dans la région de Delémont. Avec un équipage d'une quinzaine d'hommes, ces installations disposent de la puissance de feu d'une batterie d'artillerie. Dotées de munitions Strix, elles sont en mesure d'effectuer des tirs antichars indirects.

Après la chute de l'URSS, la volonté de retirer les dividendes de la paix et l'apparition

des armes de précision conduisent à la suppression des 13 000 fortifications suisses. Ces dernières, qui représentent un patrimoine architectural, technique et militaire d'importance nationale, font alors l'objet d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur de la part de diverses associations, souvent

régionales. C'est ainsi que s'est constituée en 1997 la Fondation pour le patrimoine militaire Brigade frontière 3, remplacée, à partir de 2014, par l'Association FORTINS-JURA. CH qui ont acheté, restauré et ouvert au public divers ouvrages dont cinq situés dans le secteur Vorbourg – Soyhières.

-----Découper ici-----



**La position fortifiée
Vorbourg – Soyhières 1874-1995**
Hervé de Weck

Bulletin de commande

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____

Localité: _____

passer commande de _____ exemplaire(s) de *La position fortifiée Vorbourg – Soyhières (1874-1995)*, CHF 30.- (frais d'emballage et de port non compris).

Date: _____

Signature: _____

A adresser à Hervé de Weck, route de Fontenais 17, 2900 Porrentruy
(E-mail : herve.deweck@bluewin.ch)



L'imprimerie proche des Jurassiens



graphisme

édition

brochures

identité visuelle

imprimés

photocopies

impression numérique

faubourg saint-germain 5a · tél. 032 466 28 28 · info@demotec.ch · www.demotec.ch

Le groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13

Br Guy Vallat



L'insigne du groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13.

Il y a parfois des décisions logiques qui semblent couler de source et qui immédiatement suscitent l'adhésion. Ainsi, le 30 mai 2018 à Delémont, en présence d'un public nombreux et des autorités cantonales, a été célébré la naissance du groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13. Placé sous le parrainage de la République et Canton du Jura, il recevait alors son étendard des mains de Madame le ministre Nathalie Barthoulot, cheffe du département de l'intérieur.

Décision facile et heureuse portée par cette région, ses autorités et tant de personnalités qui se sont investies au rythme des réformes successives dans le but de soutenir l'utilité des animaux au sein d'une Armée moderne, d'appuyer les investissements nécessaires à la formation, à l'engagement et à l'équipement de cette force.

Ce bataillon reste en effet irremplaçable dans l'accomplissement de certaines tâches spécifiques qu'une armée doit pouvoir assumer dans l'environnement sécuritaire et hyper technologique qui est le nôtre aujourd'hui. Un bataillon donc pas tout à fait comme les autres. Ici, plus qu'ailleurs, on le perçoit aisément, le cœur bat plus fort. Car nous touchons ici à nos racines, à nos origines, à nos mythes aussi. Plus que la création d'un corps de troupe, cette cérémonie symbolisait en quelque sorte le renouvellement d'une ancestrale alliance pour le meilleur et parfois aussi pour le pire entre l'homme et l'animal au service de notre sécurité collective.

Entre tradition et modernité, entre folklore et nécessité, l'homme et l'animal travaillent ensemble. Ici les émotions s'expriment plus fortement car ici l'on est militaire avec passion, toujours.

Organisation du groupe

Le groupe, placé sous le commandement du Lt col Simon Zysset, est subordonné au Centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée conduit par le col EMG Antonio Spadafora. Un des 10 commandements de la Formation d'application de la logistique.

Le bataillon est constitué d'un état-major, de 3 colonnes du train qui rassemblent 650 soldats et 400 chevaux (franches-montagnes et mulets), d'une compagnie des conducteurs de chiens qui compte 250 soldats et 150 chiens ainsi que d'une compagnie vétérinaire qui dispose de 200 soldats.

En écho aux légitimes préoccupations actuelles, notons que trois compagnies parmi les cinq dont dispose le bataillon sont placées sous le commandement de femmes et que d'autres, particulièrement nombreuses, y font leur service. Quel élan pour une formation réputée conservatrice ! La force de cette formation tient dans sa rusticité. C'est en effet cette caractéristique-là qui lui donne la capacité à être engagée dans n'importe quelle condition. Sa mise en œuvre et son emploi sont simples, ce qui lui

permet d'être réactive et adaptable. Ses besoins en maintenance et en ravitaillement sont relativement faibles, ce qui lui procure l'indépendance et la durabilité nécessaires à de nombreuses missions... et en plus elle est écologique !

Les colonnes du train : moyen de transport et de patrouille

Les colonnes du train 13/1-2 et 3 sont « traditionnellement » engagées pour assurer des transports au profit de la population, des autorités civiles ou d'autres formations militaires à l'engagement. Dans n'importe quelles conditions, là où tout autre moyen de transport devient inutilisable, le cheval, dans les pas de la femme ou de l'homme qui le précède, est capable de transporter une charge de 100 kg durant de longues heures.

Qu'il s'agisse d'évacuation de matériaux ou de ravitaillement en biens de première nécessité, ces unités constituent pour l'Armée le moyen « du dernier kilomètre ».

Dans le cadre de la surveillance de secteurs, de zones difficiles d'accès, boisées ou fortement compartimentées, les colonnes du train peuvent également être engagées sous la



Maître-chien et son animal.

formes de patrouilles montées dans des missions de longue durée visant à surveiller, à observer, à contrôler ou à rechercher des renseignements en complément d'autres moyens motorisés militaires ou civils.

Le développement de cette compétence opérationnelle, son adéquation avec les moyens, armements et systèmes à disposition et son intégration dans les réflexions sur les capacités futures de notre armée doivent constituer l'une des priorités en matière de développement du train.

Des chiens de sauvetage et de défense

Si le cheval et la pertinence de sa présence au sein de l'Armée constituent un sujet qui suscite régulièrement le débat, l'engagement de chiens dans le cadre de missions militaires a depuis toujours été reconnu et accepté. Aujourd'hui, c'est à la compagnie de conducteurs de chiens 13/5 qu'incombent ces engagements. Cette unité de milice à disponibilité élevée (MADE) dispose de deux compétences spécifiques¹.

La première est celle des chiens de sauvetage engagés pour la recherche de personnes. Rapidement engageables, ces équipes sont aptes à collaborer efficacement avec les autorités civiles et avec les autres organisations de sauvetage. Afin de maintenir leurs capacités, maîtres et chiens se perfectionnent régulièrement hors service dans le cadre de formations assurées par REDOG².

La seconde compétence dont dispose cette unité est celle des chiens de défense pour la garde d'infrastructures sensibles, la surveillance de périmètres, la fouille de bâtiments, le contrôle de circulation ou l'escorte. Le chien de défense n'est pas un moyen de

¹ Les compétences en matière de recherche d'explosif ou de recherche de stupéfiants sont exclusivement limitées aux formations militaires professionnelles telles que par exemple la police militaire.

² REDOG Société suisse pour chiens de catastrophe.

combat, il est plutôt capteur, donneur d'alerte et moyen de contrainte proportionnel.

La coopération entre l'Armée et les autorités civiles est très étroite dans ce domaine. Le centre de compétences du Sand peut compter sur des spécialistes maîtres-chiens capables de décoller dans les six heures suivant l'alarme pour aider les corps de secours en cas de catastrophe.

Soins aux animaux et lutte contre les épizooties

L'autre compagnie du groupe à avoir été déclarée unité de milice à disponibilité élevée (MADE) est la compagnie vétérinaire 13/4.

À cette compagnie incombent deux tâches principales. La première est celle de maintenir en bonne santé les animaux du groupe.

Médecins vétérinaires et soldats vétérinaires administrent aux animaux les premiers soins sur le lieu de l'engagement et exploitent 24 heures sur 24 une clinique vétérinaire.

Les maréchaux-ferrants disposent quant à eux de forges mobiles leur permettant de travailler de manière plus décentralisée.

Mais la compétence clef de cette unité est vraisemblablement sa capacité à combattre les épizooties. À la demande des autorités civiles dans le cadre d'engagements subsidiaires, cette unité est capable de barrer, de nettoyer et de désinfecter plusieurs zones contaminées.

L'avenir

Les fondateurs ont présidé à la création du groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13.



Exercice d'engagement de chiens de défense.

Il condense une page importante de notre histoire, mais soyons convaincus qu'il est aussi une belle ligne de notre avenir. Se remettre en question, regarder vers l'avant, développer, c'est découvrir des tendances, des défis et des évolutions possibles.

Les préoccupations qui parcourent nos sociétés sur le bien-être animal et sur l'éthique de son engagement dans le travail sont d'ores et déjà intégrées mais nous aurons vraisemblablement encore davantage à le faire dans l'avenir.

L'intrusion de moyens techniques en réseau tels que drones, capteurs ou caméras

« embarquées » est naturellement prévisible dans ce domaine également. Ils renforceront l'efficacité et la réactivité des patrouilles à cheval ou des équipes maître et chien. Il nous appartient de suivre et peut-être même d'anticiper ces évolutions sans perdre cette rusticité et cette flexibilité qui constituent notre force.

Et finalement qui sait, demain peut-être, d'autres espèces feront leur entrée au groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13. Si le temps des pigeons voyageurs est certainement révolu, un article relatait dernièrement les essais réalisés avec des souris et des abeilles dans la recherche d'explosifs.



Une formation du train en action !



Opération d'un animal dans une clinique vétérinaire.



30 mai 2018: Le groupe vétérinaire et animaux de l'Armée 13 défile dans les rues de Delémont.



HERTZEISEN

COMBUSTIBLE SA

2926 Boncourt - 2855 Glovelier / Tél: 032 426 69 47 / email: info@hertzeisen-combustibles.ch

Exercice Réseau national de sécurité 19 (ERNS 19)

Marc Meier

Dans *Le dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo, le héros, à qui le prêtre vient annoncer le rejet du dernier recours et lui demande s'il est préparé, répond d'une voix faible: Je ne suis pas préparé, mais je suis prêt. Il est légitime de se demander, dans un tout autre contexte, celui de la défense de notre pays contre les actes terroristes, si nous sommes préparés et si nous sommes prêts. Avant de répondre à cette question, vous découvrirez les efforts faits ces dernières années dans notre pays, par les instances diverses, pour faire face à cette menace diffuse mais qui peut frapper à tout moment là où on l'attend le moins.

En lisant la presse de boulevard et même la presse plus sérieuse, on entend souvent de la bouche de certains politiciens, certes plutôt à gauche de l'échiquier politique, que l'Armée suisse se cherche des missions et qu'il est temps de mettre au rebus les chars et autres armes d'un autre temps, pour faire face aux nouvelles menaces que sont le terrorisme et la cybercriminalité. Sans vouloir entrer dans les détails, puisque ce n'est pas le but de notre propos, il est facile de démontrer qu'une menace n'en exclut pas une autre. Elle ne fait que s'y ajouter, comme la crème sur un mille-feuille. J'en veux pour preuve que l'arrivée des mousquets n'a pas exclu les armes blanches et que l'aviation n'a pas supplanté l'artillerie. Ainsi donc, la lutte contre le terrorisme – qui soit dit en passant n'a pas été inventé le 11 septembre 2001 – n'est pas une autre mission pour

l'Armée suisse, mais bien une mission d'importance supplémentaire.

L'Armée suisse n'a d'ailleurs pas le monopole de la sécurité, bien au contraire. Et dans le domaine particulier de la lutte contre le terrorisme, ce sont les autorités civiles qui sont à la manœuvre, l'armée n'étant engagée que subsidiairement, quand les forces de l'ordre civiles, polices cantonales et corps des gardes-frontières notamment, ne sont plus en mesure de remplir leur mission, faute d'effectifs suffisants. Les cantons peuvent donc, dans ces cas, faire appel au Conseil fédéral qui attribue un certain nombre de ressources militaires qui seront subordonnées aux autorités civiles des cantons en ayant fait la demande. Ce type de demande est déjà récurrent pour organiser des manifestations d'ampleur comme la Fête fédérale de lutte, la Fête des Vignerons ou encore les courses de ski alpin à Wengen ou Crans-Montana.

Conscient de la menace, le Conseil fédéral a mis en place le Réseau National de Sécurité (RNS). Ce réseau comprend tous les acteurs suisses liés à la sécurité. Parmi la trentaine d'acteurs recensés, citons la délégation du Conseil fédéral pour la sécurité, la Conférence des directeurs des départements cantonaux de Justice et Police, la Conférence des commandants des polices cantonales, le Corps des gardes-frontières, le Ministère public de la Confédération, les différents organes de

conduite des grandes villes suisses, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire, bien sûr l'Armée suisse avec toutes ses composantes logistiques, de conduite et d'engagement, mais également les pays étrangers voisins comme la France et l'Allemagne. Il ne manque guère que le baron de Cœuve et le taupier de Miécourt!

Dans ce contexte, un exercice a été mis sur pied en automne 2019 qui devait documenter notamment les points suivants :

- La Suisse est-elle en mesure de faire face à une menace terroriste durable ?
- Comment la collaboration fonctionne-t-elle entre les organes de gestion des crises de la Confédération, des cantons et des tiers ? Ces mesures sont-elles coordonnées au sein d'une stratégie commune ?
- Ces organes sont-ils rapidement à pied d'œuvre ? Peuvent-ils tenir sur la durée ?
- Les plans et mesures actuels suffisent-ils à couvrir des situations liées au terrorisme ?

Le but était également de déterminer, au niveau politique et opérationnel, les compétences entre les organes de conduite de la Confédération, des cantons et des tiers et impliquer à tous les échelons les exploitants des infrastructures critiques (centrales nucléaires, raffineries, centrales de contrôle du trafic CFF...). Naturellement, chaque acteur avait des objectifs à tenir et l'Armée suisse n'était pas en reste. En dehors de l'élaboration des options militaires stratégiques, elle devait assurer en permanence sa capacité de conduite et fournir dans le cadre du renseignement intégré (entre les différents acteurs) ses propres contributions en vue d'établir une appréciation intégrale de la situation. Mais elle devait également vérifier

sa capacité à durer en termes de matériel et de personnel durant 3 mois!

À la lecture de ces lignes, on constate immédiatement la complexité de l'organisation, mais qu'il serait faux de la qualifier de « machin » puisqu'en fait toutes ces instances existent et qu'elles devraient, le cas échéant, travailler en bonne entente afin d'atteindre ensemble un seul but : assurer la sécurité de la population suisse.

Afin de tester et tirer les enseignements nécessaires à l'atteinte du but fixé, un scénario pour l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS 19) a été établi en 2017 déjà. Ce scénario a été validé par pas moins de deux Conseillers fédéraux, à savoir M^{me} Sommaruga, alors cheffe du Département fédéral de Justice et Police, et M. Parmelin, chef du Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports, avant qu'il ne parte à l'Economie. Voici donc la situation fictive avec laquelle les différents acteurs ont travaillé.

Une nouvelle secte religieuse à l'agenda global, nommée Front de libération global (FLG) rejette le système établi et le capitalisme globalisé. Elle accuse les grandes puissances globalisées et les organisations supra-étatiques comme l'ONU d'avoir réduit le monde à un « empire impie de Mammon¹ ». Le FLG veut instaurer un nouvel ordre mondial basé sur un État utopique où « possession et cupidité » seront bannies. Cette secte attire des personnes de toute culture, mais surtout les déçus du système. Sa conduite stratégique et idéologique est assurée par la « Triade des Éclairés ». Cette organisation terroriste a une structure horizontale, décentralisée et informelle. Ainsi,

¹ Dans le Nouveau Testament de la Bible, Mammon est la richesse matérielle, qui est personnifiée en divinité, à laquelle les hommes sont susceptibles de vouer leur vie. « Aucun homme ne peut servir deux maîtres : car toujours il haïra l'un et aimera l'autre. On ne peut servir à la fois Dieu et Mammon », Mathieu 6:24. Il serait un des trois princes de l'Enfer soumis à Lucifer.

chacun peut se réclamer du FLG et agir en son nom. Le FLG finance ses actions par la fabrication et la vente de stupéfiants en tous genres ainsi que par la cybercriminalité. Sa logistique est assurée par les bandes criminelles connues et établies en Europe de l'Est. On voit donc que ce scénario, même si les appellations peuvent prêter à sourire, fait écho à des idéologies et des actes usités.

Naturellement, le FLG a besoin d'une base arrière et de repli pour planifier et organiser en toute sérénité ses actions délictueuses. Et il a trouvé l'endroit idéal en République agrarienne libre (RAL), État failli contrôlé par des organisations criminelles. Que va-t-il donc se passer maintenant ?

Eh bien, en octobre 2016, le FLG a perpétré des attentats contre les places financières de Londres et Francfort. Les autorités européennes demandent à la RAL d'empêcher et de dissuader les activités du FLG sur son territoire. Elles recevront une fin de non-recevoir, raison pour laquelle l'ONU imposera des sanctions à la RAL en mai 2017. Dès lors, les appels du FLG à commettre des actes terroristes dans les pays industrialisés seront incessants.

C'est dans ce contexte que surviennent des actes de terrorisme et de sabotage coordonnés le 16 novembre 2017 en Suisse. Des pylônes de la centrale nucléaire de Mühleberg sont dynamités, mais on évite de justesse une catastrophe liée à la défaillance du circuit de refroidissement. Genève est le théâtre d'une prise d'otage à l'ONU

et d'une attaque à la bombe dans une gare du CEVA. On dénombre près de 30 morts et plus de 200 blessés. Mais on arrive, lors de la libération des otages, à faire prisonnier 3 membres du FLG. À Emmenbrücke (LU), on démantèle une cellule qui attendait du matériel radioactif en provenance d'un hôpital de la RAL, afin de fabriquer une bombe sale au césium 137.

Le Conseil fédéral renforce les contrôles aux frontières et met jusqu'à 1000 hommes à disposition des autorités civiles pour les renforcer. En septembre 2018, deux politiciens suisses, un Conseiller d'État bernois et une Conseillère nationale thurgovienne sont la cible d'une agression. Le premier succombera à l'attaque tandis que la deuxième s'en sortira.

En novembre 2019, les preneurs d'otage de Genève, qu'on surnomme maintenant les Geneva Three, seront jugés par le Tribunal pénal de Bellinzone. On s'attend donc à une recrudescence des infos dans le but de manipuler l'opinion publique, mais aussi à des attaques terroristes en tout genre (chimique, bactériologique, radioactif, par arme à feu ou explosifs) contre des cibles très variées (institutions publiques et leur personnel) par des membres du FLG ou des imitateurs.

Voilà le contexte dans lequel s'est déroulé le grand ERNS19 en novembre. Alors, pour revenir à nos premières considérations, il est difficile d'affirmer si notre pays est prêt pour affronter des actes terroristes, mais par contre il y est préparé.

LOUIS BELET[®] Swiss Cutting tools



www.louisbelet.ch

Les Gasses 11 CH-2943 VENDLINCOURT



SWISS

info@louisbelet.ch T. +41 32 474 04 10

Le 27 juin 2019, le Chef de l'Armée fait salle comble à Delémont

Col Hervé de Weck

Le commandant de corps Philippe Rebord, licencié en histoire de l'Université de Lausanne et actuel chef de l'Armée, crée l'événement au Campus Strate J de Delémont, peu habitué de voir des militaires en uniforme. Quelque deux cents chefs d'entreprises, élus cantonaux et communaux ont répondu à son invitation. En 2004, son prédécesseur, le commandant de corps Keckeis, était venu à Delémont dans le même but. A la salle du Conseil de ville, seule une quarantaine de personnes étaient venues l'écouter. Une fois par année, Philippe Rebord rencontre les chefs d'entreprises et les acteurs économiques d'un canton en Suisse romande. C'est pour lui l'occasion d'échanger et de sentir le pouls des entreprises, sans la compréhension et l'appui desquelles la mise en œuvre de l'armée de milice modèle XXI^e siècle n'est pas pensable Quel est son message ?

La menace

Le niveau des menaces auxquelles la Suisse se trouve confrontée dépend de sa situation géostratégique. Dans la « première ligne de défense » de son Armée figurent la capacité d'anticipation, la cyberdéfense et les Forces aériennes. Depuis quelque temps, on assiste à un retour de la politique de puissance, le fait surtout de la Chine, des États-Unis et de la Russie. Dans le monde en 2017, 1739 milliards de dollars américains ont été

consacrés aux armements, un record depuis la fin de la Guerre froide ! A propos des armements nucléaires – mais seulement pour eux – on peut parler de retour à la situation de la Guerre froide; les puissances qui en disposent les rénovent. Les États-Unis, selon le SIPRI¹, prévoient, d'ici le milieu des années 2020, plus de 400 milliards de dollars pour moderniser leurs forces nucléaires. À noter la fin du traité américano-soviétique de 1987 interdisant les missiles nucléaires terrestres à moyenne portée.

Les populations des États européens les plus proches de la Russie, comme les Suédois, les Finlandais, les Polonais ou les Lituaniens en ont davantage conscience que les Suisses.

Les manœuvres « TRIDENT JUNCTURE » en Norvège, du 25 octobre au 7 novembre 2018, impliquaient 50 000 participants des 29 pays membres de l'OTAN (auxquels s'ajoutaient des Suédois et des Finlandais), 10 000 véhicules, 250 avions et 65 navires. Le commandement de l'OTAN planifie un débarquement en Europe de 100 000 Américains... Les exercices russes et biélorusses « ZAPAD 2017 » engageaient officiellement 12 700 soldats, plus de 100 000 selon l'OTAN. En Russie orientale, les forces armées exercées s'élevaient à 300 000 militaires, 36 000 véhicules et 1000 avions.

¹Institut de recherche sur la paix.

Après le bombardement de la Syrie par une coalition occidentale dont la France faisait partie, son système de conduite et de commandement a fait l'objet de très nombreuses attaques cyber en 36 heures. Heureusement que, dans ce domaine, ses structures se sont montrées «robustes»! En Suisse, RUAG et le DDPS ont également subi des attaques.

La route migratoire qui passait par la Libye se trouve aujourd'hui beaucoup moins fréquentée, parce que l'Italie a équipé la marine libyenne et l'entretient. De nombreux migrants empruntent la route qui les amène en Turquie. Des groupes islamistes se répandent dans le nord de l'Afrique où, comme en Europe, il s'agit de mener une guerre contre la barbarie qui peut frapper n'importe où, à n'importe quel moment!

L'Armée suisse, aujourd'hui et demain

L'Armée, qui se trouve actuellement dans une phase de mise en œuvre, atteindra à la fin de l'année 2022 sa pleine capacité prévue dans le projet «DEVA²», dispose aujourd'hui

- une première depuis 1848! – d'un contrat opérationnel qui fixe ce qu'attendent d'elle les autorités politiques.

Prestations permanentes

- Conservation et développement des capacités de défense contre une attaque militaire.
- Sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien avec des détecteurs et le service de police aérienne ordinaire.
- Prestations de base (appui des autorités civiles, réseau national de sécurité, logistique, service sanitaire, appui aux corps de police cantonaux et au Corps des gardes-frontière).

²Développement de l'Armée.

Prestations prévisibles

- Protection de conférences ou d'objets avec 8000 militaires.
- Sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien.
- Service de police renforcé fort de 2500 militaires.
- Service d'appui à l'étranger et aide humanitaire, en l'espace de quelques jours.
- Promotion de la paix avec 500 militaires au plus, en l'espace de semaines et de mois.

Prestations imprévisibles

- Ensemble des tâches (catastrophe, menaces terroristes...).
- Disponibilité échelonnée.
- Premiers éléments d'engagement (militaires en service long ou professionnels) sur place dans un délai de quelques heures.
- 8000 militaires (formations de milice à disponibilité élevée), dans un délai de 24 à 96 heures.
- prestations avec plus de 35 000 militaires, dans un délai de 10 jours.

Ce profil de prestation met en lumière qu'une armée de milice s'avère plus réactive et plus souple qu'une armée de professionnels: il faut 30 jours à l'OTAN pour disposer de 30 000 militaires.



La stratégie russe: Le président Poutine face à l'Asie centrale... et le regard tourné vers l'Occident.

La place d'armes de Bure

La place d'armes de Bure ne provoque pas de mouvements de blindés sur les routes jurassiennes, on n'y tire pas aux armes lourdes. Elle joue un rôle important dans l'économie cantonale. Pendant 49 semaines chaque année, 90 000 militaires font service à Bure, ce qui représente près de 200 000 nuitées et génère 1 million de francs d'achats de nourriture dans la région. Dans les hôtels et chez les particuliers, on recense quelque 3500 nuitées et 8000 repas de militaires de carrière venus en «dislocation». La place d'armes est le lieu de travail de 129 collaborateurs, dont 106 habitent dans le Canton et y paient leurs impôts. Dans les trente dernières années, 250 millions de francs ont été investis à la place d'armes de Bure; plus de 40 millions le seront encore à moyen terme.

2019, effectifs réels en hommes/femmes

Armée	141 000
Protection civile	72 000
Service civil	50 000

Attractivité de l'Armée et du Service civil

Dans l'opinion publique, on pense souvent que le Service civil fait une dangereuse

concurrence à l'Armée parce que celle-ci manque d'attractivité. Philippe Rebord, qui ne met pas en cause ce Service mais se veut réaliste, affirme que l'Armée s'avère tout sauf attractive, parce que l'engagement d'un citoyen-soldat dans des missions de sécurité ne l'est pas. Est-il attractif de mobiliser en plein hiver pour aller poser la garde, de jour comme de nuit, par -20° au Forum économique de Davos? De loger dans un abri de protection civile sans climatisation et sans douches? D'apprendre au dernier moment qu'il faut aller sur un lieu de catastrophe faire des travaux du génie, de garde pour éviter le pillage?

Le «civiliste», quant à lui, peut choisir la nature, la région, voire le lieu et la période de son service; il travaille selon un horaire planifié dans une institution, comme aide-soignant dans un hôpital ou un home. Quelles similitudes entre une école de recrues et une période de coopération à Madagascar? Pour Philippe Rebord, le service civil doit redevenir un service de remplacement justifié par un problème de conscience, pas un «droit constitutionnel». Son attractivité ne doit pas empêcher l'Armée et la Protection civile d'atteindre leurs effectifs réglementaires et indispensables.

Renouveler notre aviation et notre défense sol-air

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de remplacer des *F-5 Tiger* obsolètes mais de renouveler toute la flotte de nos forces aériennes, *F/A-18* compris, donc d'acquérir de nouveaux avions de combat, ainsi qu'un nouveau système de défense sol-air. Cela pour un coût maximal de 8 milliards de francs (6 milliards pour des avions de hautes performances qui resteront opérationnels une trentaine d'années, 2 milliards pour le système sol-air). La question peut se résumer simplement: voulons-nous, oui ou non, des Forces aériennes? Le Conseil fédéral, se fondant sur l'expérience du *F/A-18*, propose de fixer à 60% de cette somme les affaires compensatoires, mais les Chambres fédérales pourraient encore modifier ce pourcentage.

Les deux acquisitions sont complémentaires, car elles doivent assurer la défense aérienne de l'ensemble du pays. Si l'on restreint le nombre d'avions, il faut que le système sol-air couvre 45 000 km². Si le système sol-air ne couvre que 15 000 km² il faut davantage d'avions ou que, si leur nombre est plus restreint, ils volent davantage et s'usent plus rapidement. Le financement de l'opération se fera avec le budget ordinaire de l'Armée qui, dès 2021, sera augmenté de 1,5%. Avec cette solution, on ne va pas pomper dans le budget d'autres départements et, par exemple, priver de moyens la recherche ou la formation.

Les Suisses devraient voter sur le principe de l'achat des avions de combat en automne 2020

Le 26 juin 2019, le Conseil fédéral a remis aux Chambres fédérales le projet d'arrêté sur l'achat des nouveaux jets de combat. Les Suisses devraient voter sur le principe de l'achat en septembre ou en novembre 2020. Quatre jets sont sur les rangs. De

ce côté-ci de l'Atlantique, on trouve le *Rafale* français (Dassault) et l'européen *Eurofighter* (Airbus). S'y ajoutent deux avions américains: le successeur du *F/A-18*, le *Super Hornet* de Boeing, et le *F-35A* de Lockheed-Martin. On ne votera pas sur le modèle d'avion mais uniquement sur le principe de l'acquisition. Le Conseil fédéral se prononcera sur le type de jet après le scrutin populaire.

Sécurité cybernétique

La cyberdéfense se trouve dans la première ligne de défense de l'Armée, et elle doit être «étanche», ce qui implique la protection de ses réseaux et du réseau national de sécurité, par conséquent leur déconnexion de Swisscom et de tout autre opérateur, le renouvellement des moyens de télécommunication de l'Armée, la construction de trois «centres de calcul DDPS et Confédération 2020» hyper-protégés. Cela représente, d'ici 2023, 3,4 milliards d'investissement.

Le premier stage (40 semaines) de formation cybernétique, soit 18 recrues, a commencé à Jassbach en août 2018. Ces militaires sont formés notamment par d'anciens professeurs aux écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne. On prévoit à l'avenir 50 recrues par année (l'Allemagne en produit 60!). Il appartient également à l'Armée d'aider, de façon subsidiaire, les secteurs civils qui seraient touchés par une attaque, un peu comme quand elle renforce une police cantonale.

En 2018, 12 Alémaniques et 6 Romands se trouvent à Jassbach. Pas de problème de langue, puisque tout se déroule en anglais... L'officier, qui commande la section, s'annonce sans stress au chef de la Bundeswehr, en visite, qui voudrait s'inspirer du système de formation suisse: «Lieutenant Hänni, 20 ans, 10 ans d'expérience en informatique.» On se

demande à Berne comment détecter ces précieux autodidactes. En Israël, on les répertorie; ils passent tous un test, même les autistes qui peuvent briller en informatique.

Revalorisation de la formation des cadres

La formation militaire des soldats et des cadres représente une plus-value pour l'économie et l'ensemble du pays. Selon Philippe Rebord, c'est une «situation Win-Win» pour l'employeur et l'employé, l'université, les hautes écoles et leurs étudiants. Une formation militaire peut donner des points ECTS (European Credit Transfer and Accumulation), par exemple aux universités de Saint-Gall et de Zurich; elle est reconnue comme stage pratique dans l'exploitation forestière. Le 67% des étudiants qui accomplissent leur école de recrues font de l'avancement (le chiffre le plus élevé depuis vingt ans!). Le succès s'explique également (surtout?) par le système de rémunération des cadres et un «compte de formation virtuelle» d'environ 10 000 francs, que l'intéressé pourra utiliser lors de ses études.

Solde, supplément solde, APG (par mois)

– Sof, sof sup, of sub	4300.-
– Commandant d'unité	6120.-

Aide à la formation (maximum)

– Fourrier, sergent-major d'unité	10 100.-
– Chef de section	10 600.-
– Commandant d'unité	11 300.-
– Aide de commandement, of sup	3300.-

La division territoriale 1

Dans l'Armée, réalisation du projet «DEVA», la division territoriale 1, commandée par le divisionnaire Yvon Langel, prend en charge la protection des infrastructures critiques (réserves stratégiques de carburant, centrales électriques, centrales nucléaires, industries

«sensibles», bâtiments officiels), ainsi que l'appui aux autorités civiles, lorsque leurs moyens s'avèrent insuffisants, entre autres en cas de catastrophe ou de grand événement. Elle couvre l'ensemble de la Suisse romande, y compris la partie francophone du Canton de Berne, soit le 43% du territoire national. Elle coiffe 1 bataillon d'état-major, 4 bataillons d'infanterie, 1 bataillon du génie, 1 bataillon de sauvetage. Son office de coordination répartit les places de tir et d'exercice, les casernements. Les états-majors cantonaux de liaison territoriale se trouvent également subordonnés à la division territoriale, responsable de leur formation et de leur entraînement. C'est par eux que passent les demandes d'appui des cantons. Le colonel Fabien Kohler commande celui du Canton du Jura.

Le message du Chef de l'Armée

Dans la conclusion de son exposé à Delémont, le commandant de corps Rebord relève que

- La phase de réalisation du projet «DEVA» est bien partie.
- En 2020, il s'agit de se concentrer sur un seul objectif, une votation populaire concernant l'acquisition d'un nouvel avion de combat. A ceux qui viennent lui proposer toutes sortes de bonnes idées, il dit «Gardez-les pour 2021!»
- Il faut faire comprendre les avantages d'une armée de milice et sa supériorité dans bien des domaines par rapport à une armée professionnelle. Elle doit disposer de matériels performants.
- Sans l'appui et la coopération des entreprises, les grandes, les moyennes, les petites, il n'y a pas d'armée de milice.
- En Suisse, nos différences nous rendent forts!

ENTREPRISE DU GAZ S.A.



CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY
Tél. 032 465 96 20 | Fax 032 466 42 60
info@gazsa.ch

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25 | Fax 032 422 46 50
info@gazsa.ch

www.gazsa.ch

la Mobilière

Agence générale Jura

Agence Porrentruy

Rue Xavier-Stockmar 8, 2900 Porrentruy

jura@mobilier.ch, mobilier.ch

L'armée développe ses capacités dans le domaine spatial

Ludovic Monnerat

Jusqu'il y a peu, l'armée suisse n'avait pas d'approche globale dans le domaine spatial et se contentait de prestations partielles ou ponctuelles. La transformation de ce domaine et son accès qui s'est démocratisé, ont provoqué une prise de conscience globale et les armées considèrent désormais l'espace orbital comme un espace opérationnel à part entière, et se préparent en conséquence.

Depuis le début de l'ère spatiale en 1957, plus de 8000 satellites ont été lancés dans l'espace, à des fins scientifiques, sécuritaires ou économiques; sur le nombre, quelque 4800 restent aujourd'hui en orbite, dont environ 2200 opérationnels, qui remplissent des fonctions essentielles dans les domaines des télécommunications, de l'observation terrestre, du géopositionnement ou encore des prévisions météorologiques. Souligner la dépendance des sociétés contemporaines vis-à-vis de l'espace orbital est devenu une évidence.

Une transformation radicale

Nous avons cependant constaté que depuis quelques années le domaine spatial connaît une transformation radicale, qui aboutit à la génération de capacités opérationnelles et de prestations radicalement différentes. Cette transformation peut être illustrée succinctement par les quelques exemples suivants:

- l'essor des lanceurs privés et réutilisables a abouti en 10 ans (2009-2019) à une diminution des prix de mise en orbite d'un facteur 2 à 3 pour les grands satellites;
- la miniaturisation des satellites et leur production en série aboutissent à fournir des prestations égales ou supérieures en diminuant le prix d'un facteur 10 à 30;
- l'avènement du très haut débit devrait permettre en 10 ans (2011-2021) de multiplier la capacité de transmission par satellite, à taille égale, d'un facteur 8 à 30;
- l'adoption de fréquences plus élevées et la concentration des faisceaux ont permis aux liaisons par satellite d'augmenter leur débit d'un facteur 10 pour le même client;
- le lancement de satellites commerciaux et de constellations devrait aboutir en 10 ans (2010-2020) à multiplier par 7 le nombre de satellites d'observation en orbite.

Ces quelques exemples permettent de mieux cerner l'évolution de l'espace orbital, dont les produits et les prestations ne cessent de se démocratiser, et ainsi d'être utilisés par un éventail toujours plus large d'acteurs dans des activités toujours plus diversifiées.

Cette évolution offre des opportunités pour l'armée. D'une part, les télécommunications via l'espace sont disponibles à des prix



La mise en orbite de satellites se fait toujours plus en nombre élevé, à l'exemple ici d'une fusée Ariane 6 avec des satellites OneWeb.

toujours plus bas et avec des taux de transfert toujours plus hauts, donnant une redondance et une résilience accrues, ainsi que des chances pour l'acquisition de renseignements. D'autre part, l'imagerie spatiale est disponible à des prix toujours plus bas et avec un rythme de mise à jour toujours plus élevé, faisant de l'espace un capteur prioritaire à tous niveaux, avec des fonctions d'alerte calibrées selon les besoins. Le prix des petits satellites permet aux petites nations d'accéder à ces technologies, même si leurs capacités en termes de performance ou d'endurance restent généralement inférieures.

Mais cette évolution comporte également des risques. Le caractère ubiquitaire de l'imagerie spatiale fait que les formations militaires et leurs infrastructures seront constamment surveillées depuis l'espace, par des acteurs étatiques comme non étatiques. La multiplication des constellations de petits satellites multiplie également dans l'espace les récepteurs potentiels de nos propres

émissions. Enfin, le recours à des tiers pour acquérir de l'imagerie spatiale fournit des indications quant à nos besoins en renseignements et à nos secteurs d'intérêt, voire même quant à nos intentions.

Bref, l'espace orbital devient inexorablement un espace davantage opérationnel et conflictuel, avec un développement très rapide, analogue à celui que connaît l'espace cybernétique, et d'ailleurs étroitement lié avec ce dernier, tout comme avec l'espace électromagnétique. Nous devons donc en tenir compte.

Une capacité opérationnelle nouvelle

À cette fin, le 1^{er} janvier 2017 nous avons créé au sein de l'EM du cdmt des Opérations une cellule espace au niveau armée, sous la forme d'un état-major partiel constitué d'officiers de milice. Nous avons certes déjà quelques spécialistes d'applications issues

du domaine spatial au sein du Service de renseignement militaire, de la Brigade d'aide au commandement ou encore des Forces aériennes, mais il nous manquait une organisation faite, susceptible d'assurer une vue d'ensemble et de générer un élan adéquat. C'est désormais chose faite, avec en plus un petit noyau professionnel qui permet d'assurer la permanence et le suivi des activités, ainsi que la coordination avec les autres sphères d'opération.

Cette organisation a donc avant tout une dimension opérationnelle, avec des produits clairement définis, dans les processus militaires principaux et également dans la contribution au développement de l'armée.

En premier lieu, elle est chargée d'établir une image de la situation spatiale, afin de suivre les actions menées dans l'espace, d'en déduire les évolutions potentielles, et si nécessaire d'en tirer les conséquences pour l'armée. Nous analysons ainsi chaque semaine, de façon automatique, les données orbitales de quelque 2000 satellites opérationnels, afin de détecter des changements significatifs, et nous procédons à des observations visuelles permettant de compléter ces analyses. Pour ce faire, nous avons développé une application spécifique, qui permet de suivre et de comprendre la situation et les raisons de son évolution.

Un aspect important du suivi de la situation est la capacité à prévoir de manière précise quand et quel satellite va survoler la Suisse et avec quelle charge utile, exploration visuelle ou exploration radar. Jusqu'ici, cette capacité était tout bonnement inexistante dans notre armée; pourtant, en cas de crise pouvant mener à un conflit militaire, il est essentiel de savoir quand un adversaire potentiel peut détecter nos activités et ce qu'il peut réellement identifier. Ceci fait donc partie de la protection de l'information.

De manière à combler cette lacune, nous avons développé une autre application

répondant à ce besoin spécifique, et utilisant un algorithme très perfectionné pour obtenir une grande précision. La mise en service de cette application nous a permis de développer la capacité qui peut être utile à n'importe quel commandant tactique qui souhaiterait connaître à quel moment il peut être observé depuis l'espace, et quand aucun capteur ne le survole.

Notre suivi de situation prend également une dimension capacitaire, et suit ainsi l'évolution des lanceurs, des plateformes et des applications du domaine spatial. Cette connaissance des capacités actuelles et en cours de préparation nous permet de contribuer au développement de l'armée de manière générale, en assurant l'intégration du domaine spatial.

L'autre processus militaire principal, la planification de l'action, n'est pas en reste. La cellule espace nous a permis, pour la première fois, d'assurer l'intégration de l'espace orbital à une planification au niveau armée. Le plan d'opération « KEVLAR DUE », qui est utilisé au sein des états-majors et des stages de formation sur la base d'un scénario fictif, comporte ainsi une annexe « espace » qui prend en compte les moyens de l'adversaire en orbite et règle la manière de s'en prémunir, ceci sur la base de données réelles.

Un personnel au profil atypique

La cellule espace de l'armée rassemble pour ce faire un personnel au profil totalement atypique. Elle compte d'abord une majorité romande à 80%, et même un noyau jurassien solide de 20%; ceci s'explique sans doute par des liens privilégiés avec l'EPFL et par le bouche-à-oreille mené en vue du recrutement. Elle compte, par ailleurs, une moitié d'officiers ayant volontairement prolongé leur astreinte au service militaire ou ayant été réactivés afin de refaire service; ceci souligne le haut degré de motivation qui règne

en son sein. Elle compte, enfin, deux tiers d'ingénieurs, un quart de docteurs, et en tout une moitié de professionnels du domaine spatial, ce qui témoigne de compétences solides et d'un bassin important de connaissances en la matière dans notre pays.

Comme toutes les organisations de milice faisant partie d'un état-major situé au niveau armé, la cellule espace effectue plusieurs cours d'état-major par année, d'une durée de 3 à 5 jours, pour la plupart dans les infrastructures du quartier général de l'armée à Berne. Elle fait ainsi partie du domaine de base de conduite opérations (3/9) de l'état-major opératif de l'armée. Les officiers d'état-major sont d'ailleurs répartis dans des fonctions classiques (of rens espace, of op espace, par exemple – de nouvelles filières de formation ont été créées à cette fin), mais engagés concrètement par petits groupes sur des projets opérationnels ou de développement.

La cellule fournit également des produits au profit du service de renseignements militaire, en apportant ses capacités d'analyse et en assurant ainsi l'intégration de l'espace orbital aux rapports qu'élabore ce service. La connaissance de la situation spatiale, l'appréciation des données orbitales et l'observation de satellites dignes d'intérêt font partie des capacités que garantissent nos spécialistes, et qui assurent le même traitement de l'espace orbital que les autres espaces opérationnels.

Les contacts au sein de la cellule sont intenses également en dehors des services, dans le cadre du suivi de situation bien sûr, mais également avec les échanges d'informations sur le domaine spatial qui ont lieu dans le milieu institutionnel, des Hautes écoles ou encore des entreprises suisses actives dans ce domaine. Le système de milice permet à notre organisation de constituer un réseau de contacts et de correspondants qui facilite grandement la connaissance de la situation, avec en commun la passion pour l'espace.

En fait, nous profitons immensément du fait que la Suisse est une véritable nation spatiale, grâce à une industrie ayant des compétences de pointe, grâce à une participation étroite aux grands programmes européens et grâce à des Hautes écoles qui ont mis sur pied des formations novatrices dans le domaine. Il faut en effet rappeler que quatre satellites suisses sont actuellement en orbite, le premier depuis 2009, et que plusieurs projets commerciaux ou institutionnels ambitieux porteront ce nombre à plusieurs dizaines de satellites d'ici quelques années. Un savoir-faire de choix mène ainsi à un pouvoir-faire intéressant, y compris du point de vue militaire.

La création d'une cellule espace au sein de l'armée est donc à la fois la conséquence du développement rapide de ce domaine et un révélateur des activités déclenchées par ce biais dans notre pays. La place croissante des applications liées au spatial dans nos vies va de pair avec le rôle qu'elles jouent dans les opérations militaires.



Les nanosatellites se multiplient, comme ceux de la société suisse Astrocast, qui construit une constellation de 80 pièces.

Le service de police aérienne 24 (PA24) : état des lieux

Maj Dimitry Queloz

Dans quelques mois, le peuple sera appelé à se prononcer sur le crédit de 6 mia de francs alloué à l'achat d'un nouvel avion de combat. La campagne a déjà commencé depuis l'année dernière et les opposants combattent le crédit avec, comme d'habitude, des arguments relevant de la plus mauvaise foi, notamment en proposant l'acquisition d'un avion d'entraînement avancé, le *Leonardo M346*, dont les capacités sont bien inférieures à ce qui est nécessaire pour remplir les missions confiées à nos Forces aériennes. Parmi ces missions, la police de l'air qui sera bientôt assurée 24h/365j grâce au projet PA24¹.

En 2008, les Suisses découvrent que les Forces aériennes suisses n'assurent la police aérienne que durant les heures de bureau, même si l'espace aérien est surveillé en permanence depuis 2005. En réaction, l'ancien conseiller aux États obwaldien Hans Hess dépose, l'année suivante, une motion parlementaire demandant aux Forces aériennes de remplir cette mission en tout temps. Il en résulte le projet de service de police aérienne 24 (PA24) dont la mise en application commence en 2016.

La police aérienne

La police aérienne comprend trois missions. Elle assure le contrôle des aéronefs d'États

étrangers qui emploient l'espace aérien de notre pays. Elle fournit également une aide aux avions en situation de détresse, notamment lors de panne des systèmes de communication. Enfin, elle intervient en cas de violation de l'espace aérien suisse ou d'enfreintes graves aux règles du trafic aérien.

Ces trois missions peuvent se diviser en deux grandes catégories, les *live missions* et les *hot missions*. Les premières correspondent aux missions de contrôle, les secondes à celles d'assistance et d'intervention en cas de violation de souveraineté ou des règles du trafic aérien. Les *live missions* sont, de loin, les plus fréquentes. Les Forces aériennes en ont mené 337 en 2016, 292 en 2017, 245 en 2018 et 185 pour les huit premiers mois de l'année 2019. Pour les mêmes périodes, les chiffres relatifs aux *hot missions* sont respectivement de 26, 36, 16 et 13. Les Forces aériennes effectuent donc en moyenne près d'une mission de police aérienne par jour.

Une intervention de police aérienne commence à la Centrale d'engagement de Dübendorf qui est informée de tous les incidents se déroulant dans l'espace aérien. Ces informations proviennent soit des moyens de détection suisses, soit des organes de la sécurité aérienne ou des Forces aériennes des États voisins. Le chef engagement de la Centrale

¹Nombre d'informations de cet article, ainsi que les illustrations, ont été obtenues dans le cadre de la conférence de presse organisée par les Forces aériennes le 4 septembre 2019. Nous adressons toute notre gratitude aux Forces aériennes et à M^{me} Delphine Allemand, porte-parole de l'armée.

Together ahead. **RUAG**

RUAG Training Support

*partenaire du
Centre d'Instruction
au Combat de Bure*



Pour disposer de deux avions prêts à décoller, il faut une équipe de 22 personnes! (© DDPS)

décide alors d'engager une patrouille de chasseurs. Il alerte la Base aérienne de Payerne où des avions sont prêts à décoller dans un délai de 15 minutes – le QRA 15 correspond aux standards internationaux. Dans les faits, les appareils décollent après 10 à 12 minutes. Le jour de la démonstration, les deux *F/A-18* engagés ont quitté les box après 9 minutes et 50 secondes et ils étaient en l'air après 11 minutes et 30 secondes.

L'engagement se fait toujours au moyen de deux appareils. Un des avions vient se positionner sur la gauche de l'appareil intercepté pour procéder à l'identification visuelle et observer le comportement de l'équipage et des passagers. Le second avion se place derrière. Son pilote observe la situation générale et se tient prêt à aider son coéquipier. C'est également à lui qu'incomberait la mission d'abattre l'appareil intercepté, le cas échéant. Pour ce faire, il dispose d'un canon de 20 mm, d'un missile air-air à courte portée *Sidewinder* et d'un autre à moyenne portée de type *AMRAAM*. Le nombre de missiles emportés est réduit pour des raisons économiques. En effet, un missile sorti de son système de stockage et monté sur un avion vieillit beaucoup plus vite.

Dans le cadre de la police aérienne, la Suisse collabore de manière plus ou moins étroite avec ses voisins, soit la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Ces accords comprennent en premier lieu, nous l'avons vu, des échanges d'informations. Cet aspect est fondamental en raison de la densité du trafic, de l'interconnexion des espaces aériens et de la rapidité des avions.

La collaboration entre États comprend aussi des clauses d'accompagnement, c'est-à-dire qu'un avion peut franchir la frontière de l'État partenaire, avec son autorisation, pour suivre un cas qui est, dans l'idéal, transmis ensuite à l'aviation de cet État. C'est ainsi que des appareils français ou allemands sont déjà intervenus en Suisse. De leur côté, les Forces aériennes suisses ont aussi mené au moins une intervention en Allemagne, les autorités de ce pays n'ayant pas voulu à cette occasion engager leur patrouille pour des raisons inconnues. D'autres accords permettent de forcer un appareil à atterrir sur sol étranger. Enfin, la Suisse a signé un accord avec la France qui lui donne la possibilité d'utiliser des aérodromes de dégagement, par exemple Luxeuil ou Saint-Dizier. Des négociations

avec l'Allemagne sont en cours à propos de l'aérodrome de Neuburg.

De nouvelles infrastructures

La Base aérienne de Payerne est la principale base des Forces aériennes suisses. C'est en principe depuis celle-ci qu'opèrent les patrouilles chargées des missions de police aérienne. Elle dispose des meilleures infrastructures et elle offre les meilleures conditions d'engagement. Deux autres places sont toutefois également employées, Emmen et Meiringen, notamment lorsque des travaux d'entretien ont lieu à Payerne et qu'il n'est pas possible d'utiliser la piste.

Les infrastructures de la Base aérienne de Payerne ont été développées et modernisées pour abriter les 364 employés – soit une centaine de plus qu'avant le service de police aérienne PA24 – provenant des Forces aériennes, de la Base logistique de l'armée (BLA), de la Base d'aide au commandement (BAC) et de *Skyguide*. La Halle 4, où sont stationnés les avions, qui datait des années 1940, a été complètement réaménagée pour un coût de 27 mio de francs. Outre les installations pour les avions, il a fallu aménager des locaux de vie et de repos pour le

personnel qui est présent sur place, mais pas toujours engagé.

Une nouvelle tour de contrôle, comprenant l'ensemble du complexe des opérations ainsi que les installations de chauffage aux copeaux, a également été construite. Les investissements s'élèvent ici à 85 mio de francs.

Une lente montée en puissance

Comme nous l'avons vu, le projet PA24 a commencé en 2016. Le dispositif d'alors comprend deux *F/A-18* armés prêts à décoller en l'espace de 15 minutes au maximum entre 8 heures et 18 heures, cinq jours par semaine. À partir de 2017, la disponibilité est étendue à sept jours par semaine tout en conservant les mêmes horaires. Jusqu'au moment où la capacité à remplir la mission de police aérienne de manière permanente sera atteinte à la fin de 2020, le dispositif peut fonctionner durant 24 heures, de manière ponctuelle et sans information publique préalable.

Au début 2019, les horaires sont étendus entre 6 heures et 22 heures, ce qui permet de couvrir 90% des vols effectués en Suisse. Actuellement, les procédures sont bien



F/A-18 prêt au roulage sur la base aérienne de Payerne. (© DDPS)

rôdées, les pilotes sont présents 24 heures sur 24 et il ne manque plus que certains personnels pour atteindre la capacité 24h/365j.

La mise en place complète du projet PA24 nécessitera donc de nombreuses années, cinq depuis la première extension des horaires en 2016, plus si l'on tient compte des décisions politiques et administratives, ainsi que des travaux de planification. Ce temps paraîtra très long à beaucoup de nos concitoyens, habitués à la quasi instantanéité de certaines activités de nos sociétés modernes. Le temps de la stratégie des moyens n'est cependant pas celui de la discussion du café du commerce. Il faut en effet tenir compte, en plus des délais politiques et administratifs, des temps de recrutement et de formation d'un personnel hautement qualifié, dont le nombre s'élève à une

centaine. Par exemple, la formation d'un contrôleur de *Skyguide* dure trois ans et il faut aussi prendre en considération les capacités de formation à disposition qui ne permettent pas d'instruire en une seule fois l'ensemble des personnels nécessaires.

Un crédit indispensable

Le vote sur le crédit de 6 mia de francs destiné à remplacer les *F/A-18* vieillissants dans la deuxième moitié des années 2020 est crucial. Notre pays, et nos Forces aériennes en particulier, viennent de faire d'importants efforts pour assurer une police de l'air répondant aux exigences de la situation internationale actuelle. Refuser l'achat d'un nouvel avion de combat réduirait à néant les efforts consentis dans ce domaine, avec, à la clef, un retour à une situation bien plus défavorable que celle d'avant 2016.

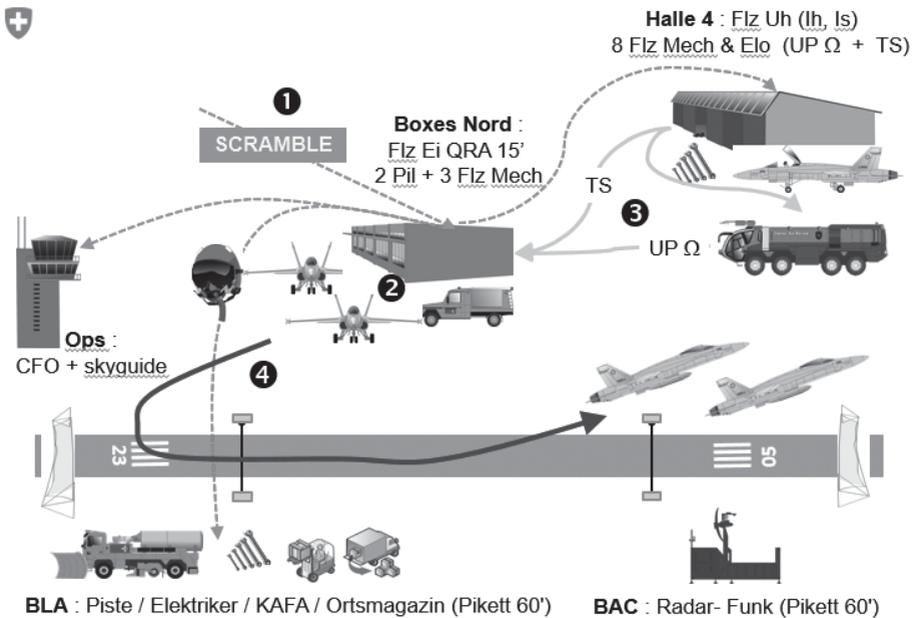


Schéma d'engagement d'une patrouille de police aérienne. (© DDPS)



assidu

consultants en assurances
depuis 1979



**Les fameuses bières
artisanales jurassiennes
depuis 1997**

Un Espace muséal «Troupes jurassiennes» à Saint-Imier

Col Hervé de Weck

La Suisse compte plus de huit cents musées, dont une dizaine spécifiquement consacrée à l'histoire militaire, ainsi qu'une quarantaine comprenant des salles d'armes ou des parties réservées à d'autres objets à usage militaire. Ces présentations, souvent, ne vont pas au-delà de l'Ancien Régime ou des années 1850. Dans notre pays, on n'a pas réussi – faute de décision politique – à créer un Musée militaire national, similaire au Musée de l'Armée à Paris ou à Bruxelles.

En Suisse romande, le Musée militaire vaudois se trouve au château de Morges, le domaine de Penthes abrite le Musée militaire genevois. Tout proche, le Musée des Suisses dans le monde qui accorde une large place au service étranger sous l'ancien Régime. Quelques musées consacrent une place à la chose militaire. Conséquences d'une indifférence et/ou de la volonté de faire des économies, le Musée militaire valaisan, au château de Saint-Maurice, a été fermé, comme celui de Colombier dans le Canton de Neuchâtel.

Musées et histoire militaire

Un musée d'histoire militaire n'a des chances de survivre que s'il s'éloigne de sa vocation première de «temple du souvenir» pour devenir un lieu de rencontre qui favorise la compréhension de faits historiques, des interactions entre les hommes et les événements. Leur existence, la création de nouveaux espaces ne se justifient que dans la mesure

où ils présentent un reflet objectif du passé et ne font pas dans une propagande chauvine ou belliqueuse. En clair, on ne peut se limiter à l'évocation de guerres, de faits d'armes, on doit faire visualiser les liens entre l'armée et la société civile.

En Suisse, le terrain, l'organisation de la défense, les contingents, les liens entre le service militaire et les droits politiques, l'architecture militaire constituent des données historiques incontournables, sans lesquelles on ne saurait comprendre le présent. C'est à travers elles que l'on voit se profiler les mentalités, l'évolution des communautés, ces petits États souverains qui se rapprochent sans se confondre dans une Confédération d'États, puis dans un État fédératif.

Chez nous, la vie d'un musée militaire dépend le plus souvent de l'engagement d'une association privée, de bénévoles qui œuvrent à mettre en valeur des infrastructures et des collections. Dans le Jura et le Jura bernois, il y a de bons musées, mais aucun ne comprend un volet militaire et ne présente au public les troupes épiscopales, cantonales et fédérales de la région, les bannières du Moyen Age, de l'ancien Régime, le régiment d'Eptingen, le 61^e de ligne où l'on trouve les Jurassiens recrutés par les autorités françaises, les milices de l'époque napoléonienne, de la Régénération et du Kulturkampf, l'organisation de troupes fédérales jusqu'à la Guerre froide et l'Armée XXI. L'Association

FORTINS-JURA.CH – Patrimoine militaire brigade frontière 3, ainsi que l'Association des ouvrages de Frinwillier ouvrent au public des fortins d'infanterie de la Seconde Guerre mondiale. L'Association franco-suisse «Kilomètre 0» du front Ouest de 1914-1918 a ouvert un circuit pédagogique à cheval sur la frontière dans la région de Bonfol. On peut y découvrir des vestiges et des reconstitutions d'ouvrages allemands et suisses.

Une réalisation publique et privée

Le projet d'Espace muséal à Saint-Imier s'avère l'aboutissement d'un travail d'équipe, d'années de recherches, de compilations de documents, de rassemblements d'objets militaires, de recensements de collections,

d'éditions et de publications jusqu'aux réformes Armée 95, Armée XXI et DEVA.

Les promoteurs ont pris contact avec le Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont et le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy. Ces institutions ne disposent pas d'un département «Histoire militaire», mais leurs locaux ne permettent pas d'en prévoir un. L'Espace muséal «Troupes jurassiennes» prendra donc ses quartiers dans le bâtiment du Musée municipal de Saint-Imier, dans des locaux de 170 m² qui ont accueilli en 1806 les troupes françaises du général Oudinot, avant de servir de salpêtrière aux soldats de Napoléon I^{er}. L'Espace muséal bénéficie de l'acquisition par la Commune de Saint-Imier du bâtiment appartenant à la



Galerie des armes et des uniformes.

Fondation de la Reine Berthe et, indirectement, des crédits décidés en mars 2016 par le Conseil de ville de Saint-Imier. La surface disponible et la topographie des lieux obligent à faire des choix, parfois délicats. L'Espace muséal se concentrera sur l'infanterie et la cavalerie jurassiennes depuis l'époque des guerres de Bourgogne, accessoirement sur les chefs, essentiellement sur les soldats, leur vie, leurs uniformes, leurs armes personnelles, leur matériel léger. Ces locaux font actuellement l'objet d'importants travaux d'assainissement et d'adaptation.

Des contributions de la République et Canton du Jura, ainsi que du Conseil du Jura bernois, d'importants dons privés, l'apport personnel de Walter von Känel, en tout près de 1,5 million, assurent le financement de l'Espace muséal.

Ce que devrait être l'Espace muséal «Troupes jurassiennes»

Le projet, conçu par l'architecte suisse Ottavio Di Chio, patron de la Cellula Lab à Lausanne, prévoit une salle où le visiteur peut visionner le contexte international, national et régional dans lesquels les contingents jurassiens ont servi, ainsi qu'une salle «Uniformes et armes». Continuant sa visite, il trouve un poste d'observation de la Seconde Guerre mondiale (à choix Moron, Les Ordon, Roche-d'Or) avec vue panoramique réalisée, puis la reconstitution d'une tranchée suisse à la frontière (1914-1918). Diverses vidéos, fixes ou sur tablettes, sont prévues: des présentations qui se veulent modernes, dynamiques et interactive!

Le découpage chronologique de l'Espace partira des années 1450, des milices de la Principauté épiscopale appelées bannières.



Poste d'observation de la Seconde Guerre mondiale avec vue panoramique.

Il traitera du rattachement de la Principauté épiscopale au canton de Berne, puis des bouleversements politiques et des périodes de guerre en Europe, jusqu'aux réformes «Armée 95» et «Armée XXI».

L'Espace muséal ne sera en aucun cas un amoncellement de fusils et d'uniformes! Il s'agira de mettre en scène l'histoire des troupes jurassiennes. Le public découvrira les périodes marquantes, en lien avec la Confédération suisse et les États voisins. Chacune d'elles sera illustrée avec des moyens didactiques et audiovisuels. Des professionnels reconnus seront mandatés pour mettre au point une conception moderne et attractive de cet espace.

Le Musée national, la Fondation du Musée de l'Armée, le Centre de collections d'armes et d'uniformes de l'Armée ont accepté de prêter à l'Espace muséal des armes, des équipements, des uniformes, des drapeaux significatifs pour la région. Certains uniformes seront reconstitués comme l'a été celui du régiment d'Eptingen du Prince-Évêque de Bâle. M. Laubscher, expert en uniformologie, travaille pour l'Espace muséal. Des objets, des ouvrages, des archives appartenant à des privés trouveront place dans la bibliothèque ou dans les réserves de l'Espace muséal. Mémoires d'ici à Saint-Imier devrait accueillir les archives et une partie de la bibliothèque de l'Espace muséal.

L'exposition ne passera pas sous silence des aspects «sensibles», par exemple, la réaction d'officiers du futur canton du Jura qui protestent dans une lettre ouverte contre les «mesures de précaution» prises en 1968 par le Conseil fédéral, la contestation au sein du régiment d'infanterie 9 à la fin des années 1960, le cas d'Eugen Corrodi, officier suisse de Bienne, devenu Oberführer der Reserve der Waffen SS. En revanche, l'Espace muséal

n'abordera pas des sujets politiques qui ne concerne pas directement les troupes jurassiennes, entre autres le problème des places d'armes aux Franches-Montagnes et à Bure, la stratégie anti-armée du Rassemblement jurassien.

Les différents moments de l'histoire militaire jurassienne

1. Temps de paix.
2. Occupation française (1792-1815).
3. Passage de troupes coalisées antinapoléoniennes (1813-1815).
4. Déploiement défensif contre une menace étrangère (1870-1871, 1914-1918, 1939-1945).
5. Maintien ou rétablissement de l'ordre par la troupe dans le nord du Jura bernois (1831-1832), dans le vallon de Saint-Imier (1851), dans le nord du Jura bernois pendant le Kulturkampf (1871-1874), mise de piquet de troupes (1968).
6. Levées de troupes jurassiennes pour du service d'ordre à Zurich (1919) et à Genève (1954).

Une «Histoire militaire du Jura et du Jura bernois»

Walter von Känel «pilote» depuis des années des chercheurs qui travaillent à une Histoire militaire du Jura et du Jura bernois en trois volumes. Le premier par Olivia Jordi, consacré aux bannières du Prince depuis le Moyen Âge jusqu'à la disparition de la Principauté en 1792¹, le deuxième par Edouard Vifian et Hervé de Weck, qui traite de la période des

¹Bernard Roten traduira en français ce volume rédigé en allemand. Une édition en allemand est envisagée chez hier+jetzt à Baden.

milices cantonales, de l'armée fédérale jusqu'à nos jours, le troisième par Sébastien Dupuis, centré sur la conscription française dans l'ancienne Principauté à l'époque de la Révolution et de l'Empire. L'éditeur, l'entreprise responsable du graphisme et de la mise en page, l'imprimeur ont été choisis. Un volume au moins sortira de presse lors de l'ouverture de l'Espace muséal.

En bref

- Etonnant ce qu'on peut présenter sur une surface de 170 m²! Les salles du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy ont une surface similaire. Il faut avoir le courage de ne pas tout vouloir présenter!
- L'Espace muséal «Troupes jurassiennes», ce sera une exposition permanente qu'il faudra revoir périodiquement, mais

également des expositions temporaires, sans lesquelles tout musée, figé, perd de son attractivité.

- L'Espace muséal «Troupes jurassiennes» vise en priorité le grand public pas forcément initié à l'histoire militaire. Il faut jouer sur le multimédia (présentation interactive, choix du sujet par le visiteur, films d'archives, quotidien du soldat), raconter des histoires scientifiquement solides, concrétisées par des objets, des dioramas, des vidéos, etc.
- Chaque période sera présentée en quelques mots et des illustrations attractives sur des panneaux. Les visiteurs en visionneront les différents aspects sur des écrans tactiles (plusieurs consultations simultanées possibles).



Reconstitution d'une tranchée française de la Première Guerre mondiale.

Solutions de construction à portée de main.

Chez Parietti Gindrat, nous renforçons jour après jour nos actions concrètes en faveur de l'environnement. Pour améliorer l'impact écologique de notre travail, nous traitons, réutilisons et respectons l'eau. Et pour préserver la terre, nous utilisons des matériaux recyclés, dès que notre mandat nous le permet. Pour les générations futures.



Parietti et Gindrat SA
Porrentruy - Delémont
www.parietti.ch

Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

Jean-Luc Hänggi Contremaître fédéral

Vorbourg 5

2800 Delémont

Tél. 032 423 18 65

Natel 079 354 73 87

Vous conseille

et exécute tous vos travaux



La Sentinelle de retour sur le col des Rangiers

Marc Meier

Après 30 ans d'absence, la Sentinelle des Rangiers devrait bientôt revenir sur le col des Rangiers. Dans le courant du mois d'octobre 2018, le Gouvernement jurassien a décidé d'attribuer les vestiges de la Sentinelle des Rangiers au Groupe d'Histoire du Mont-Repais (GHMR), afin de les mettre en valeur dans son musée à La Caquerelle. Situé à quelques centaines de mètres de l'emplacement originel du « Fritz », ce musée, fondé il y a 25 ans, fera peau neuve pour accueillir ces vestiges.

Dans ce contexte, une somme de 750 000 francs sera nécessaire afin de transformer la chapelle-musée d'une part et pour mettre sur pied une muséographie moderne et scientifique, d'autre part. Le dossier est complet et la recherche de fonds peut commencer. Elle se déroulera sur les années 2019 à 2020 et l'inauguration est prévue pour 2022.

Pourquoi mettre en valeur ces vestiges ?

Pour répondre à cette question, le Professeur Tissot de l'Université de Neuchâtel pose ainsi les jalons de la réflexion :

La question mérite d'être posée car la réponse est tout sauf évidente. Sauver des reliques sous la forme d'une sentinelle décapitée, privée de son fusil, noircie, à l'aspect misérable et laissée à l'abandon pendant plusieurs années dans un dépôt n'aide pas à vouer de la considération à ce que ce

monument a pu symboliser : la défense virile et sans faille de la Suisse. À cet égard, cet objet décati n'est-il pas justement la négation de ce qu'il voulait personnifier ? Dans l'impossibilité de le restaurer, cette raison suffirait à le laisser là où il se trouve, couché dans la poussière du temps et oublié à jamais des générations futures...

Mais comme on le sait, s'il gît dans cet état, l'usure du temps n'en est pas seule responsable. Cette défiguration proche de l'anéantissement est l'œuvre humaine. Symbole de résistance, le « Fritz », comme on l'appelle familièrement, a aussi été vu comme un symbole d'oppression. La Question jurassienne s'en est emparée et, à sa façon, l'a réduit au silence en le détrônant de son piédestal et le condamnant à sa destinée présente, sa disparition rendant d'autant plus visible le combat d'un Jura libre. Dès lors, pourquoi le sauver ?

Des raisons antagonistes, mais des raisons qui vont vers la même conclusion : il n'y a plus rien à sauver. À quoi sert-il de rendre vivant un corps-mort de mémoires ? Le col des Rangiers pourra continuer à vivre sans lui, comme il le fait maintenant depuis près de 30 ans. En ce sens, au risque de rallumer d'épuisantes guerres des mémoires, il n'aurait rien à gagner d'un rappel à ce qu'a pu représenter cette sentinelle.

Mais l'apaisement se suffit-il de silence? Taire est aussi condamnable historiquement qu'ignorer. Sauver le soldat « Fritz » n'a pas pour but de raviver des cicatrices mal refermées, des conflits latents ou des fractures oubliées. Le remettre sur pied dans son état actuel, c'est reconnaître et comprendre, au-delà des passions qui ont pu l'entourer, une histoire, celle du Jura et celle de la Suisse. Le devoir de mémoire n'est rien sans d'abord un devoir de connaissance. Cette sentinelle a maintenant la mission de nous le dire. Symbole d'indépendance ou symbole d'agression, elle nous garde de verser vers une forme de négation de la pluralité des opinions, elle veille au respect de l'autre et, qui sait, elle aidera à la réconciliation. Parce que violemment altérée, elle symbolise ce qui fait notre présent tout en préservant notre futur.

Une muséographie moderne qui ne taira rien

Dans ce contexte, une équipe de professionnels fera le tour de la question, des origines du bloc erratique aux ateliers de Charles L'Eplattenier dont il fera l'œuvre magistrale de sa carrière d'artiste complet. Les aspects liés à la position stratégique des Rangiers pendant la Mobilisation de 1914-1918, mais aussi ses représentations en rapport avec la Question jurassienne qui chargera la Sentinelle des Rangiers d'un symbole qui aboutira à sa mutilation. Finalement, ces diverses représentations ethnologiques de la Sentinelle seront abordées dans une muséographie moderne.

Ainsi, de grands travaux seront entrepris dans le musée des Rangiers, notamment en ouvrant une partie « deuxième étage » afin de pouvoir observer les vestiges en prenant un peu de hauteur.

Cette mise en valeur devrait s'accompagner d'un sentier didactique sur le col des Rangiers où les visiteurs pourront se rendre sur les haut-lieux de cette position stratégique plurimillénaire. En effet, on trouve des vestiges de l'âge du bronze, une voie romaine ainsi qu'une tour médiévale. Des tronçons des tranchées de 14-18 seront dégagés et le sentier mènera également au Fortin du Chételat, ouvrage antichar de la Seconde Guerre mondiale.

Le GHMR qui pilote ce projet lance une souscription nationale afin de réunir les fonds et permettre aux générations présentes de ne pas oublier et aux nouvelles générations de connaître l'histoire de ce monument national dont l'image a évolué au travers des ans et des différents groupes de la population helvétique¹.

Encadré historique

L'histoire de la Sentinelle des Rangiers a été pour le moins mouvementée. De l'image d'un monument que tout le monde venait admirer, elle est devenue pour certains un monument à abattre, pour finir par être réduite au rang de vestige déclassé des inventaires de référence en matière de patrimoine bâti. Comment est-elle donc passée de monument rassembleur à monument de division?

C'est en témoignage de reconnaissance envers les soldats pour la garde aux frontières entre 1914 et 1918 qu'il est décidé d'ériger un monument visant à rappeler la longue mobilisation. Pour réaliser ce monument, la Société jurassienne de Développement choisit le sculpteur neuchâtelois Charles L'Eplattenier.

Déjà renommé à l'époque, il recevait beaucoup de commandes pour la décoration de

¹Adresse de contact pour tout renseignement supplémentaire: jabour@bluewin.ch. Vous pouvez soutenir cette action en adressant vos dons à l'adresse IBAN suivante: CH90 8002 7000 0045 2475 4.

monuments et la création de sculptures commémoratives. Pour récolter l'argent nécessaire à la réalisation du monument, une souscription nationale est lancée et porte ses fruits.

Le 31 août 1924, le monument, taillé dans un bloc erratique, est inauguré en grande pompe aux Rangiers en présence de nombreuses personnalités. La statue représente un fantassin armé faisant face aux belligérants, symbole de la garde aux frontières pendant la Première Guerre mondiale.

Le sommet du col des Rangiers, où elle trônait, est très vite devenu un lieu commémoratif important. De nombreuses personnes viennent voir la statue de Charles L'Eplattenier qui est alors un véritable site touristique connu des Jurassiens et bien plus loin à la ronde. Des souvenirs à l'effigie de la Sentinelle (cartes postales, statuette, médailles, etc.) sont même vendus.

Ce monument tant admiré va dès lors tenir l'un des premiers rôles dans l'histoire du canton du Jura. Dès les années soixante, avec l'avènement de la Question jurassienne, la statue acquiert petit à petit une autre signification pour certains. En 1964, une manifestation du Rassemblement jurassien a lieu devant la Sentinelle. Des militants séparatistes empêchent alors le Conseiller fédéral en charge de l'armée, Paul Chaudet, de prendre la parole lors des célébrations des 50 ans de la Mobilisation générale de 1914.

La statue « devient pour les militants du mouvement autonomiste jurassien un monument évoquant le pouvoir bernois, cantonal autant que fédéral, et ce qui était perçu comme une orientation militariste de sa part (son projet d'implantation d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes) ». Un changement de signification radical s'opère alors pour cette statue, qui va aboutir à sa destruction violente. La Sentinelle est renversée et incendiée une première fois en 1984, puis renversée à



Une couronne de fleurs au pied de la Sentinelle des Rangiers pour rendre hommage aux soldats mobilisés durant la Première Guerre mondiale.

nouveau le 10 août 1989 par le Groupe Bélier, qui y voit un symbole de l'immobilisme de la Confédération dans la Question jurassienne.

Depuis cette date, la Sentinelle n'est plus visible par le public. Après un incendie des vestiges dans leur lieu de stockage en 1990, un rapport de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a conclu que le monument

ne pouvait pas être restauré. La Sentinelle des Rangiers a donc été retirée des inventaires de référence en matière de patrimoine bâti, compte-tenu de son état. On ne peut ainsi plus parler aujourd'hui d'une œuvre d'art ou monument, mais bien d'un vestige. Finalement, sa tête est détruite par le Groupe Bélier devant l'Hôtel de Ville de Delémont en 2004, date anniversaire des 25 ans de l'entrée en souveraineté du Canton du Jura.

F I D U C I A I R E

CABINET *G*ESTION ET *C*ONSEILS

EXPERIENCE - COMPETENCE - CONFIDENTIALITE

*Au service des entreprises et des particuliers
depuis 1995*

Béat Leuenberger

*2345 Les Breuleux
Case postale 36*

*Tél. 032 954 20 64
cabinet.cgc@bluewin.ch*

Débuts de la Deuxième Guerre mondiale : Souvenirs d'un jeune Chaux-de-Fonnier

Bernard Primault

Un exercice de mobilisation

En 1938 je crois, sentant la situation internationale se dégrader, les autorités militaires fédérales décidèrent de tester les dispositions prévues pour le cas d'un conflit armé. Il y eut donc un grand exercice de mobilisation des troupes de « couverture frontière ». Il s'agissait d'unités comprenant toutes les classes d'âge et venant augmenter les effectifs de certains bataillons d'élite. Ces unités comprenaient essentiellement de l'infanterie et étaient constituées de soldats issus de territoires restreints, ce qui permettait une mise sur pied rapide (quelques heures seulement). Elles avaient pour mission d'occuper la frontière et de retenir un envahisseur éventuel afin de permettre aux grandes unités d'armée de mobiliser sans être sous la pression directe d'une armée étrangère.

Un matin donc, le tocsin retentit sur la ville et les villages des environs. La radio, pour les ménages qui en possédaient déjà. Et les cloches des églises servaient à alerter la population. On ne connaissait pas encore le « chant des sirènes ».

Les soldats incorporés dans ces unités se rassemblèrent aux divers emplacements prévus et les compagnies ainsi formées se rendirent sur leurs positions respectives. Il s'agissait donc d'un exercice. Heureusement, car, selon mes souvenirs, ce fut assez confus et chaotique. Le matériel de

corps de ces compagnies était entreposé à l'arsenal de Colombier. Un tel exercice devait justement montrer ce qui ne fonctionnerait pas en cas de nécessité absolue.

Mon père, dispensé de servir vu sa profession (selon l'article 13 de la loi sur l'organisation militaire), mais ayant le grade de capitaine aumônier, revêtit lui aussi son vieil uniforme et se rendit aux ordres du commandant de place qui le licencia tôt après. Pourtant, cet exercice incita mon père à demander sa réincorporation. Ce qui fut fait.

1939. L'armée est mise sur pied

En été 1939, je passais mes vacances chez mes grands-parents au Tessin. On sentait très bien que la situation politique était tendue. Les discours du « Führer » se faisaient de plus en plus belliqueux (comme ceux du Président Bush des États-Unis au cours de l'hiver 2002-2003, avant la guerre d'Irak).

Un beau matin, la route conduisant au Gothard et passant près de la maison de mes grands-parents fut envahie par une file de voitures allemandes qui remontaient vers le Nord. Ce n'était certainement pas des ouvriers qui rentraient chez eux, leurs vacances terminées. En effet, à cette époque, posséder une voiture démontrait une fortune assez considérable ou une position hiérarchique élevée dans l'administration, dans l'industrie ou dans l'armée. Il s'agissait

donc plutôt d'officiers de la Wehrmacht ou de hauts fonctionnaires du régime.

Le lendemain, la circulation ayant un peu diminué, je me mis en route, à vélo, pour rentrer à la maison. Les trois jours que représentaient pour moi, simple cycliste, le trajet Lugano – La Chaux-de-Fonds se passèrent sans incident.

Quelques jours de relâche, puis la reprise de l'école, me laissent un souvenir assez pénible. On sentait bien que rien ne retiendrait la fatalité.

Le 1^{er} septembre, mobilisation des troupes de « couverture frontière ». Ce n'était plus un exercice cette fois, mais la triste réalité.

Improvisation de la vie scolaire

Certains de nos maîtres étaient mobilisés. Le directeur rassembla les élèves des classes supérieures et leur demanda qui voulait se charger de les remplacer au pied levé, mais momentanément seulement, auprès des classes inférieures.

Porté volontaire, je fus ainsi chargé d'enseigner les rudiments des mathématiques à une classe de première progymnase (on dirait « secondaire » aujourd'hui). Pour ma part, je garde un souvenir amusé de me trouver tout à coup de l'autre côté du pupitre. Je ne me souviens pas d'avoir eu des difficultés à me faire respecter.

Il n'en fut cependant pas de même pour tous. Une de mes condisciples, appelée à enseigner le français à ce même degré, se vit chahutée dès le début. Elle s'en est plainte entre camarades. L'un d'entre nous, doté d'une carrure d'athlète, mais qui ne s'était pas annoncé, lui a proposé de l'accompagner à sa prochaine heure de cours. Ce qui fut fait. Avant que la maîtresse improvisée ne

commence, il dit : « Celui qui bronche aura affaire à moi ! » Puis il sortit. Ce fut définitif. Elle n'eut plus à se plaindre d'un manque de discipline ou de respect.

Ce régime ne dura guère, car les enseignants furent démobilisés assez rapidement, si bien que nous pûmes reprendre une activité scolaire plus régulière.

Des réfugiés civils

Un jour de juin 1940 (je ne me souviens plus de la date exacte, mais ce devait être un mercredi), je prends mon repas de midi avec ma sœur. Ma mère est partie au Tessin pour y soigner sa mère malade. Mon père et mon frère sont mobilisés, si bien que nous sommes seuls à la maison.

Peu après midi, le téléphone sonne. Le chef scout auquel nous sommes tous deux rattachés (ma sœur comme cheftaine louveteaux et moi-même comme adjoint) nous enjoint de revêtir l'uniforme et de nous rendre sans tarder au « bâtiment électoral » aussi dénommé « halle aux enchères », une petite construction située dans la vieille ville et où avaient lieu votations et élections, ainsi que les enchères publiques.

Nous suivons les instructions reçues et trouvons sur place quelques dames de la Communauté française, très excitées, qui discutent d'événements qui sont censés se passer outre-frontière.

L'attente n'est pas longue. Très bientôt arrive un camion militaire qui transporte des gens fatigués qui cherchent asile chez nous. Ils racontent qu'ils ont tout laissé à l'abandon, que les Allemands avancent rapidement, brûlant et massacrant tout sur leur passage. Ils n'en ont pas vu, mais ils l'ont entendu dire et ont préféré se mettre à l'abri en Suisse. Ils viennent d'assez loin dans l'arrière-pays.

Ensuite, ce sont des familles entières qui arrivent, la plupart sans bagages, les ayant abandonnés en route. Puis ce sont des habitants de villages proches de la frontière, traînant avec eux quelques baluchons sur des chars à bras ou des poussettes d'enfants.

Tout va très vite. Nous sommes chargés par ces dames de la Communauté française d'enregistrer ces malheureux et, les plus jeunes éclaireurs, eux aussi mis à contribution, s'en vont conduire ces civils dans des familles s'annonçant de plus en plus nombreuses pour les recevoir. L'improvisation du début se mue très rapidement en un mouvement concerté et ordonné.

Pour ma part, je suis chargé d'accompagner à la gare les fugitifs qui, ayant de la parenté en Suisse et suffisamment d'argent pour payer eux-mêmes le billet de chemin de fer correspondant, ne désirent pas rester si près d'une frontière qui peut être franchie d'un moment à l'autre par l'invasisseur de leur pays. Plusieurs fois, je fais ainsi la navette accompagné d'une ou de plusieurs personnes. Les contacts sont trop brefs pour en laisser un souvenir tenace, sauf un. Un homme mûr déclare qu'il veut rejoindre son frère habitant la région de Thoune. Il prétend avoir suffisamment d'argent sur soi. Arrivé à la gare, j'explique au fonctionnaire ce qui se passe. On écrit le billet, mais de bourse point! C'est alors que l'homme m'indique son fond de culotte et me dit que l'argent est là. Il me reste à fendre le tissu avec mon assez grand couteau d'éclaireur et d'en extraire une liasse de billets de banque français dont le montant est plus que suffisant.

Mais la situation semble se dégrader fortement de l'autre côté de la frontière. Les fugitifs qui nous parviennent sont de plus en plus excités. Ils ont vu la fumée s'élever de certains villages, indiquant que des incendies y font rage. Ils sont de plus en plus désorientés, souvent hagards.

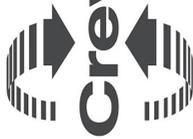
Ainsi, une femme, descendant du camion militaire qui l'a amenée du pont de Biaufond en ville, serre contre elle un paquet. Elle prétend que c'est son enfant. Pourtant, en y regardant de plus près, on trouve un cordeau à lessive emballé dans un drap. Dans son désarroi, elle s'est trompée et a laissé son enfant dans la ferme. C'est alors à un prêtre de s'en occuper.

C'est aussi cette grand-mère qui amène ses trois petits-enfants dans un misérable landau. Le quatuor est crasseux et la femme nous dit que le plus jeune est aveugle. Leur état ne nous permet pas de les confier à des particuliers, si bien que nous les faisons conduire à l'hôpital pour une visite sanitaire. On a appris plus tard que les infirmières les ont récurés complètement, plutôt que lavés, ont dû leur couper les cheveux, que la plus jeune n'était pas aveugle du tout, mais seulement si sale que ses paupières en restaient collées. Lavés et habillés de frais, les enfants n'ont plus reconnu leur grand-mère! Il avait fallu toute la force de persuasion du personnel et le son de la voix de la vieille femme pour les convaincre!

Les internés militaires

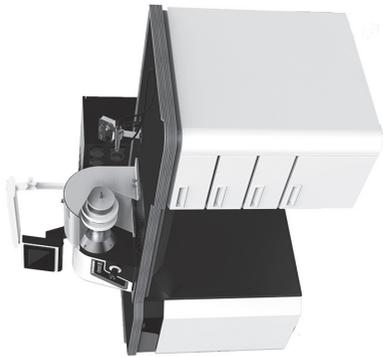
Vers 5 heures du soir, nouvel ordre: Quitter le « bâtiment électoral » et se rendre au collège des Crétêts. Là, notre chef scout, mobilisé lui aussi, comme tous les chefs d'unités (groupe, clan, troupe), mais en congé pour quelques heures, nous attend et nous dit que le front se rapproche dangereusement de la frontière, que nos soldats sont sur leurs positions de défense et ne peuvent se charger d'une autre mission, pour le moment tout au moins, que c'est à nous, scouts, seul mouvement organisé et immédiatement disponible, à prendre des mesures pour un accueil éventuel de soldats désirant se faire interner en Suisse.

Ma sœur, seule à être majeure parmi les chefs et les routiers présents, est nommée



Crevoisier

Fabrique de machines
CH-2714 Les Genevez



L'INNOVATION FAIT PARTIE DE L'ADN DE L'ENTREPRISE

« commandant » et est chargée des relations avec l'extérieur (autorités locales, police, armée, ravitaillement, etc.) et moi, son adjoint, de l'organisation intérieure (enregistrement, cantonnements, cuisine, poste sanitaire, etc.).

Il nous faut donc préparer des cantonnements pour environ 100 personnes, avoir de quoi les enregistrer, les ravitailler et les héberger. Que faire ? Improviser.

Nous nous rendons alors dans les maisons environnantes et demandons aux habitants s'ils n'auraient pas de la vaisselle sans emploi. Très vite cet aspect de notre mandat est résolu, car chacun se rend compte du sérieux de la situation. En effet, les nouvelles qui nous arrivent tant par les fugitifs civils qui affluent en ville que par les canaux officiels démontrent que l'armée française est en pleine déroute et que le front se rapproche dangereusement de la frontière, même si aucun bruit ne se fait encore entendre.

Le collège des Crêtets est réquisitionné. Une des institutrices s'est véhémentement opposée à ce que l'on vidât sa classe. Je voulais l'utiliser comme réfectoire, vu sa position idéale au rez-de-chaussée et juste à côté de la porte d'entrée du collège. Il a fallu de longs palabres et toute la force de persuasion du concierge pour lui faire comprendre que la situation exigeait que des considérations personnelles dussent faire place à des intérêts plus généraux.

Pourtant, avec les quelques jeunes scouts qui nous accompagnaient, il ne nous était guère possible de vider des salles d'école pour les transformer en réfectoire ou en dortoirs.

Entre-temps, un premier contingent de soldats français a été désarmé à la frontière et mené en ville. Ce sont des hommes d'une unité d'aviation qui viennent nous prêter

main-forte. Ce sont eux qui vident les salles, clouent des planches destinées à retenir la paille qui servira de couche, étendent cette paille, montent tables, bancs, etc.

Dans le préau couvert, on a, dès le début, installé des tables devant lesquelles défilent les nouveaux arrivants, donnant leur nom, prénom, année de naissance, origine et incorporation afin que ces indications puissent être communiquées au Centre de recherches de la Croix-Rouge à Genève. Ce sont les routiers parmi nous qui sont chargés de cette mission et notent ces informations dans des cahiers d'école trouvés sur place.

À la nuit tombante, les premiers soldats des troupes terrestres arrivent. Ce sont des artilleurs et des hommes de la DCA. Ils sont un peu perdus, car n'ayant plus de contacts avec leurs unités respectives.

On les reconforte, leur sert une assiette de soupe, un morceau de pain, les répartit dans les salles tout en contrôlant qu'ils ne portent plus d'armes ni de munitions sur eux. Des casques, des baïonnettes et même quelques chargeurs pleins sont ainsi récupérés. On constate pourtant que ces hommes sont contents d'être en sûreté et ils collaborent volontiers aux divers services à rendre.

Une équipe de dames de la Société des Samaritains se présente et organise un poste de secours dans une salle du sous-sol de l'école.

Tout a un caractère très « bon-enfant » bien que, en sortant et regardant vers le nord, la situation ne soit pas aussi tranquille. Le ciel rougeoye et l'on entend nettement le bruit sourd du canon.

Toute la nuit, des camions de l'armée française amènent des hommes de plus en plus fatigués et affamés. Puis ce sont les premiers

blessés et nos dames samaritaines sont fortement mises à contribution.

Un de mes camarades d'école se présente et demande s'il peut aider. Je l'envoie à l'infirmerie, pensant que, vu sa constitution physique peu à même de gros travaux, c'est là qu'il sera le plus utile.

Des commerçants apportent diverses marchandises. Pour un parfumeur, ce sont des savons, des rasoirs, des brosses à dents et du dentifrice. Tout est réparti parmi ceux qui en ont le plus besoin.

La journée suivante se passe de plus en plus difficilement, car l'afflux d'internés dépasse largement les 100 personnes annoncées initialement.

Les heures passent, mais le flux d'internés ne tarit pas et les blessés se font de plus en plus nombreux, même si ces blessures ne sont pas très graves. Il s'agit en général de pieds en sang pour avoir trop marché. Il y a aussi quelques plaies dues à des éclats d'obus ou des balles perdues.

Pour appuyer les dames samaritaines, le Conseil de Ville envoie sur place un médecin des services complémentaires. À 6 heures du soir, je le rencontre dans la cour d'école en tenue impeccable, gants y compris. Je lui demande ce qu'il fait là. « Je rentre à la maison et reviendrai vers 9 heures ! » J'ai de la peine à lui faire comprendre que la journée n'est terminée pour personne et qu'il doit retourner au lazaret et cela au moins pour toute la nuit.

Mais la plus grande difficulté résulte de certaines pratiques d'origine religieuse. Ainsi, parmi les soldats internés, il y a des Marocains musulmans. Ceux-ci se lèvent très poliment lorsqu'un éclaireur leur sert à boire ou à manger. Si c'est une éclaireuse, ils restent assis et tendent simplement leur

assiette, souvent en détournant la tête. Il faut les menacer de ne plus leur donner à manger pour qu'ils cessent leur manœuvre et traitent nos jeunes scouts sans distinction de sexe.

Dans les maisons du voisinage, on a réquisitionné des chambres à lessive et les repas, en général de la soupe aux légumes et pommes de terre, y sont préparés dans des chaudières. Un jeune scout de quelque 12 ans a ainsi fait cuire de la soupe près de 14 heures durant. Il a fallu lui enjoindre d'aller se reposer pour éviter qu'il ne tombe de sommeil dans sa marmite improvisée.

À l'infirmerie, mon camarade a, pour sa part, baigné des pieds meurtris durant plus de 36 heures d'affilée.

À la nuit du second jour, les premiers soldats polonais sont arrivés. Ce sont eux qui ont couvert la retraite des Français. Ils sont non seulement harassés et affamés, mais aussi le nombre des blessés est plus important et un camion est affecté au transport des plus gravement atteints vers l'hôpital de la ville. Mais, ce qui est le plus impressionnant pour nous, c'est un premier mort, décédé entre la frontière des bords du Doubs et la ville. Il faut alors improviser une chapelle ardente dans un petit bureau attenant à la salle de gymnastique de l'école.

Durant toute la soirée, le ciel retentit du bruit d'avions allemands qui effectuent leur redressement au-dessus de la ville et des alentours. Au petit matin, les arrivées cessent brusquement.

On se renseigne auprès de la gendarmerie et on apprend que les troupes allemandes ont atteint la frontière et que, par conséquent, l'afflux des soldats français et polonais est interrompu. Seuls quelques-uns d'entre eux gagnent encore la Suisse en traversant le Doubs à la nage, le pont de Biaufond étant occupé par l'armée allemande.

Une section de landwehriens est alors envoyée du Plateau suisse pour nous relever. Pour nous, le gros du travail est ainsi terminé et il nous est enfin permis de nous retirer. Pour ma part, durant ces jours et ces nuits, je ne m'étais reposé que sporadiquement, couché par terre dans la loge du concierge de l'école.

Ces journées me restent en mémoire et j'ai l'impression d'avoir fait non pas simplement « une bonne action » comme la loi scoutie nous le demande, mais d'avoir simplement rempli « mon devoir ». Notre directeur d'école n'était pourtant pas de cet avis. J'avais manqué les cours sans en demander préalablement la permission, j'étais donc punissable. Pire ! Comme j'avais été « mobilisé » pour aider l'armée, il lui semblait de son devoir de me punir plus sévèrement que le règlement de l'école ne le prévoyait pour des « délits » de ce genre, c'est-à-dire les arrêts. Il voulait me chasser de l'école. Ce n'est que sur l'intervention des Autorités locales que j'ai été réintroduit dans le cycle des études. Une belle mentalité en vérité !

Comment aviser notre mère ?

J'ai mentionné plus haut notre départ précipité vers l'inconnu. Donc plus personne à la maison pour répondre à un éventuel appel téléphonique.

Aussi, l'un des premiers soucis de ma sœur fut, avec l'arrivée des internés militaires, de faire savoir à notre mère où nous étions et pourquoi. Comme cheffe, elle disposait d'une ligne téléphonique pour ses besoins spécifiques (contacts avec la gendarmerie, les fournisseurs et l'armée). Pourtant, lorsqu'elle demanda la liaison avec le Tessin, la téléphoniste (central manuel) lui répondit que tout contact de la ville avec l'extérieur devait passer par l'armée.

Elle s'enquit donc de la procédure. On lui proposa de transmettre un télégramme à notre mère, via divers relais militaires dont le dernier était le Commandant de place de Lugano.

Ainsi fut fait et un motocycliste de l'armée se présenta au domicile de mes grands-parents exigeant de parler personnellement à notre mère. Celle-ci reçut du soldat une enveloppe contenant un court message, enveloppe qu'elle dut ouvrir sur place, signer le « reçu », contresigné par le soldat qui se retira « ordre exécuté ». Considérant alors l'enveloppe, elle découvrit comme expéditeur : « Le commandant du camp provisoire d'internement militaire de La Chaux-de-Fonds ».

Notre grand-père fut très flatté de cette dénomination attribuée à l'une de ses petites-filles.



Witech
machines-outils

Plus de 25 ans au service de la précision

Centres d'usinage
Fraiseuses
Tours
Machines de reprise
Machines de décoration
Développements spécifiques

Rue de la Pâle 28
Case postale 59
CH-2854 Bassecourt
Tél. : +41 (0)32 427 00 40
Fax : +41 (0)32 427 00 41
Web : www.witech-sa.ch



Restaurant Metropole

Cyril et Claudia Schwartz
Quai de la Sorne 4
2800 Delémont

Tél. 032 423 41 01
metropole@bluewin.ch
www.restaurant-metropole.ch

Jean-Paul Benoît, un pilote neuchâtelois qui a combattu la Luftwaffe en 1940¹

Christiane Benoît

Cela n'a pas été facile d'écrire l'article qui suit puisqu'il concerne la vie de mon père et que parler d'une personne si proche, décédée il y a 25 ans, remue tant de choses. Alors voilà !

Quelques éléments d'une vie bien remplie

Jean-Paul Benoît naît à Neuchâtel le 28 juin 1914. Ses parents William et Marguerite, originaires de cette ville mais résidant à Prêles près de Paris, veulent que leur enfant naisse sur territoire suisse. Son père, ingénieur en mécanique de l'EPFZ, dirige une fabrique de chaînes de montres. Les affaires vont mal et la famille rentre pour un temps à Neuchâtel où elle loge chez le grand-père Paul Benoît.

En 1920, le père de Jean-Paul acquiert, sur le conseil de son beau-frère Maurice Vouga, inspecteur de la chasse et de la pêche à Neuchâtel, une pisciculture à Gremaz près de Thoiry dans le pays de Gex en France.

Jean-Paul fait ses classes primaires et secondaires à Satigny (GE) puis la maturité section scientifique au Collège Calvin à Genève. Ayant obtenu son diplôme, il suit des études de mathématiques et de chimie pendant deux ans à l'université de Genève qu'il devra interrompre à cause de la Deuxième Guerre mondiale. Il suivra plus tard les cours du

Technicum de Bienne d'où il sortira premier avec mention et le titre d'ingénieur-technicien en électricité. Il paiera toute cette formation avec ses heures de vol, ses parents ayant été complètement spoliés.

En effet, le 17 octobre 1939, ses parents et son jeune frère sont chassés de France. Délation? Jalousie? Ils ont 24 heures pour quitter le territoire, ne pouvant rien emporter! Tout ce travail pendant 20 ans! Une perte énorme! Retour à Neuchâtel.

En 1945, Jean-Paul Benoît se marie avec Simone Ribordy, une Valaisanne de Sion. Le couple s'installe à Berne où le mari travaille pendant un an au Département militaire, à la KTA (*Krieg Technische Abteilung*), comme spécialiste radio. Deux ans plus tard, il est engagé à la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel (TN, aujourd'hui TransN), compagnie alors privée. Quatre enfants naîtront de cette union dont l'un décédera subitement à l'âge de 10 mois. Une tragédie que la famille très unie surmontera.

Il deviendra directeur de la compagnie en 1961, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1979. Sous sa gouverne, de gros chantiers : remplacement de deux lignes de trams par des trolleybus, imposé par l'Office fédéral des

¹Je remercie Dimitry Queloz pour nos bons et très intéressants échanges. Également ma fille aînée Lisa, très proche de son grand-père, qui a accepté de pallier les graves lacunes technologiques de sa mère en tapant ce texte!

transports; recherche de terrains pour la construction de hangars; tractations difficiles avec les communes. Il laissera une compagnie semi-étatisée en bonne condition.

L'aviation reste sa passion. De 1950 à 1956, Jean-Paul Benoît est président du Club neuchâtelois d'aviation (CNA) qu'il aide à sortir d'une situation difficile. Des meetings au programme très varié seront organisés avec la participation de la Patrouille de France et de la Patrouille de Suisse.

En 1976, comme directeur des TN, il soutient la création de l'ANAT (association neuchâteloise des amis du tram). Il facilite l'accès aux archives aux membres du comité. Plus tard, un musée verra le jour dont il sera nommé membre d'honneur en souvenir de son implication dans le projet.

Il décède tragiquement en 1994, à l'âge de 80 ans.

Carrière militaire

Au début des années 1930, l'école de recrues approche. Jean-Paul Benoît devrait la faire dans l'artillerie. Son père, capitaine à l'armée, s'oppose à ce qu'il la fasse dans l'aviation. Un accident sur le domaine de la pisciculture, où il aide beaucoup, lui provoque une hernie discale qui nécessite hospitalisation et opération. Le destin? Peut-être oui... Il fera son école de recrues dans l'aviation à Dübendorf. Le 30 octobre 1937, alors premier lieutenant, il reçoit son brevet de pilote-aviateur militaire du divisionnaire Bandi, chef des troupes d'aviation. Jean-Paul Benoît volera sur *Messerschmitt Me-109* et sur *Bücker* pour l'acrobatie.

Les temps sont troubles. La guerre approche. Lorsque celle-ci éclate, l'armée est mobilisée

et les troupes d'aviation sont engagées pour protéger l'intégrité de l'espace aérien. Des combats ont lieu contre les appareils de la Luftwaffe en mai-juin 1940 lors de la campagne de France. Ceux-ci sont racontés dans l'ouvrage d'Ernst Wetter, *Duels d'aviateurs... Duels de diplomates...*². «L'escalade n'était pas prévisible. Elle commença par des poursuites de routine d'avions isolés ayant violé l'espace aérien suisse. On en recensa 156 en mai.»

On se rend compte de la difficulté pour la défense aérienne et pour les aviateurs de se situer dans ce contexte. Peu de moyens, peu de temps pour l'entraînement face à une Luftwaffe très expérimentée. «L'entraînement des pilotes suisses n'avait rien à voir avec celui des pilotes de la Luftwaffe.», commente Christophe Keckeis, ancien commandant des forces aériennes.

D'ailleurs, le 26 mai 1940, le général Guisan se préoccupe du moral de ces pilotes. Il a appris que les escadrilles devaient être prêtes à l'action dès 03h30, ce qui signifie une diane à 02h30. «Je pense que les troupes d'aviation souffrent de surmenage et de lassitude.»

Jean-Paul Benoît participe à un premier combat aérien le 4 juin 1940 au-dessus de La Chaux-de-Fonds au cours duquel il abat un appareil allemand. Un témoin oculaire, le caporal Roger Glaus, de la compagnie d'aviation 6, décrit ainsi la fin de ce combat: «... À la suite de ce combat le chasseur qui était poursuivi par d'autres appareils fit un piqué comme j'ai jamais eu l'occasion de voir en direction La Sagne, la droite du Mont-Racine.» Quatre jours plus tard, Jean-Paul Benoît est engagé dans un second combat au-dessus de Saïgnelégier. On peut lire ses rapports dans *Duels d'aviateurs... Duels de diplomates...*

² WETTER, Ernest, *Duels d'aviateurs... Duels de diplomates... Les incidents aériens de mai/juin 1940 entre l'Allemagne et la Suisse et leurs suites diplomatiques*, Fribourg, 1989.

Le 20 juin 1940, pour des motifs politiques – les Allemands victorieux, contrariés par la résistance de l’aviation suisse, exercent alors de fortes pressions sur les autorités helvétiques –, le général Guisan interdit l’engagement d’avions de combat dans l’espace aérien. Quand on sait que ces pilotes de milice n’avaient que quelques centaines d’heures de vol à leur actif... et de plus quand on lit leur bravoure et leur engagement, on imagine leur frustration. Des tensions existent... pas seulement dans le ciel!

Cette frustration et la volonté de ne pas céder aux injonctions allemandes apparaissent bien dans une lettre du 4 juillet 1940 adressée, par voie de service, au commandant du régiment d’aviation 1, dont je ne citerai que le deuxième paragraphe. Jean-Paul Benoît dit ne pas partager l’avis de l’un de ses supérieurs sur sa façon de juger les affirmations des pilotes ayant été engagés dans un combat:

« Pour ma part en tous cas, je n’ai pas eu de tension mentale telle que je n’aie pu affirmer ensuite avec certitude ce que j’avais vu et ce qui s’était passé.

J’ai même annoncé par radio à Darwin que j’attaquais, le protocole de liaison doit en faire mention avec l’heure, peut avant 1530. »

La lettre circulaire du 26 juillet 1940 du commandant des troupes d’aviation fut donc un coup de massue. A la suite des plaintes allemandes, elle invitait les pilotes à adoucir les récits de leurs exploits! Comme le dit Ernest Wetter: « Ils avaient accompli leur devoir et... basta! »

Après la guerre, Jean-Paul Benoît est promu capitaine et nommé commandant de la compagnie d’aviation 4. Il le sera pendant cinq ans.

En 1947, il fonde avec le sergent Jacques Chappuis, mécanicien sur avions, l’Amicale av. 4³ dont nous avons malheureusement « fêté » la dernière assemblée générale, faute de relève, à la fin septembre 2019 sur l’aérodrome de Bex avec Fernand Carrel, ancien commandant des forces aériennes et fidèle membre d’honneur.

Jean-Paul Benoît continuera à voler jusqu’à ce que la Compagnie des transports publics de Neuchâtel juge que cela est incompatible avec sa fonction professionnelle! Il garde sa lettre de renonciation à l’aviation militaire un mois au fond de sa poche avant de l’envoyer. À cela, je ne ferai pas de commentaire... et j’étais trop jeune à l’époque pour réagir.

L’ancien commandant des forces aériennes Christophe Keckeis m’a dit un jour « votre père s’est montré beaucoup trop modeste. Quand j’étais à l’école de pilotes, il était une idole pour nous. » Modestie? Oui. Être et ne pas avoir le besoin de paraître. Pour moi, c’est une preuve d’intelligence. Jean-Paul Benoît, cette force tranquille au caractère bien trempé, le civil comme le militaire engagé en a fait preuve tout au long de sa vie. Il était, comme on l’a dit, un homme de bien.

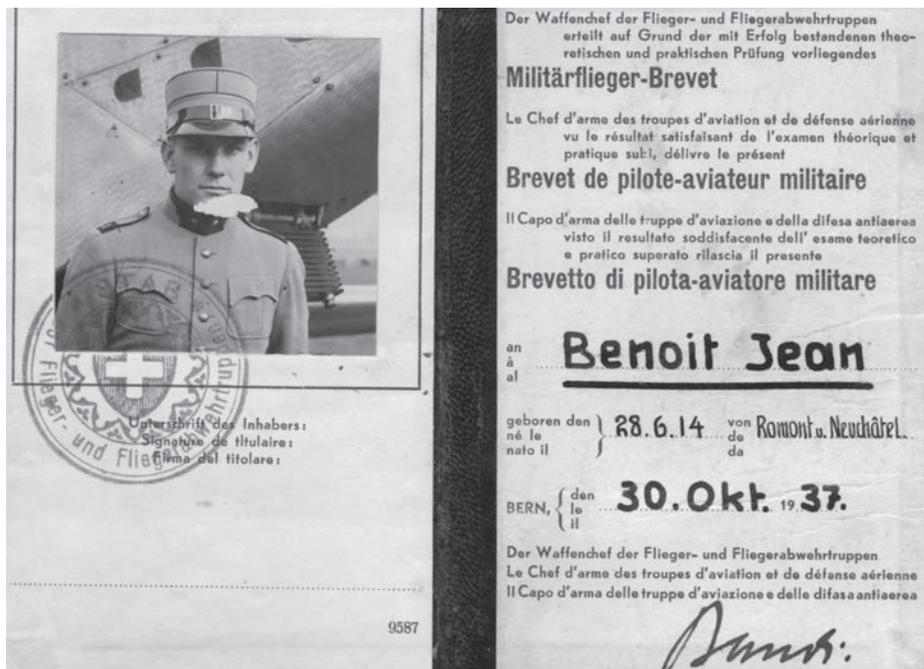
Il y aurait encore tant de choses à dire... mais ceci n’est pas une biographie.

Rapport de l’appointé Girardclos, de la 6^e compagnie d’aviation, sur le combat aérien du 4 juin 1940

En campagne

Rapport concernant le combat aérien du mardi 4.6.40, au dessus de La Chaux-de-Fonds.

³ L’Amicale a un site Internet, www.amicaleaviation4.ch, fréquemment consulté.



Brevet de pilote militaire de Jean-Paul Benoît signé par le chef des troupes d'aviation, le divisionnaire Hans Bandi. A noter l'absence de signature du titulaire et l'erreur dans le prénom!

Témoin oculaire du combat, j'étais en permission à La Chaux-de-Fonds du 3 au 5.6.40.

Les faits observés

Dès 14h50 environ, de puissants bimoteurs se signalaient par leur bruit dans la région de La Chaux-de-Fonds, venant isolément de la direction de la Tourne, puis du Locle et finalement en groupe venant du Locle et de France, décelant ainsi un va-et-vient.

Après 15h15, un groupe d'avions bimoteurs étrangers d'une dizaine d'unités se trouva aux prises avec un ou deux *Messerschmitt* suisses, à une altitude que j'estime supérieure à 1000 m au-dessus du sol.

Une canonnade nourrie s'ensuivit.

Les bimoteurs, que je crois pouvoir affirmer être des *Dorniers 17* d'après la silhouette que j'ai vue ici, tirèrent sans relâche, à preuve, les trajectoires blanches floconneuses, apparaissant à chaque rafale dans l'axe de vol des bombardiers (trajectoires parallèles, ayant l'écartement apparent des moteurs).

Le combat se concentre très exactement au-dessus de La Chx-de-Fds. Et les *Do. 17* formèrent bientôt une sorte de carrousel.

Les batteries de D.C.A. au sud de la ville se mirent en action. J'ai entendu des rafales de mitrailleuses terrestres et de nombreux coups de canons antiaériens dont j'ai observé au minimum 7 ballonnets de fumée

d'explosion des obus s'échelonnant dans la périphérie du lieu de combat.

Au bout d'une dizaine de minutes de combat, un *Messerschmitt* suisse descendit en piqué dans la direction sud et se redressa à une hauteur d'environ 100 m, puis disparut de ma vue. Un instant après un *Do. 17* s'éloigna du centre de combat dans la direction des Vosges direction sensiblement nord. Un incendie se déclarait dans la région du moteur droit et gagnait rapidement en intensité. Un sillage de fumée blanche marquait la trajectoire de cet avion et bientôt il obliquait à gauche dans la direction ouest et glissait vers le sol en piqué de plus en plus prononcé. Pendant la chute, deux nuages de fumée signalèrent des explosions à bord.

Ce bombardier disparut de ma vue pendant sa chute derrière la chaîne de Pouillerel, au nord de la ville, sur territoire français.

Peu après le combat cessait et les avions se dispersaient vers les Franches-Montagnes.

Les renseignements

Hier, le 5.6.40, le lendemain du combat, des soldats du poste d'observation de Pouillerel, (montagne au NW de La Chx-de-Fds, alt. 1281 m) confirmèrent mes observations et observèrent le combat et la vive canonnade. De plus, ils virent deux hommes de l'équipage du bombardier en feu sauter en parachute. L'un s'écrasa au sol à la suite d'une défectuosité du parachute, l'autre atterrit à quelques centaines de mètres du lieu de chute du bimoteur aux environs immédiats du village français de RUSSEY, dans le département du Doubs.

Ces soldats m'affirmèrent que des civils ramassèrent des douilles de munitions de 20 mm. en ville; ce qui prouve encore la



Jean-Paul Benoît devant son Messerschmitt Me-109 au début de la guerre.

canonnade des *Do. 17* car les douilles vides des *Messerschmitt* ne tombent pas au sol.

Extrait du rapport de Jean-Paul Benoît

(...) Ayant perdu le Lt. Wachter de vue, je continue à patrouiller tout seul. Je me dirige vers La Chaux de Fonds car de nouveaux bombardiers sont signalés sur les Verrières. J'aperçois à ce moment 4 patrouilles de 3 *Do 17* qui tournent en rond sur France à proximité de la frontière suisse au nord de La Chaux-de-Fonds. Ils forment un cirque mais je n'aperçois aucun chasseur français. Je les signale par radio à Darwin. Je reste dans le secteur La Chaux-de-Fonds – Le Locle où patrouillent aussi 2 autres *Me 109* et 1 *Mo 406*.

Subitement je vois tous les avions allemands se diriger sur Suisse en direction des Verrières. Je me lance à leur poursuite de même que les autres chasseurs, mais j'ai nettement l'impression que ce sont les Allemands qui cherchent les premiers le combat. Tout se déroule dans le secteur Le Locle – La Chaux-de-Fonds à environ 2500 m s/mer.

Il m'est très difficile de me placer pour le tir car chaque fois que je cherche une position, je suis gêné par les autres bombardiers qui se protègent très bien mutuellement. Nous sommes en effet 4 contre 12. A un moment donné il m'est pourtant possible d'attaquer un *Do 17* par dessus alors qu'il effectue un virage serré en descendant. Je le domine d'environ 600 m et fonce sur lui. J'ouvre le feu avec mes canons à environ 500 m en visant fortement devant. Ma gerbe est tout d'abord

un peu basse mais je la corrige immédiatement grâce aux traces lumineuses. L'avion est en plein dans la gerbe et les projectiles l'entourent complètement. Il m'est difficile de voir combien de coups portent car le *Do* faisant son virage sous le soleil brille fortement. L'aile me semble touchée. L'avion, attaqué entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds en direction du lac de Neuchâtel, continue à virer en descendant vers la frontière française. Je le perds de vue car à ce moment mon attention est attirée par des traces lumineuses devant mon appareil bien que j'aie arrêté mon tir. Je me retourne et vois à 400 m environ derrière moi à droite un autre *Do 17* qui me tire dessus. Immédiatement je pique très fort et à plein gaz vers le sol et ai de la peine à me débarrasser de mon poursuivant. Au moment où je redresse, il m'a pourtant lâché.

Je remonte et essaie d'attaquer à nouveau mais chaque fois je suis gêné par les autres bombardiers dont je peux observer la tactique sur mes autres chasseurs. Après un bon quart d'heure d'engagement, les avions allemands regagnent le territoire français en suivant la frontière suisse vers l'est.

Remarque: Si le *Do 17* a été atteint, les touchés doivent être perpendiculaires au plan de l'aile puisque l'attaque a eu lieu nettement par dessus.

Le *Do 17* est une machine tout aussi maniable que le *Me 109*, j'en ai été surpris. La différence de vitesse entre les deux avions est très peu marquée de sorte qu'une fois poursuivi, on a de la peine à se dégager.

Le régiment jurassien en service d'ordre à Zurich en 1919

Col Hervé de Weck

Entre 1914 et 1918, les prix ne cessent de monter en Suisse, les salaires ne suivent pas. Les ouvriers et les employés sont nettement défavorisés par rapport aux paysans qui écoulent leurs produits à très bon prix; on dénombre 692 000 «indigents» en 1918. Ces facteurs expliquent la détérioration du climat social, une opposition ville – campagne, alors que les associations patronales et les syndicats ne se conduisent pas encore en partenaires sociaux. Le calme règne dans le pays pendant toute la guerre, en dépit de la dureté croissante des conditions de vie, de l'existence d'une minorité de profiteurs et des spéculateurs. L'âpreté des affrontements au moment de l'armistice du 11 novembre met en lumière l'efficacité pacificatrice en Suisse d'une menace extérieure.

Peur de la révolution et situation à Zurich au printemps 1919

Après la prise du pouvoir par Lénine en Russie, la peur de la révolution gagne l'ensemble de l'Europe. En France, le président du Conseil des ministres Georges Clemenceau déploie des divisions de cavalerie autour de villes ouvrières où l'agitation est forte. Le 2 janvier 1918, l'attaché militaire français à Berne informe Paris que des socialistes et des syndicalistes français, en collaboration avec des groupes suisses, préparent une révolution en France. Au moment où le Gouvernement provisoire allemand signe l'armistice, la révolution touche plusieurs villes du Reich où des

conseils de marins, de soldats et d'ouvriers, calqués sur le modèle soviétique, déposent les autorités locales et régionales. Assassinats, exécutions sommaires se multiplient. Il y a débuts de révolutions en Allemagne, réactions en chaîne de civils dégoûtés par les privations et les pénuries, de soldats mutinés, unis par la colère et la rancœur face aux années gâchées. La gauche modérée et la bourgeoisie surestiment l'impact du bolchevisme; dans un climat de panique naît le mythe d'une révolution télécommandée de l'extérieur par Lénine et ses partisans.

La grève générale de novembre 1918 en Suisse s'explique essentiellement par le libéralisme économique style XIX^e siècle, par les problèmes économiques et sociaux. La plupart des gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral et le commandement de l'Armée voient la grève générale comme une tentative de renverser les institutions légales. Grosse différence entre la menace réelle et la menace perçue, qui donne la raison d'une importante levée de troupes. Après trois jours, le comité d'Oltén, qui n'est pas suivi dans l'ensemble du pays, appelle à la reprise du travail.

En mai 1919, le Gouvernement zurichois demande à nouveau l'appui de l'Armée pour maintenir l'ordre pendant le procès en relation avec la grève générale de 1918. Le 13 mai, le Conseil fédéral mobilise le régiment jurassien d'infanterie 9. Il craint des troubles, le danger bolcheviste lui semble toujours

aigu. Des assemblées auraient eu lieu à Zurich durant le mois de janvier, dans le but d'organiser des «conseils de soldats et d'ouvriers», de déclencher une grève révolutionnaire.

Pourquoi le Conseil fédéral désigne-t-il le régiment jurassien? Ce corps de troupes n'a plus accompli de service depuis le début janvier 1918, ses hommes proviennent de régions éloignées des centres de l'agitation politico-sociale. La grève de novembre 1918 a peu touché la partie francophone du Canton de Berne. L'entrée en service a lieu sans incidents; les effectifs des unités étant élevés, nombre d'exemptions sont accordées à Tavannes, place de rassemblement du régiment. Le 15% des hommes vont bénéficier de congés, surtout les paysans: c'est l'époque des gros travaux à la ferme!



Même la revue satirique *alémanique* *Nebelspalter* véhicule la crainte d'une révolution.

Le Lt-col Guisan, un commandant hors normes

Durant le service d'ordre, les soldats bénéficient d'une «haute solde», 8,50 francs (environ 85 francs 2019) à la place des 2 francs habituels. A une période difficile, alors que la pauvreté exerce ses ravages, ils peuvent envoyer de l'argent à leur famille, en tout 72 750 francs pour les bataillons 21 et 24!

Guisan, qui commande le régiment depuis le 1^{er} janvier 1919, adopte le principe de la rotation: les bataillons de fusiliers 21, 22 et 24 cantonnent hors de la ville de Zurich. L'un d'eux assure en ville la surveillance et la sécurité. Les deux autres se tiennent en réserve, les hommes logent alors chez l'habitant, dorment dans un lit, non sur la paille réglementaire du cantonnement. Ils peuvent se doucher régulièrement, la nourriture est abondante, variée et soignée (on oublie le spatz traditionnel). Cela pourrait expliquer que l'épidémie de grippe espagnole épargne les Jurassiens... Seuls 16 cas suspects sont évacués au dépôt de malades.

La situation à Zurich impose deux exigences: éviter la provocation, se tenir prêts à intervenir en cas de nécessité. Guisan interdit toute discussion politique avec les civils, toute entrée en ville en grande formation, tout recours à la baïonnette et à des munitions sans un ordre formel. La troupe, en réserve, fait de l'instruction avec effort principal sur le tir, depuis le niveau combattant individuel jusqu'au niveau bataillon. Il ne faut pas voir ces tirs combinés de fusiliers et de mitrailleurs, l'instruction à la mitrailleuse comme une préparation au service d'ordre, mais ce qu'il faut apprendre à un fantassin, à la lumière des expériences des belligérants de la Grande Guerre.

En maintien de l'ordre, la troupe garde surtout des infrastructures sensibles: bâtiments de l'administration publique, siège des autorités, banques, postes, gares, arsenaux, places



Prêt! Moteur! On roule... (collection Françoise Steiner, Bienne)

interdites lors de manifestations, carrefours. On n'utilise pas de barbelés, de barrières pour canaliser les manifestants et les tenir à distance. Les sentinelles ne se trouvent pas dans des positions protégées par des sacs de sable. Des mitrailleuses sont souvent mises ostensiblement en position, dans le but d'impressionner les manifestants. La troupe en a engagé en novembre 1918 pour faire refluer la foule, en tirant quelques rafales au-dessus des têtes.

Des compagnies mettent baïonnette au canon pour dégager des places. Les officiers ne craignent pas le contact rapproché, puisqu'ils font refluer la foule en martelant les pieds avec les crosses des fusils. Le régiment pratique une tactique particulière: lors de certaines manifestations, les soldats les plus agiles, qui ne portent aucune arme, foncent dans la foule, pour ramener les individus les plus excités. On semble ignorer les dangers que courent des groupes ou des sections qui font mouvement au milieu de manifestants.

Le 26 mai 1919, l'ensemble du régiment est engagé. Le bataillon de fusiliers 21, cantonné à Bülach, arrive à la caserne de Zurich à bord

de camions, un moyen alors peu utilisé pour les mouvements de troupes. Le bataillon de fusiliers 24 effectue en deux heures à pied la distance Kloten – Zurich (environ 12 kilomètres). Trois compagnies du bataillon de fusiliers 22 font évacuer la Fraumünsterplatz et y assurent la circulation. Vers midi, elles rentrent à la caserne. Le 5 juin, les prévenus du procès en cours se trouvent à la prison de Zurich; des manifestants convergent vers l'Helvetiaplatz, puis plusieurs centaines vers la caserne où se trouve le bataillon de fusiliers 21. Les soldats jurassiens, baïonnette au canon, débloquent la place, plus énergiques encore que le 26 mai. Aucune victime n'est à déplorer, mais il y a des échanges de coups!

La situation se normalisant, le régiment est relevé prématurément de sa mission. Le bataillon de fusiliers 24 n'a pas été appelé à cantonner à Zurich. Après le départ du régiment jurassien, de violents affrontements éclatent à Zurich, avec tirs d'armes à feu, qui se soldent par deux morts et une vingtaine de blessés. Le licenciement a lieu à Tavannes, le 13 juin. Dans son rapport, le lieutenant-colonel Guisan souligne l'excellente discipline de sa troupe: sur les 8 cas

déférés au tribunal militaire, 6 concernent des «cas sociaux irrécupérables». Viennent s'y ajouter une dizaine de cas disciplinaires moins graves. Aucun d'eux ne semble en relation directe avec le service d'ordre. En revanche, l'alcool pourrait avoir joué un rôle dans plusieurs de ces délits.

Guisan ne parle pas des opinions politiques de ses hommes, se contentant de souligner leur «patriotisme», un terme prudent qui pourrait suggérer une attitude antisocialiste. Il déplore en revanche le commandement démagogique, sans doute laxiste, de cadres qui font de la politique dans leur région. Seuls des officiers, instituteurs aigris par l'insuffisance de leur traitement, lui semblent contaminés par le socialisme. C'est pourtant de leurs rangs que, dans les troupes d'infanterie en tout cas, provient la majorité des chefs de section et des commandants d'unité. Le commandant déplore l'attitude de patrons qui font «preuve d'un égoïsme étroit», alors que les citoyens soldats manifestent beaucoup de dévouement et que la population du Jura berinois fait preuve de compréhension.

Réactions dans le Jura berinois

Le 20 mai 1919, le journal *Le Jura* de Porrentruy souligne que le lieutenant-colonel Guisan est «très sympathique». *Le Pays* du 5 mai note le patriotisme et l'efficacité du régiment jurassien. La presse jurassienne, si prompte pendant le conflit à critiquer les autorités fédérales, civiles ou militaires, à les accuser de germanophilie et à élargir le fossé entre Alémaniques et Romands, évoque souvent, et de manière positive, le service d'ordre, l'ambiance et le moral au sein du régiment. Il ne semble pas y avoir de manque

d'information et de black-out imposé par le commandement de l'Armée¹.

Extraits du rapport du lieutenant-colonel Guisan

Ce rapport daté du 18 juin 1919, adressé par la voie hiérarchique au commandement de l'Armée, donne de précieuses indications sur la conception du service d'ordre à la fin de la Première Guerre mondiale, la sociologie du soldat de la partie francophone du canton de Berne et le style de commandement d'un officier de milice vaudois, le lieutenant-colonel Henri Guisan, promis à une grande carrière militaire... Le régiment a fait service du 13 mai au 13 juin 1919.

«(...) Le régiment d'infanterie 9 a répondu avec beaucoup d'ensemble à l'ordre de mise sur pied et a compris l'importance de la mission qui lui a été confiée. Malgré la grippe [espagnole] à Tramelan et les congés accordés, l'effectif d'entrée était de 2836² hommes et à la sortie de 2738. (...)

(...) L'essai de loger chaque homme chez l'habitant a fort bien réussi: les avantages priment les inconvénients. Par ce système, l'homme se repose infiniment mieux et l'influence sur le moral n'est pas moindre. Nos Jurassiens sont unanimes à se louer du bon accueil des campagnards zurichoïses qui, de leur côté, ont apprécié la serviabilité et l'honnêteté de nos soldats. Nombreux sont les paysans qui laissent leur maison ouverte aux soldats qu'ils logeaient pendant qu'ils étaient toute la journée aux champs. Aucune réclamation quelconque ne m'est parvenue, ce qui prouve la bonne harmonie qui n'a cessé de régner entre le paysan et le soldat reconnaissant de ce

¹Pour en savoir davantage: Bernard Roten; Hervé de Weck, *Jura, Jura berinois pendant la Première Guerre mondiale*, Delémont, Editions D+P, Société jurassienne des officiers, 2017.

²Lors de la mobilisation générale d'août 1914, le régiment d'infanterie 9 comprenait 82 officiers et 2254 hommes à l'entrée en service. Réglementairement, le régiment 9 comprend 3 bataillons à 940 hommes, soit 2820 soldats, sous-officiers et officiers, sans compter les compagnies régimentaires.



Dans la cour de la caserne de Zurich, des hommes du régiment d'infanterie 9, à bord de camions, s'apprêtent à intervenir, en présence du colonel divisionnaire Biberstein... (collection Françoise Steiner, Bienne)

qu'on faisait pour lui et de la confiance qu'on lui témoignait.

La discipline a été très bonne et le moral excellent. (...) Les registres de punition sont presque vierges et les cas déferés au tribunal militaire sont peu nombreux. J'attribue ce résultat inespéré aux mesures prises pour assurer le bien-être de la troupe (augmentation de la solde, logements dans des lits, etc.) et à la sollicitude qu'on a vouée au soldat, tout spécialement à son éducation morale (causeries, distractions etc.). L'application des principes modernes d'instruction a certainement aussi contribué au moral élevé du régiment. La manifestation ouvrière du 26 mai et celle des communistes du 7 juin ont heureusement confirmé la troupe dans l'idée que sa présence était nécessaire à Zurich.

Le 26 mai, un jour «chaud»: les conducteurs de trams zurichois font la grève pour réclamer la semaine de 48 heures. Une manifestation semble prévue, pour «protéger contre la bourgeoisie et ses agissements». Le régiment jurassien a mission de «faire respecter l'ordre», de «maintenir la circulation». Trois compagnies du bataillon de fusiliers 22 évacuent le Fraumünsterplatz où se trouvent les

conducteurs de trams. Une manifestation d'environ six cents personnes a lieu devant la caserne de Zurich le 7 juin. Des hommes du bataillon de fusiliers 21, baïonnette au canon, dégagent la place en «martelant les pieds» des manifestants avec la crosse du fusil. Des mitrailleuses semblent avoir été mises en position.

État de santé et hygiène

(...) L'état de santé était bon. Quoique la moitié des soldats n'avaient pas eu la grippe [espagnole] avant ce service, nous n'avons heureusement pas souffert de cette terrible maladie. Des mesures prophylactiques avaient été prises: vastes cantonnements, bonne nourriture, gargarismes à l'eau salée, isolement et évacuation immédiate des cas suspects. (...) Des bains et des douches furent régulièrement pris par la troupe. Les cantonnements étaient excellents, aussi bien chez le particulier que dans les casernes et les écoles.

(...) Le service dentaire s'est effectué normalement. Chaque homme du régiment a passé une inspection des dents, dont le résultat est inscrit dans le livret de service. Aux hommes dont la mastication était insuffisante, le

dentiste de régiment a demandé s'ils voulaient faire faire les prothèses pendant le service ou à domicile et, dans ce dernier cas, à leur frais. (...)

Examens dentaires :

769 au bat 21

639 au bat 22

633 au bat 24

2041 au total

Travail effectué à la clinique dentaire :

Patients	219
Obturations	90
Extractions	225
Injections	63
Traitements de racines	7
Pansements	54
Prothèses à effectuer au service	58
Prothèses à effectuer au civil	96

L'hygiène dentaire, dans la vie civile, laisse à désirer, même si les normes de l'époque ne correspondent pas à celles d'aujourd'hui. L'état des dents semble catastrophique parce que, pour les gens simples et à la campagne, il est impensable de prendre rendez-vous chez le dentiste: l'obstacle est, soit psychologique, découlant des mentalités de l'époque, soit financier, on ne peut pas payer les honoraires du praticien. Le commandement militaire ne pallie pas cette situation par philanthropie, mais par souci d'efficacité. Un soldat qui ne peut pas mastiquer, donc se nourrir convenablement, ne sera pas robuste et endurant. Une défense nationale crédible est aussi fonction de l'état de la dentition des hommes en âge de servir!

(...) Pain: bonne qualité, à l'exception d'une partie fournie par le fournisseur de Kloten, pain ayant dû être utilisé pour l'affou-

agement des mulets. Ce pain n'était pas d'une bonne consommation ensuite d'une livraison faite, par des magasins d'Armée de Schwyz, d'une partie de farine avariée. Viande: bonne qualité. Le porc salé d'Amérique a été très goûté de la troupe qui en a fait une grande consommation. En outre, cette marchandise offre l'avantage de pouvoir être utilisée comme ration de réserve, ce porc salé étant de très bonne et facile conservation. (...)

Cas disciplinaires déferés au tribunal militaire

Bat 21

- Capitaine Cattin Adrien et capitaine Hofstetter de la compagnie III/21 pour avoir quitté les gardes de police dont ils étaient commandants, pour aller visiter le Musée des Beaux-Arts;
- 1 fusilier pour vol.

Bat 22

- 1 fusilier pour violation des devoirs de service;
- 1 fusilier pour vol.

Bat 24

- 1 fusilier pour insubordination;
- 3 pour violation des devoirs de service.

Tous ces cas, à l'exception des deux premiers, concernent des individus peu intéressants, tarés ou récidivistes qui ne sont pas dignes de porter l'uniforme. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le tribunal militaire renvoie invariablement aux unités des soldats pareils, une fois leur peine purgée. Ce sont des incorrigibles, méprisés de leurs camarades obligés de vivre avec eux et cause permanente d'indiscipline. A côté des cas sus-indiqués, une dizaine d'hommes ont subi des peines de 6 à 8 jours de cachot pour motifs divers³.»

³Rapport sur le service d'ordre à Zurich du 13 mai au 13 juin 1919. Archives fédérales, 27/11917, 15 p. *Guisan et les Jurassiens*, Porrentruy, Saint-Imier, SCJO, SCBO, 1995.



Les officiers de la compagnie de fusiliers IV/22: de gauche à droite, XX, plt Moeckli, cap Matthey, plt Schaltenbrand, plt Ruedin. (collection Françoise Steiner, Bienne)



L'état-major du régiment jurassien d'infanterie 9 devant la cantine de la caserne de Zurich. De gauche à droite: cap Kunz, QM; lt Siegenthaler, of trm; maj Herzog, médecin; cap Besençon, aumônier; lt-col Guisan, officier de milice; cap Primault, aumônier; plt Müller, dentiste; maj Bernard, vétérinaire; plt André, dentiste; plt Müller, adjudant. (collection Françoise Steiner, Bienne)

www.faivre-energie.ch

LE RENDEZ-VOUS DES ÉNERGIES

**EXPOSITION
PERMANENTE**
Rte de Porrentruy 82

CENTRE
FAIVRE ENERGIE
TECHNIQUES ÉNERGETIQUES

FAIVRE ENERGIE SA
Rte de Porrentruy 82
CH-2800 Delémont

Tél 032 422 41 61
Fax 032 422 09 84
info@faivre-energie.ch



MAZOUT



GAZ



BÛCHES



BOIS

PELLETS



COPEAUX



POMPES À CHALEUR

AIR-EAU



SOL-EAU



EAU-EAU



**SOLAIRE
THERMIQUE**



**SOLAIRE
PHOTO-
VOLTAÏQUE**

paulcramattesa
placement de personnel

paul-cramatte.ch

Et si la Suisse avait été envahie ? 1939-1945¹

Maj Dimitry Queloz

Cet ouvrage décevra le lecteur qui voudrait lire une histoire des événements qui auraient pu se dérouler si la Suisse avait été envahie au cours de la Seconde Guerre mondiale. En effet, Hervé de Weck et Pierre Streit ont choisi un tout autre parti. Ils s'intéressent au fonctionnement du Service de renseignement suisse (SR), aux menaces perçues et réelles, à l'adéquation de la stratégie du Réduit par rapport à la situation politico-militaire. Plutôt qu'une fiction plus ou moins fantaisiste, le livre est donc une réflexion sur les événements qui permet de mieux comprendre la pertinence des décisions du commandement helvétique.

Le Service de renseignement suisse

Durant la Seconde Guerre mondiale, le SR est dirigé par le brigadier Roger Masson. Il s'agit d'un service de renseignement purement militaire et non « stratégique ». Ses appréciations de situation ne tiennent donc pas compte des informations obtenues par d'autres canaux, notamment les réseaux diplomatiques. Dès lors, elles ne sont que partielles et laissent largement de côté les aspects politiques et économiques, ce qui constitue une faiblesse dans le contexte de l'époque. Cela conduira

d'ailleurs à des tensions avec le Département politique dirigé par Marcel Pilet-Golaz.

Avant la mobilisation, le SR comprend seulement 9 officiers. Les effectifs s'étoffent toutefois assez rapidement. On compte ainsi 28 officiers en septembre 1939, 48 en mai 1940. À cela s'ajoutent les auxiliaires qui constituent le gros du personnel administratif, ainsi que les agents – 1500 pour l'ensemble de la guerre, dont 45 disparaissent.

Depuis la création du SR, ses moyens sont faibles. La culture du renseignement est mal comprise au niveau politique, voire au sein de l'armée. L'argent manque pour constituer des réseaux d'espions bien établis dès les temps de paix. Il faut attendre 1937 pour voir la Confédération entretenir des attachés militaires auprès de ses représentations diplomatiques. Nombre de membres du SR, dont les principaux chefs, sont périodiquement absents pour des services de troupes. Les relations avec la police fédérale et les polices cantonales, avec les douanes sont également problématiques. Les agents, qui doivent franchir la frontière en employant diverses couvertures, sont souvent perçus comme des contrebandiers.

¹DE WECK, Hervé, STREIT, Pierre, *Et si la Suisse avait été envahie? 1939-1945*, Bière, Cabédita, 2019, 184 pages, préface du Cdt C Philippe Rebord, chef de l'Armée.

Le Service de renseignement travaille essentiellement selon les méthodes de l'école française qui consistent à analyser les possibilités de l'adversaire plutôt que ses intentions. Cela s'explique par le fait que Masson a fréquenté l'École de guerre à Paris entre 1928 et 1930, que le SR manque de moyens, notamment financiers, pour payer des espions, ainsi que, peut-être, par la tradition, car la méthode était déjà celle employée à la Belle Époque.

Parmi les sources de renseignement d'un intérêt particulier utilisées par le service de Masson, citons le réseau privé constitué par le capitaine Hans Hausmann, pas toujours très fiable, l'attaché militaire suisse à Berlin, dont les rapports sont par trop marqués par les succès militaires de la Wehrmacht, enfin la ligne « Viking » « dont les sources se trouvent au cœur même du quartier général du Führer ». Si celle-ci informe avec exactitude de l'invasion de la Norvège et de la France, elle ne donne aucune information à propos des plans allemands de l'été 1940 et alerte le SR fin 1942-début 1943 alors que le haut commandement allemand ne planifie aucune action contre la Suisse. Comme le souligne Hans Senn dans son histoire de l'État-major général, ses alertes et ses silences sont à mettre en relations étroites avec les périodes difficiles des négociations économico-germano-suisse.

Le SR est aussi souvent bien renseigné en raison de sa collaboration avec les mouvements de résistance français et les services de renseignement étrangers, notamment britannique et américain. La Suisse, devenue une plaque tournante du renseignement international, profite de cette situation. En tolérant certaines pratiques des services alliés, elle reçoit en échange diverses informations et peut se livrer également à de « discrets pillages ».

De leur côté, les états-majors des corps de troupes et des unités d'armée disposent d'un

service de renseignement « dont la mission consiste à connaître la situation dans le secteur de la formation et dans sa zone d'intérêt, ce qui doit permettre au commandant de prendre les décisions adéquates ». Selon le chef de l'État-major de l'armée, ce service a mal fonctionné. Pour des raisons de neutralité, il s'est montré très passif en ne recherchant pas le renseignement au-delà de la frontière. Les unités ont ainsi toujours été renseignées par le haut.

Menaces perçues et menaces réelles

Au cours des années 1930, l'Allemagne est perçue en tant que menace principale. Français et Suisses envisagent la possibilité d'un passage de la Wehrmacht par le Plateau pour contourner la ligne Maginot. Cette appréciation de la situation s'avère cependant erronée, les Allemands n'envisageant pas un tel cas de figure en cas d'offensive contre la France.

Après la mobilisation de septembre 1939 et durant toute la « drôle de guerre », le général Guisan, francophile, tout comme son entourage proche, poursuit dans la même voie. Son dispositif défensif sur la Limmat est délibérément tourné contre l'Allemagne. Sa crainte d'une invasion allemande, à laquelle l'armée, en raison de ses nombreuses lacunes en matière de matériels, ne pourrait résister que quelques jours, le conduit même à mettre en place un plan de coopération avec l'armée française, sans en prévenir ni l'État-major de l'armée, ni le Gouvernement.

Durant cette période, l'Allemagne n'a jamais envisagé une invasion de la Suisse, le contournement de la ligne Maginot étant prévu par le nord, que ce soit dans le cadre du plan JAUNE ou du plan Manstein. Toutefois, en mai 1940, d'importantes troupes sont maintenues en Forêt-Noire dans le but de maintenir le doute quant au lieu de l'effort principal. Les Suisses se laisseront tromper par cette manœuvre de déception,

comme en témoignent les rapports de Masson et l'exode des populations du nord de la Suisse à la mi-mai.

Après la défaite française et l'encerclement presque complet par les puissances de l'Axe, la Suisse connaît la période où la menace est la plus dangereuse de toute la guerre. La situation est particulièrement inquiétante. La Suisse ne peut plus compter sur un soutien militaire allié en cas d'invasion. Son armée se trouve par ailleurs installée dans un dispositif très étiré. De plus, elle dépend totalement du bon vouloir de l'Allemagne et de l'Italie pour son ravitaillement. Contrairement à ce qu'affirment certains historiens, notamment nombre de ceux de la Commission Bergier ou gravitant dans son orbite, la menace n'est pas seulement théorique. En effet, durant l'été 1940, et l'Allemagne et l'Italie élaborent des plans d'invasion qui ne sont pas seulement des exercices d'état-major. En dépit de l'importance de la menace, le SR et le commandement de l'armée ne la perçoivent pas.

À partir de l'automne 1940, la menace contre la Suisse diminue en intensité, sans toutefois disparaître pour autant. Jusqu'en novembre 1942, la Wehrmacht, après son échec contre l'Angleterre, est occupée en Afrique du Nord et, surtout, en URSS. La Suisse, qui ne représente pas une menace pour le Reich, n'est donc plus au centre des préoccupations allemandes.

La situation change au moment où les Alliés occidentaux remportent la victoire d'El Alamein et débarquent en Afrique du Nord et où les Soviétiques gagnent la bataille de Stalingrad. La défaite de l'Axe au sud de la Méditerranée change en effet la situation stratégique en Europe. Les Allemands voient leur flanc sud désormais directement menacé, d'autant qu'ils se méfient, avec raison, de leur allié italien. Le contrôle de l'Italie devient alors primordial, ce qui renforce encore l'importance des lignes du Gothard,

du Lötschberg et du Simplon, d'autant que les bombardiers stratégiques anglo-américains prennent régulièrement pour cible les autres lignes employées par les Allemands. La Suisse connaîtra-t-elle le sort de l'État français envahi le 11 novembre 1942 pour renforcer la défense de la « Forteresse Europe » ? Si les SS élaborent des plans d'opération contre la Suisse, le haut commandement allemand n'envisage rien de tel, même si des concentrations de troupes sont perceptibles aux abords de la frontière helvétique. De son côté, la ligne « Viking » alerte à plusieurs reprises tandis que des rencontres ont lieu entre Walter Schellenberg, chef du service de renseignement de la SS, et Masson – et même Guisan. En Suisse, les différents acteurs interprètent la situation de manière divergente et ont de la peine à adopter une position commune. Guisan propose au Conseil fédéral des mesures visant à renforcer l'état de préparation de l'armée, qui ne sont que partiellement acceptées.

À partir de l'été 1943, la menace d'une invasion disparaît, l'armée allemande n'ayant plus les moyens pour mener à bien une telle opération. La menace ne disparaît toutefois pas, elle change simplement de nature. Après les débarquements alliés en Normandie et en Provence, de violents combats ont lieu le long de la frontière ouest, puis au nord de la Suisse, avec la possibilité de violations tactiques ou opératives du territoire helvétique.

L'un ou l'autre des belligérants pourrait en effet employer une partie plus ou moins restreinte de celui-ci pour contourner une défense trop forte. Des troupes allemandes, encerclées, pourraient être tentées de s'échapper en passant par la Suisse. Enfin, l'Allemagne pourrait mener une opération préventive si elle considère que la Suisse ne remplira pas forcément dans tous les cas ses devoirs d'État neutre.

**Boucherie - Charcuterie
Traiteur**



Daniel Fleury

Route Principale 37
2923 Courtemaîche
Tél.: 032 466 14 60



Sàrl

ELECTROMENAGER

C'est vraiment sympa !!!

- 2852 Courtételle -

Service technique officiel: **AEG** **therma**  **Electrolux**

Pourquoi la Suisse n'a-t-elle pas été envahie ?

La question a fait couler beaucoup d'encre et n'a pas encore trouvé de réponse définitive. Pendant longtemps, les aspects économiques et financiers ont été peu abordés. De son côté, la Commission Bergier, sans doute par idéologie, a délibérément écarté les aspects militaires pour se concentrer sur ceux-ci. Son rapport, quoique volumineux et coûteux, est idéologiquement très orienté et présente nombre de lacunes.

On ne saurait expliquer l'absence d'invasion par les seules raisons économiques. En effet, l'importance du franc suisse pour l'Allemagne, qui en a besoin pour payer ses importations, notamment de pétrole et de fer, n'a joué un rôle dissuasif qu'à partir de la fin de l'année 1941, quand il est devenu évident que la guerre serait longue et que l'Allemagne pourrait la perdre. Quant à l'importance de la production industrielle helvétique pour l'effort de guerre allemand, elle doit être relativisée. D'une part, les exportations d'armements suisses vers l'Allemagne n'ont réellement commencé qu'après la défaite française. Cela signifie que le réarmement allemand s'est effectué sans le soutien de l'industrie suisse et que les succès de la Wehrmacht de 1939 et de 1940 ne doivent rien aux entreprises helvétiques.

De plus, comme le soulignent les auteurs, le total des exportations de matériels de guerre vers l'Allemagne ne représente qu'un peu plus de 1% de l'effort de guerre allemand, celui de l'armement 0,3%. Environ 50 000 personnes, soit 2-3% de la population active suisse, ont travaillé dans les entreprises exportatrices. Ajoutons que ce dernier chiffre doit être mis en regard avec les millions de travailleurs employés au profit de l'effort de guerre allemand, que ce soit dans le Reich ou dans les pays occupés. Enfin, soulignons encore un dernier point. Si la Suisse a fourni

des machines-outils de haute qualité à l'Allemagne, si elle lui a vendu des pièces de mécanique de précision, si elle a exporté quelques armements performants, elle n'a jamais été en mesure de fabriquer complètement un char, un avion, un navire ou un sous-marin. Comment peut-on dès lors affirmer que les exportations suisses ont joué un rôle déterminant pour le Reich ?

En ce qui concerne la stratégie du Réduit et sa valeur dissuasive, elle est présentée par les auteurs avec toutes les nuances nécessaires. En juillet 1940, elle représente la seule stratégie réellement possible dans les conditions de l'époque. Elle ne joue cependant aucun rôle dissuasif avant l'automne 1941. D'une part, le Réduit n'est pas encore prêt, les installations sont à construire, ce qui demande du temps. D'autre part, la nouvelle stratégie n'est pas identifiée et, par conséquent, pas comprise par l'Allemagne. La situation change à partir de la fin de l'année 1941. Les Allemands perçoivent mieux la stratégie du Réduit, les fortifications deviennent peu à peu opérationnelles, les troupes connaissent leurs secteurs, les stocks permettent de tenir plusieurs mois. Le bref essai d'uchronie pour la période fin 1942 – début 1943 est à ce titre particulièrement intéressant.

Les éléments de dissuasion ont donc varié, tout comme leur importance, dans le temps. Les deux plus importants, la stratégie du Réduit et la valeur du franc suisse, n'ont joué un rôle déterminant que dans un deuxième temps. Durant l'été 1940, alors que la menace est la plus importante, il n'y a aucun élément dissuasif pour empêcher l'Allemagne d'attaquer la Suisse. Pourquoi ne l'a-t-elle donc pas fait ? La question restera sans doute sans réponse rationnelle. On ne peut en effet certainement pas tout expliquer rationnellement dans l'Allemagne nazie, dirigée par un dictateur romantique comme Hitler !



buwaprint.ch

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12
Develier

**T-shirts et + pour
-entreprise
-société
-club**



les meilleurs prix grâce
à un équipement moderne
032 423 57 27

Allianz
Suisse



Jean-Paul Grunenwald

Agent général

Avenue de la Gare 42

2800 Delémont

Tél. 079 441 13 73

Publications 2015-2019

Col Hervé de Weck

Vialard, Dominique: *Fortifications dans les Alpes du Nord*. France, Suisse, Italie. Beaux livres, 2017. 2 vol., 740 pp. Livraison par Payot Suisse.

L'histoire des fortifications dans les Alpes du Nord retrace la genèse des ouvrages militaires en montagne ou dans les avant-pays qui marquèrent les limites de territoires très fluctuants au centre de l'Europe, principalement ceux de la maison de Savoie. L'architecture de ces forts évolue avec les progrès de l'artillerie. Les comtés initiaux, constitués en majorité de grandes vallées, basculent outremonts en 1713, puis en 1860 pour former le Piémont-Sardaigne, ensuite l'Italie. Les cantons suisses qui signent la paix avec le Royaume de France en 1516 deviennent un État fédératif et se fortifient puissamment au Sud à partir du XIX^e siècle, afin de faire respecter leur neutralité. Une constance militaire perdure entre les trois pays, France, Suisse, Italie : en montagne le terrain commande. Les descriptifs techniques et stratégiques confirment cette règle fondamentale : « Qui tient les hauts tient les bas ». À partir d'archives en majorité françaises, ces deux tomes largement documentés avec plus de deux mille illustrations synthétisent les grandes périodes de fortifications en Europe ainsi que les sites fortifiés emblématiques de la grande région des Alpes du Nord, carrefour des trois pays.

Ehret, Thierry; Beck, Christophe: *Hartmannswillerkopf 1914-1918. Vestiges du passé*. Bernard Giovanangeli Editeur, 2015. 176 pp.

Offrant un excellent poste d'observation sur la plaine, de Cernay à Rouffach, le Hartmannswillerkopf (Vieil-Armand) est l'objet de reconnaissances allemandes et françaises jusqu'à l'occupation sans combat, le 25 décembre 1914, du plateau du Silberloch par le 28^e bataillon de chasseurs alpins français, rejoint trois jours plus tard par le Landwehr-Infanterie-Regiment Nr 123, qui s'installe un peu plus à l'Est. Après plusieurs tentatives avortées de la part des Allemands en janvier 1915, le sommet tombe entièrement entre leurs mains après un feu terrible de Minenwerfer. Les Français cessent le combat après avoir perdu deux hommes sur trois.

Les Allemands édifient des blockhaus sur leurs positions, les Français se contentent de constructions plus légères, dans l'idée de faire mouvement et de reprendre possession du sommet. Plusieurs tentatives, à la fin de février et au début mars, se soldent par des résultats inégaux, notamment du fait de contre-attaques allemandes, mais permettent aussi les réglages d'artillerie. Le sommet est finalement arraché par un assaut mené du 24 au 26 mars. De leur côté, les Allemands lancent deux offensives d'envergure : la première échoue le 19 avril, la seconde est

couronnée de succès le 25. Dès lors, ils contrôlent le Rehlfelsen inférieur et le Hirtzenstein, tandis que le sommet de l'Hartmannswillerkopf est devenu un no man's land dévasté par les obus.

Les 21 et 22 décembre 1915, les Français lancent une offensive de grand style, avec une préparation d'artillerie d'une ampleur jusque-là inconnue. Ils gagnent du terrain au Hirtzenstein, s'approchent du poste de commandement allemand et de la route d'acheminement des munitions et du ravitaillement, sans parvenir à déloger complètement leurs adversaires. Les Allemands contre-attaquent dès le 22 décembre. Encerclé au sommet, le 152^e d'infanterie est décimé. Le 8 janvier 1916, les Allemands montent avec succès à l'assaut du Hirtzenstein. C'est la fin de la phase la plus aiguë de la bataille, à partir de janvier 1916, le sommet du Hartmannswillerkopf reste aux mains des Allemands. Les positions sont alors à peu près les mêmes qu'un an plus tôt. Mais le front va se « réveiller » à plusieurs reprises : en juin 1916, au moment de Verdun ; en janvier, novembre et décembre 1917, puis en septembre 1918. À partir du 15 octobre 1918, des soldats américains relèvent en partie les troupes françaises.

Vinet, Freddy: *La grande grippe 1918, la pire épidémie du siècle.* Paris, Vendémiaire, 2018. 261 pp.

Une pandémie de grippe tue entre 1918 et 1919 entre 2 et 5 % de la population mondiale, fait entre 50 et 100 millions de morts ! Toutes les familles sont touchées, dans des proportions souvent plus importantes que par la guerre, à une époque où les antibiotiques n'existent pas. La grippe se répand en vagues successives, dont l'origine est identifiée dans un village du Kansas près d'un camp de l'Armée américaine, puis en Espagne et en Asie. L'auteur démontre

l'exceptionnelle mortalité et s'efforce de déterminer si certaines populations ou groupes sociaux y ont été plus ou moins sensibles. Il traite des réponses à la pandémie dans le monde militaire, puisque les armées sont encore pour une grande part mobilisées, mais aussi dans les hôpitaux civils, totalement débordés. Il évoque enfin les conséquences socio-économiques, avec des effets importants dans la vie collective des villages comme des pays, avant de s'interroger sur le relatif silence qui entoure le sujet depuis 1918.

« Guerre et cinéma », *Inflexions civils et militaires*, revue éditée par l'armée de terre No 42/2019. Paris, École militaire.

Depuis quelques années, les armées françaises veulent réinvestir le champ du cinéma. Il ne s'agit pas de produire un effort de propagande ; elles ont compris que, pour le citoyen éloigné des réalités militaires, un film est un efficace vecteur de connaissance. Le discret travail de quelques artisans de la relation entre militaires et milieu du cinéma passe progressivement à la lumière, au cours des années 2000. Depuis le début du XXI^e siècle, l'Établissement de communication et de production audiovisuelles du ministère de la Défense (ECPAD) encourage manifestement la coproduction de films et de documentaires. Certains (c'est le cas par exemple de la série *Apocalypse*) marquent le calendrier médiatique ; d'autres sont diffusés dans des festivals de renom.

Pour les militaires, se voir à l'écran – souvent une occasion de souffrance personnelle – fait toujours l'objet de débats. Des médias rapportent qu'avec *Il faut sauver le soldat Ryan*, l'administration américaine des vétérans s'est vu obligée de mettre en place à leur intention une aide psychologique à la sortie des cinémas. Qu'il s'agisse d'une rumeur comme Hollywood en a le secret ou d'une réalité, cette histoire met en lumière

la complexe relation entre les militaires et les images filmées de la guerre. Très critiques, ils ont cependant tous un film de guerre de prédilection, même un panthéon de films cultes.

Finalement, la fiction filmée qui raconte la guerre et les gens de guerre interroge le rapport si particulier que nous entretenons avec la violence et son spectacle. La guerre est un révélateur. D'un point de vue politique et social, elle alimente une puissante machine à représentations que ne peuvent ignorer ni ceux qui portent l'uniforme ni ceux au nom desquels ils combattent, surtout quand ce récit de la guerre devient, pour le meilleur et pour le pire, une œuvre d'art.

Turing, Desmot: *Enigma ou comment les Alliés ont réussi à casser le code nazi*. Ministère des armées. Paris, Nouveau Monde Éditions, 2019. 402 pp.

Desmot Turing met enfin à sa juste place le rôle des Polonais et des Français dans la célébrissime affaire Enigma. Le tableau chronologique, au début du volume, montre de façon visuelle que toute l'histoire de la casse des codes allemands est trinationale. Elle implique des scientifiques et des agents polonais, français, britanniques. Cela en dépit des doutes et des réserves nationales, en particulier des Britanniques.

Tout commence avec le décryptage des messages russes par les services polonais lors de la guerre polono-bolchevique en 1920 puis, avec le développement d'une structure dédiée, spécialisée, intégrée aux services de renseignement et rapidement orientée vers l'Allemagne. En parallèle, Gustave Bertrand organise au sein de l'Armée française un Service de cryptanalyse digne de ce nom et noue dès le début des années 1930 des relations fructueuses avec Londres et Varsovie. À partir de 1932 commence le processus de décryptage des messages

Enigma, les mathématiciens polonais y tiennent une place essentielle. Ils suivent au plus près les évolutions techniques et l'emploi du système allemand avec le soutien déterminé des services français, mais sans révéler la totalité de leurs découvertes. Finalement, en 1939, ces spécialistes polonais offrent aux Alliés l'ensemble de leurs connaissances sur Enigma. Après l'invasion de la Pologne, ils rejoignent la France où ils reprennent leurs travaux puis, après l'occupation complète de la France, ils trouvent refuge en Angleterre, dans une ambiance pas toujours sereine.

Histoire suisse

Grand, Julien: *N-20 et P-16, les raisons de l'échec d'une industrie aéronautique suisse autonome. 1945-1961*. Publication No 76 Bibliothèque Am Guisanplatz, 2019. 201 pp.

En Suisse, l'acquisition d'avions militaires n'a jamais été un fleuve tranquille! Dans son étude, le major EMG Julien Grand, des Forces aériennes, couvre les années 1950 durant lesquelles on envisage, dans un souci d'autarcie, une industrie autonome de construction aéronautique. À cause du manque de clairvoyance et de moyens financiers, l'ambition débouche sur un lourd échec. Exploitant les archives de la Commission de défense nationale, des troupes d'aviation et de DCA, du commandement de l'Armée, Julien Grand éclaire la conception de la défense aérienne en Suisse, les décisions qui entraînent le développement, puis l'abandon de deux appareils suisses à l'état de prototypes, le *N-20* et le *P-16*, le second déjà obsolète lorsqu'il fait ses premiers vols. Aujourd'hui, l'acquisition d'avions de combat fait toujours couler beaucoup d'encre. Seul le problème demeure le même: comment assurer la sécurité du pays dans la troisième dimension?

Holenstein, André: *Au cœur de l'Europe. Une histoire de la Suisse entre ouverture et repli.* Lausanne, Antipodes, 2019. 272 pp.

La Suisse n'est pas une île coupée du monde, elle ne l'a jamais été. Des relations politiques, économiques, militaires et culturelles l'ont toujours liée à l'Europe, même si, en même temps, elle n'a cessé d'avoir tendance à l'isolement. Dans son histoire transnationale de la Suisse, André Holenstein remonte aux racines de la Confédération pour analyser ses relations extérieures, depuis le XV^e siècle jusqu'à l'instauration de l'État fédéral. L'auteur dégage deux constantes dans les tensions qui marquent encore la Suisse aujourd'hui: l'ouverture à l'Europe et au monde; le repli sur soi. L'ouvrage montre ainsi comment la Confédération a pris conscience de son identité et de son existence autonome au XV^e siècle, et pourquoi la Suisse existe encore aujourd'hui, au début du XXI^e siècle. André Holenstein est professeur ordinaire et directeur de l'Institut à l'Université de Berne.

Jura, Jura bernois

Daucourt, Jacques: *Fahy au fil du temps. 1177-2017.* Fahy, Association Le Vieux Fahy, s.d. [2017]. 199 pp.

Jacques Daucourt, passionné d'histoire locale et réalisateur avisé de films vidéo, a mobilisé le ban, l'arrière-ban de ses amis et connaissances pour publier un beau livre, une chronique depuis 1177 de son village de Fahy, avec effort principal sur la seconde moitié du XIX^e et le XX^e siècle. Une iconographie, le plus souvent inédite, complète les textes de témoins d'événements toujours importants pour le village, souvent pour la région, voire pour l'ensemble du pays. Lors de la sortie de *Fahy au fil du temps. 1177-2017*, Jacques Daucourt monte une exposition de photos, de documents et d'objets, une forme originale et performante de promotion pour son livre. Celui-ci

connaît un tel succès qu'il faut imprimer une deuxième édition!

Donzé, Pierre-Yves; Jornod, Joël: *L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois (XIX^e-XXI^e siècle).* Neuchâtel, Alphil, 2019. 508 pp.

Le Jura bernois est l'une des régions les plus industrialisées de Suisse: en 2014, le secteur secondaire y représente plus de 49% des emplois, contre 25% dans l'ensemble du pays. Ce taux élevé s'explique par le développement, sur le long terme, d'un système technologique et industriel dans lequel l'horlogerie joue le rôle principal. Avec l'apparition de cette activité dans la région vers 1750, les fabricants de composants de montres se multiplient. Leurs besoins favorisent l'émergence, dès 1880, de la branche des machines-outils qui, après la Seconde Guerre mondiale, provoque l'essor de maisons spécialisées dans l'outillage et les périphériques. Grâce à ces moyens de production et au savoir-faire élaborés pour l'horlogerie, un processus de convergence technologique voit le jour: des décolleteurs et d'autres industriels s'orientent vers de nouveaux domaines d'application, comme l'automobile, l'aéronautique, la micro-électronique, les équipements médicaux et dentaires. L'ouvrage raconte, par le texte et par l'image, l'histoire de ces entreprises qui ont fait du Jura bernois un leader mondial de l'industrie. Il comprend près de 800 illustrations mettant en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Wisard, François: *Un officier suisse dans la SS. Johann Eugen Corrodi (1897-1980).* Neuchâtel, Livreo Alphil, 2018. 172 pp. Réédition.

En juin 1941, un officier supérieur de l'Armée suisse traverse clandestinement la frontière. Le Biennois Johann Eugen Corrodi (1897-

1980), commandant d'un bataillon jurassien de la brigade frontière 3, s'engage sous un faux nom dans la Waffen-SS. Il en deviendra le Suisse le plus haut gradé. Admirateur d'Hitler et de son régime, Corrodi a pour ambition de faire une grande carrière militaire. Il l'achève comme bras droit du commandant de la Waffen-SS en Italie, avant de revenir en Suisse en mai 1945. Un tribunal militaire le condamne à deux ans et demi d'emprisonnement. Militaires et civils dénoncent une peine jugée scandaleusement clémente.

Quelles ont été les motivations de l'officier supérieur, ses liens avec les milieux nationaux-socialistes suisses? Qu'a-t-il réellement fait dans la Waffen-SS, sur le front de l'Est d'abord, en Italie ensuite? Comment expliquer une peine largement inférieure à celles prononcées par contumace durant la guerre? Pourquoi n'a-t-il pas été condamné pour trahison? Ces questions sont longtemps restées sans réponse.

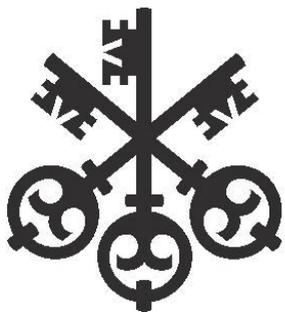
Ce livre, sur la base de sources suisses et étrangères, s'efforce d'établir si ce parcours est représentatif de ceux des centaines d'autres Suisses qui se sont engagés au service d'Hitler. L'histoire de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, c'est aussi celle de ces Suisses qui, comme Eugen Corrodi, ont servi le III^e Reich, également celle d'hommes qui, comme Maurice Bavaud, ont été exécuté à Berlin pour tentative d'assassinat contre Hitler, comme Carl Lutz à Budapest, qui ont œuvré pour sauver de potentielles victimes.

Né en 1963 dans le Jura, François Wisard, docteur ès sciences politiques et licencié ès

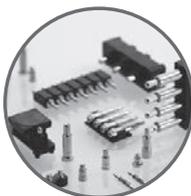
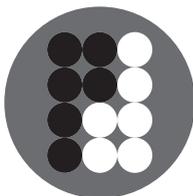
lettres de l'Université de Lausanne, a publié plusieurs livres sur la Seconde Guerre mondiale, dont un sur les Justes suisses, un autre sur L'Étrange défaite de Marc Bloch. Il dirige le Service historique du Département fédéral des affaires étrangères depuis sa création en 1999.

Bandelier, André: *Retour en Prévôté*. Peseux, Éditions de Rugin, 2019. 182 pp.

André Bandelier, enfant de Moutier, a quitté jeune sa région d'origine. Après de nombreuses années, des papiers de famille font naître chez lui le désir de retourner sur les pas de Jâmes, son père, et de mieux connaître son grand-père Albin, instituteur radical et franc-maçon. Après le vote du 18 juin 2017, il se met en quête d'une identité plus large. Une famille peut illustrer l'ensemble des familles de sa région. Il évoque Moutier, qui n'est pas toute la Prévôté, et son arrière-pays. « Retour en Prévôté n'est pas un essai politique ni l'hagiographie d'un coin de terre aimé. « Émotions patrimoniales » pourrait tout aussi bien servir de sous-titre à l'ouvrage. Aucun discours théorique, mais la vie, de menus événements; des attitudes, des comportements qui me permettent de suggérer plutôt que de dire. Une histoire vagabonde et, à certains égards, également un vagabondage historique. Une histoire qui n'évite pas les réalités (origines, cultures, langues, confessions) sur lesquelles se fondent encore les explications contradictoires de l'impasse actuelle. Écrivain, je suis parti sur les pas de mon père et de mes ancêtres, et de mes souvenirs d'une enfance prévôtoise ».



UBS



preci-dip

**Leader dans la fabrication
de composants électroniques.**

www.precidip.com

2800 DELÉMONT

Swiss world connects

Cadres
Contacts
Carrière

ASC – Validation de compétences : Diplôme de Conduite et Gestion officiers et sous-officiers supérieurs de l'armée

L'Association suisse des cadres ASC valide les connaissances théoriques et pratiques acquises dans les écoles d'officiers et autres écoles, ainsi que dans les services d'avancement et auprès de la troupe.

Qui peut en bénéficier ?

Officiers de carrière ou de milice, en fonction ou libérés, de tous grades, ayant une expérience minimale de la conduite de la troupe, au sein de l'armée suisse.

Offres

- Validation et adhésion à l'ASC en tant que membre actif : CHF 298.- (cotisation annuelle) + cotisation calculée au pro rata temporis pour l'année en cours. La validation est gratuite. Toutes prestations ASC incluses
- Ou forfait validation seule: Non membre CHF 500.- Membre ASC CHF 200.-



Documents nécessaires

- Formulaire de demande
- Livret militaire ou extrait PISA
- Attestation sens de l'éthique
- Recommandations d'un supérieur (civil ou militaire)

Le diplôme est délivré après expertise et règlement de la somme due.

3 niveaux de reconnaissance

- Conduite niveau 1 (lieutenant, chef de section, ou fourrier d'unité ou sergent-major d'unité)
- Conduite niveau 2 (capitaines)
- Conduite niveau 3 (dès major, commandant de bataillon ou remplaçant)

Renseignements complets et demande
www.cadres.ch/officiers

Offre forfaitaire:
Non membre
CHF 500.-
Membre ASC
CHF 200.-

SKO
ASC
ASO
Association
suisse
des cadres

Le centre de compétences pour les cadres

info@cadres.ch www.cadres.ch



